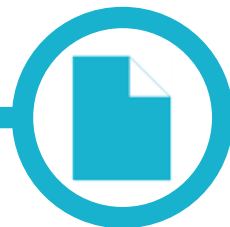


2016
COMPTE
RENDU
D'ACTIVITÉ

MISSION LOCALE DE
ST-QUENTIN-EN-YVELINES
ET DES ENVIRONS







4 2016 EN QUELQUES LIGNES

6 ÉCRITS CROISÉS

LES JEUNES ACCUEILLIS À LA MISSION LOCALE EN 2016

18 L'ensemble des 3 371 jeunes accueillis

23 Les 1 079 premiers accueils

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE À DESTINATION DES JEUNES

30 Notre organisation

32 Écoute, suivi, accompagnement et accompagnement renforcé

33 Les dispositifs d'accompagnement renforcé : CIVIS, Co-traitance Pôle Emploi et Parcours Réussite Apprentissage

34 La Garantie Jeunes

38 Information : la documentation

39 Information : les Rendez-Vous de l'Insertion

40 L'accès à un logement, à un hébergement

41 L'accès à la protection sociale, aux soins, à la prévention, et la question du handicap et celle du soutien psychologique

46 L'accès aux droits et le suivi des jeunes sous main de justice

48 L'accès à des aides financières, aides aux transports, au permis, au projet, au micro-crédit

49 L'accès à la mobilité internationale

50 L'accès à la culture

52 Orientation : POP individuel et POP Collectif

56 L'accès à la formation

60 L'accès à l'alternance, les jeudis de l'alternance

62 L'accès à l'emploi : l'offre à destination des jeunes, la relation entreprises, le parrainage

L'ACTIVITÉ VUE DE IMILO

68 Les 25 825 actes professionnels

71 Les 44 472 actes de service

L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

76 Les situations des jeunes au 31 décembre 2016

78 Les entrées en situation en 2016

ANNEXES

80 Quelques données sur les jeunes accueillis par commune et par antenne



2016

EN QUELQUES LIGNES

2016, une année où pour le directeur, l'équipe, et les administrateurs, il était impératif de retrouver un équilibre budgétaire, après le lourd déficit de 2015 (-128 529.16 euros). Nous y sommes arrivés, grâce d'une part à une hausse des produits d'exploitation d'environ 60 000 euros essentiellement due à la mise en œuvre de la Garantie Jeunes, et des produits exceptionnels pour 67 000 euros. Et d'autre part grâce à une stabilisation des charges, car la masse salariale, charges sociales comprises, a baissé de plus de 100 000 euros (cela nous a permis de passer environ 100 000 euros de provisions, en premier lieu pour les engagements retraite). Pour cela nous avons décidé de réduire le temps de travail et les salaires d'une heure par semaine pendant 6 mois, et nous n'avons remplacé que très partiellement des salariés en congés maternité ou parental, ou notre collègue décédé. Ainsi nous avons globalement fonctionné avec deux EQTP d'opérationnels de moins que prévu dans l'organigramme. Nous le verrons, cela explique sans doute pour une partie la baisse de l'activité, que cela concerne le nombre de jeunes ou les actes professionnels. Par contre, nous avons continué à progresser en terme de résultats puisque le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi n'a jamais été aussi faible (36.7%), et que le nombre d'entrées en emploi a bondi de 15%.

Si on compare notre activité à celle des 75 Missions Locales franciliennes, nous sommes 16ème pour le public potentiel et le nombre de jeunes accompagnés, mais nous sommes 4ème pour le nombre de jeunes ayant accédé à un emploi, un contrat en alternance ou une formation.

Nous n'avons pas d'informations précises, mais sans doute sommes nous aussi dans les premiers en terme de coût par jeune, ce qui peut expliquer ces bons résultats.

Le fil rouge de cette année fut le déploiement de la Garantie Jeunes. Le premier semestre fut consacré au travail sur le projet pédagogique, et la rencontre des partenaires institutionnels ou associatifs, susceptibles de travailler avec nous afin de faire profiter les jeunes de leur expertise. A de très rares exceptions près, ils ont tous exprimé leur envie de s'investir bénévolement dans cette action en animant régulièrement des ateliers. Au risque d'en oublier, nous tenons à remercier : le Club Face, le CLLAJ SQY, l'IPS SQY, WIMOOV, le Planning Familial, la Fondation Orange, les CESF du Conseil Départemental, le FLES 78, les assistantes sociales de la CRAMIF, la Cité des Métiers. Nous avons démarré début octobre, malheureusement sans disposer de locaux dédiés. Sans avoir eu le temps de capitaliser sur les débuts des premières cohortes, et d'éventuellement réajuster notre projet, l'Etat nous a demandé début janvier 2017 de passer d'un objectif 2016 de 100 entrées à un objectif de 212 entrées en 2017. Nous avons convenu de ramener cet objectif à 150 entrées, car d'une part il n'est pas sûr que nous ayons un tel potentiel de jeunes, et surtout tant que nous n'avons pas de locaux dédiés, nous ne pouvons augmenter nos capacités d'accueil et nos moyens humains affectés à cette action.

Suite à l'élargissement de SQY, ce qui a entraîné des changements dans les attributions des élus communautaires, le Président Laugier a nommé de nouveaux administrateurs et un nouveau Président, monsieur Erwan Le Gall. Afin de consolider et d'améliorer le service rendu aux habitants de SQY, monsieur Le Gall a décidé d'initier une démarche de rapprochement entre les deux Missions Locales du territoire, la nôtre et celle de Plaisir Val de Gally. Nous serons sur certains points, accompagnés par un cabinet extérieur. C'est un gros chantier pour les deux années à venir, mais aussi l'occasion pour les deux directeurs de proposer de repenser notre offre de service et notre organisation, afin d'améliorer le service rendu aux jeunes.



ÉCRITS CROISÉS

des jeunes et conseillers
de la Mission Locale



ÉCRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

● Ce que la mission local m'a apporté pendant c'est 2 années :

Je suis à la mission Local Elancourt je suis suivie par ma conseillère Marie-France.

Je suis arrivée à la mission local dans le but que l'on puisse m'aider à construire mon projet professionnel, suite à sa on n'est très bien accueilli.

Marie-France a très bien su me guider elle m'a envoyé dans une formation à Free compétences suite à sa j'ai pu me rendre compte que se n'était pas fait pour moi, mais cela m'a permis de découvrir plusieurs métiers. C'est à tous de même bien à part le fait que se n'était pas fait pour moi.

Suite à sa j'ai dû arrêter tous de suite, mais Marie-France est toujours là pour trouver une solution, donc elle m'a dirigé vers des stages dans mon domaine et cela c'est très bien passé jusqu'à maintenant.

Conclusion c'est une MISSION LOCAL que je recommande, car ils sont toujours à l'écoute, à nous guider, il nécessite pas à prendre de nos nouvelles et surtout toujours actif pour nous sa se voie qu'il aime leur métier et qui sont vraiment envie d'aider les jeunes de prendre le temps et sa c'est super.

Merci est continuer ainsi,

C.

● J'ai 25 ans et aujourd'hui se termine possiblement mon suivi à la Mission Locale, des suites d'un entretien positif. C'est le résultat de près de 3 ans de suivi. Qui me furent hautement profitables.

Mais revenons au début, en 2014 je sortais d'une licence de biologie non validée et je cherchais désespérément du travail. C'est en m'adressant au service emploi de la mairie de ma ville (Maurepas) que j'ai entendu parler de la MLSQYE. N'ayant rien à perdre et tout à gagner, j'ai poussé leur porte en avril 2014.

Malgré mes hésitations dues à ma timidité, j'ai expliqué clairement mon problème : je ne comprenais rien à la recherche d'emploi. Étant un cas atypique, l'aide générique que j'avais pu recevoir jusque-là ne m'a pas permis de réellement avancer, et j'espérais que ce fut différent cette fois. Et ce le fut.

Accueilli comme j'étais et non pas comme il fallait que je sois, on m'a appris à faire une réelle présentation de moi à travers mon CV, ma LM, j'ai aussi suivi divers ateliers en particulier l'atelier ME REGARDER et j'ai participé à un

● Un échange par mail

Vendredi, 9h44

Bonjour K,
J'ai bien eu le message que tu n'as pas encore reçu l'allocation interstitielle que j'avais demandé.
Je n'ai aucune possibilité d'intervention. J'espère juste que tu vas la percevoir.

S. conseillère MLSQYE

Vendredi 9h50

Bas ta fait la demande ?
Parce que on et quand même le 28 et moi si je touche pas je vais aller dire 2 mots à ton directeur ses bon vous vous foutez trop de la gueule des gens si je touche pas dit le directement que j'attends pas tout les jours à avoir 100€ à croire j'ai demandé 1000€ revoir avec ton directeur stp si vraiment il a débloquent pour ce mois si.

Vendredi 10h07

K,
La demande a été faite, dans le cadre du dispositif PACEA qui est un dispositif d'accompagnement renforcé. J'ai fait cette demande qui est bien enregistrée sur le logiciel après avoir évalué ta situation. Sache que tu m'as précisément dit que tu ne prends plus rendez-vous car "nous ne te servons à rien", je considère donc que tu n'adhères pas à un accompagnement ce qui est ton droit.

Quant à ta requête elle est traitée par l'ASP et pas par mon directeur.

Je te remercie de ne plus être désobligeante.

S. conseillère MLSQYE

POP I. Tout cela me fut hautement profitable notamment sur la confiance en moi.

Après plusieurs mois de suivi, ma conseillère m'a proposé une formation qu'elle avait trouvée à l'AFPA, portant sur l'analyse de l'eau. Étant proche tant de mes connaissances que de ma passion, j'ai tenté, et l'AFPA au vu de mes résultats au test m'a intégré à la formation d'un niveau supérieur, Technicien Supérieur en Physico-chimie. Un an plus tard, je ressortais diplômé.

J'ai fait l'erreur de ne pas reprendre contact avec la MLSQYE à l'issue de la formation, concentré sur des problèmes personnels. Ma conseillère a repris contact avec moi, me permettant de redynamiser ma recherche et m'a inscrit aux différents ateliers.

Quelques semaines plus tard, après 3 entretiens, j'ai enfin reçu ma première réponse positive.

De tous les organismes qui m'ont suivi la MLSQYE a été le seul à s'être adapté à mon cas. Avant tout ils ont été humains, et efficaces.



—● **Objet : Lettre de relance - demande d'aide à la formation professionnelle**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous relancer suite à mon courrier du 05 janvier 2017 adressé à votre service.

Je n'ai pas obtenu de réponse concernant ma demande de financement individuelle dans le cadre d'une formation professionnelle " Formation au Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) " de l'Ordre de Malte.

Vous trouverez-ci-joint la copie de mon précédent courrier ainsi que le détail de la formation.

Dans cette attente je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Nous n'avons jamais reçu le courrier que ce jeune nous aurait envoyé le 5 janvier.

Suite à ce courrier, sa conseillère qui n'avait pas vu ce jeune depuis un an et demi, l'a contacté et lui a proposé un RDV. Le jeune a appelé 15 minutes avant le RDV pour le décaler. Un second RDV lui a été fixé, le jeune ne l'a pas honoré et ne nous a pas recontacté.

—● Mon parcours à la mission locale débute en octobre 2016 avec la prise d'un rendez-vous avec un conseiller.

C'est là que j'ai rencontré Olivier avec qui j'ai pu échanger sur mes choix d'orientation, et d'avenir. Lors de ce premier rendez-vous, nous avons approfondi mon projet de formation « technicien son », tout en envisageant d'autres pistes, sur les conseils de mon conseiller, au cas où mon projet initial n'aboutirait pas.

Lors de l'entretien suivant, Il m'a ensuite conseillé de faire le POP Co, où j'allais pouvoir évoluer d'abord en groupe puis en individuel. Ma première journée de POP Co m'a beaucoup aidé dans la découverte de moi-même, et aussi dans le fait que je n'étais pas le seul à avoir du mal à trouver quelque chose qui pourrait m'intéresser. Au départ, je m'étais orienté plus vers l'audiovisuel mais au final, je me suis rabattu sur la vente en multimédia.

Après 4 jours de POP Co au siège de la mission locale, j'ai enfin commencé à chercher un stage dans la vente avec les conseils de Johanna qui est la personne chargée d'aider les jeunes dans leurs parcours, grâce au POP Co. Après 6 jours de recherche j'ai pu enfin trouver un stage chez Conforama à Coignières qui a débuté en Janvier pour une période de 4 semaines. Ils m'ont ensuite proposé un CDD d'un mois en février.

Pendant le POP Co j'ai pu faire évoluer mon CV, ma lettre de motivation, et les différents choix comme l'apprentissage par des écoles ou par des stages.

J'ai aussi revu plusieurs fois mon conseiller pour faire le point avec lui et une fois avec Johanna pour faire la synthèse de mon POP Co. Maintenant, il m'accompagne dans mon nouveau projet, m'aide à chercher un travail avec le service emploi de la mission locale et m'aide dans mes déplacements grâce à l'aide mobilité.

—● En 2012, je me suis inscrite à la mission locale, après mon bac pro secrétariat. J'ai rencontré une conseillère d'orientation.

Ensemble nous avons parlé de mon parcours professionnel et de mes attentes, j'avais pour projet de devenir animatrice en centre de loisirs. En fait, je voulais une formation courte qui me permet tout de suite de travailler, vu que j'étais hébergée chez une tante éloignée. C'est avec le POP que le projet de l'animation est venu petit à petit. J'ai fait un stage de découverte afin d'être sûr de mon choix. Par la suite, j'ai commencé ma formation BAFA. C'est la mission locale qui a payé la partie théorique car il y avait 3 parties : théorique, pratique et approfondissement.

J'ai fait les 2 premières parties en étant aidée par la mission locale. Cela a été bénéfique pour moi car j'ai pu commencer mes recherches d'emploi. Avec les conseils que je recevais avec le conseiller emploi plus les encouragements de ma conseillère, j'ai travaillé 2 ans avec la mairie de Montigny-le-Bretonneux comme animatrice. Ils m'ont financé la 3ème partie afin de finaliser cette formation et d'avoir le brevet d'aptitude au fonction d'animateur.

J'aimais bien ce métier mais j'étais attirée par autre chose qui est le métier de conducteur de bus. J'ai donc passé mon permis avant d'en parler à ma conseillère qui bien-sûr m'a suivi dans mon choix. Elle m'a inscrite à des ateliers pour faire un nouveau cv, une bonne lettre de motivation. J'ai commencé à postuler à plusieurs entreprises. De son côté, ma conseillère m'envoyait chaque fois des offres, puisque je travaillais toujours en animation. Et la chance a été de mon côté. J'ai obtenu le permis D par un contrat de professionnalisation. Cela n'a pas été facile mais aujourd'hui à 25 ans, je suis conductrice de bus, en CDI.

La mission locale m'a également beaucoup soutenu lorsque je cherchais mon logement. D'abord pendant mon contrat en alternance et surtout à la fin, quand il me fallait quitter la résidence pour étudiants. On a fait beaucoup de dossiers de candidature. Moi, j'étais perdue au milieu de tout ça mais ma conseillère chaque fois me motivait et m'encourageait. Elle n'arrêtait pas de téléphoner partout. Cela a fini par marcher au mois de décembre 2016. Je suis dans un foyer de jeunes travailleurs. C'est pour 2 ans maximum mais on s'occupe déjà de mon dossier 1% patronal.

Merci à la mission locale



ÉCRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

—● J. a 24 ans, elle a obtenu en juin 2016 un diplôme niveau Master II à Science Po Toulouse en « Risques, sciences, environnement et santé ».

Suivi par Pôle Emploi puis l'APEC, elle arrive à la mission locale le 30/11/2016.

Elle recherche un poste de chargée de mission sur la question de l'environnement en regard de sa formation, de ses aspirations et de ses différentes expériences. Ses recherches s'orientent essentiellement vers les parcs naturels, seuls acteurs et porteurs d'emploi dans son domaine.

Lors de son accompagnement avec Pôle Emploi et l'APEC, elle estime que les conseillers se sont contentés de lui donner des offres qui ne lui correspondaient pas et surtout ne l'ont pas soutenue dans son total manque de confiance en elle. J. en retire une expérience lors de laquelle elle n'a pas été écoutée et comprise dans sa démarche professionnelle : « J'étais une parmi d'autres et chacun d'entre nous était accompagné de la même manière malgré nos différences propres ».

Elle est donc arrivée défaitiste, ne voyant pas ce qu'un dispositif supplémentaire pourrait lui apporter.

En parallèle de sa recherche d'emploi, J. occupe un poste d'animatrice scientifique à temps partiel.

Un premier travail de compréhension de ses attentes et de ses aspirations professionnelles a permis à mademoiselle de se sentir écoutée et d'entrouvrir la porte de sa confiance.

Dans un second temps, nous avons travaillé sur la question de l'adaptation du CV en fonction de la « demande », et des capacités, compétences et qualités à valoriser lors des candidatures. Volontairement, je l'ai laissée faire ses recherches d'offres via des réseaux professionnels pour qu'elle se rende compte que l'offre existe et pour qu'elle puisse choisir par elle-même ce sur quoi elle souhaitait se positionner.

Très rapidement, elle a su adapter ses candidatures aux caractéristiques des postes proposés. Elle a aussi arrêté de postuler sur « tout et n'importe quoi » privilégiant la qualité à la quantité.

Beaucoup de candidatures ont été faites (trois à quatre par semaine). Faute d'expérience et/ou de compétences spécifiques, les candidatures ont rarement donné lieu à des entretiens ou alors ceux-ci se sont révélés négatifs. Le résultat qui en découle est un « décrochage » à compter du troisième mois, car ce qui peut paraître peu pour nous, semble en fait une éternité pour la majorité de nos jeunes en recherche d'emploi et surtout du premier emploi. « Cela ne sert à rien de se prendre la tête à personnaliser les candidatures, personne ne voudra de quelqu'un comme moi, ... ».

Toutefois, J. se réinvestit dans ses recherches et vient aux ateliers de recherche d'emploi une à deux fois par semaine. Elle échange avec des professionnels et retrouve le mordant nécessaire à la réussite de son projet.

La Mission Locale s'adresse aussi à ce public qui, à priori, ne présente pas de freins majeurs par rapport à sa qualification, mais est en recherche d'un lieu d'écoute et de compréhension, juste un endroit ou (re)prendre confiance en soi.

Un endroit où l'on ne vient pas en « demandeur d'emploi lambda », mais en public spécifique auquel on apporte une réponse personnalisée.

J. a commencé un CDI temps plein en CUI-CAE, Chargée de mission environnement et développement durable à Sologne Nature Environnement le 13 mars 2017.

Wafé

Pascal

Bonjour,

C'est presque officiel, je ne viendrai plus vous embêter toutes les semaines à la mission locale. J'attends évidemment de signer mon contrat lundi prochain dans la petite ville de Romorantin. Si petite soit-elle, elle n'en a pas moins une mission locale et un foyer de jeunes travailleurs où je vais envoyer mon dossier dans l'attente de trouver un logement.

Mon futur employeur me demande si je suis éligible à un contrat aidé. J'ai indiqué être éligible au CUI-CAE. Je l'ai donc renvoyé vers la mission locale de Trappes pour savoir combien ils peuvent espérer économiser. Faut-il pour se faire que je transfère mon dossier à la mission locale de là-bas aussi ?

Sinon je passerai demain vers 11H car j'ai ma dernière formation avec les Savants Fous avant. Je ne sais pas comment vous remercier de la gentillesse et de l'écoute dont vous avez tous les deux fait preuve dans mon accompagnement. Je suis arrivée chez vous avec une confiance en moi au ras des pâquerettes et j'en ressors en bien meilleure forme morale. Aussi, Pascal, je pourrais écrire le petit témoignage que vous me demandiez avec plaisir et sincérité.

Je m'en vais dans une terre de chasseurs- pêcheurs (conservateurs?). Je ne sais pas si vous êtes amateurs de gibier, mais promis, je vous apporterai un petit souvenir solognot en guise de remerciements!

Bien à vous

J.



—● A priori, S. n'aurait pas dû s'adresser à la Mission Locale. En effet, bonne élève, elle a suivi un parcours scolaire sans aucune difficulté, et elle a obtenu en 2016 un bac S.

Avec un bon dossier, elle postule et accède en septembre 2016 à une classe préparatoire aux écoles de commerce dans un prestigieux lycée Versaillais. En fin d'un premier trimestre difficile, voire douloureux, S. prend conscience de son erreur de choix d'orientation, et réalise qu'elle n'est pas épanouie et que ce cursus n'est pas pour elle une bonne voie.

Malgré sa volonté de ne pas abandonner, elle ne se sent pas capable de se forcer à continuer. En accord avec sa famille elle décide donc d'interrompre cette classe prépa et de prendre le temps de rechercher une nouvelle orientation. Ayant quelques idées, mais qui doivent être validées, elle prend sur le conseil de sa famille rendez-vous avec la Mission Locale pour mettre en place un nouveau projet d'orientation professionnelle.

Sans raisonner en terme de filières possibles, l'entretien va se concentrer sur les intérêts personnels, les valeurs et potentialités de S. et rapidement, il s'avère qu'un élément va émerger. Bien qu'elle n'ait jamais envisagé d'en faire profession, S. est passionnée de pâtisserie, et commence donc à s'autoriser à envisager une orientation vers les métiers de bouche.

Accompagnée dans une recherche de formation, nous trouvons un diplôme qui correspondrait à ses aspirations et à son niveau scolaire, il s'agit d'un bachelor arts culinaires et entrepreneuriat, mais ce cursus ne se fait que dans un seul établissement en Ile de France, à savoir l'école de la Chambre de Commerce Ferrandi à Paris. Après les avoir contactés, il s'avère que le recrutement pour la rentrée à venir est déjà clos. Il faut donc définir, une stratégie alternative et d'attente.

Afin de renforcer et crédibiliser son projet la première étape sera de confirmer par des stages pratiques en entreprises, en pâtisserie et en cuisine l'orientation vers les métiers de bouche. Après le premier stage très concluant en pâtisserie, S. affine son projet et décide de mener une recherche sur les cursus universitaires qui pourraient lier métiers de bouche et commerce, et après contact avec le CIO, s'inscrit en université en licence de management commercial, tout en continuant à effectuer stages et expériences dans le secteur de la pâtisserie.

Pour elle, la solution sera donc un retour en scolarité universitaire, alliée à des compétences pratiques acquises par des périodes en entreprise, avec cette fois une orientation validée et confirmée. Dans un projet de long terme son ambition est la création d'une entreprise de vente et de fabrication de pâtisseries artisanales.

—● C. a 21 ans et a obtenu son BAC scientifique en 2013.

Ne sachant pas quelle voie prendre, il décide de passer un BAFA et de travailler comme animateur.

Ensuite, il postule chez LEROY MERLIN comme employé logistique intérimaire et au bout de quelques mois, il est embauché en CDI. Suite aux conditions d'exercice de cet emploi, il développe une hernie discale et est déclaré inapte par la médecine du travail.

C'est à ce moment-là qu'il vient s'inscrire à la Mission Locale, étant demandeur d'emploi indemnisé..

Il commence un POP collectif le 8 février 2016.

C. est assez démoralisé car il se retrouve sans emploi et sans projet.

Il n'a aucune confiance en ses capacités et se dit incapable de reprendre ses études. Il a très mal vécu son licenciement.

Nous avons pris le temps de rechercher ce qu'il apprécie vraiment, dans quel domaine il s'épanouirait. Il souhaitait secrètement retourner dans le domaine de la chimie mais il pensait que les études étaient trop longues et qu'il n'avait plus le niveau nécessaire.

Nous lui avons alors proposé la formation qualifiante de préparateur en parfum, cosmétique et aromatique en un an en apprentissage dans un centre de formation réputé dans ce domaine l'ISIPCA.

Forcément C. ne se pensait pas capable de réussir les entretiens de sélection. Il avait besoin de réconfort et d'encouragement pour ne pas tout laisser tomber de peur de l'échec.

Nous avons rempli le dossier d'inscription ensemble qui comporte plusieurs pages où il faut indiquer pourquoi on veut devenir préparateur, pourquoi on veut signer un contrat d'alternance, dans quel domaine, ce qu'on veut apporter à l'entreprise etc..., et joindre une lettre de motivation.

Donc durant plusieurs semaines, nous avons travaillé ensemble sa candidature.

L'entretien avec ISIPCA a eu lieu le 12 avril, mi-mai il avait six rendez-vous avec des entreprises partenaires d'ISIPCA.

Dès la première entrevue avec une entreprise (créateur d'arôme et de parfum), celle-ci lui proposait un poste.

Il s'est entretenu avec une seconde société (fabricant de parfums, d'arômes et d'ingrédients actifs en cosmétiques) qui l'a finalement accepté aussi.

Fin mai, Clément a signé une promesse d'embauche, il a débuté son contrat d'apprentissage le 5 septembre 2016.



ECRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

—● J. est suivi à la Mission Locale depuis octobre 2014. J. a connu plusieurs moments difficiles dans sa vie. C'est un enfant placé et suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance depuis ses 10 ans. Il a subi des violences de par son père alcoolique, ce dernier a d'ailleurs tenté de se suicider devant son fils. Aujourd'hui il a rompu tous liens avec sa famille et vit de foyer en foyer. Il est d'ailleurs en procédure de jugement contre ses parents. J. a grandi sans modèles et a besoin d'attache relationnelle et affective. On sent qu'il a besoin d'une personne qui lui servirait de guide dans la vie pour lui inculquer, lui transmettre les codes et les règles de ce monde. J. est sensible et son moral peut jouer les montagnes russes, et ainsi il peut vite déprimer et être pessimiste s'il rencontre un obstacle ou fait face à un échec. J. a une reconnaissance de travailleur handicapé. Il a été hospitalisé en service psychiatrique à l'institut Marcel Rivière, en unité de soins de préparation à l'intégration scolaire. Il était hospitalisé en semaine et retournait les week-ends dans sa famille d'accueil.

Un véritable travail de fond pour le motiver a été effectué par les différents référents qu'il a pu rencontrer dans son parcours, éducateurs ou conseillers de la Mission Locale. Un travail bien plus important et bien au-delà de l'acquisition d'outils de recherche d'emploi.

J. a commencé à fréquenter le service emploi en mai 2016. Son conseiller l'a bien préparé en amont. Tout un travail d'accompagnement renforcé sur l'aspect problématique sociale du jeune a été nécessaire pour l'amener vers l'emploi, notamment un peu de remise à niveau avec son conseiller, mais surtout l'établissement d'un lien de confiance fort, entre le jeune et son conseiller. Ce lien a permis à ce que le jeune se sente en confiance pour être orienté vers d'autres conseillers ou dispositifs. Il avait besoin d'un climat rassurant.

J. était à la recherche d'un employeur en alternance pour un CAP peintre en bâtiment. Il a d'abord commencé par l'atelier CV, puis lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche pour préparer les outils. Puis il est venu aux ateliers de recherche d'emploi afin d'organiser sa recherche d'emploi, avoir des conseils et de l'aide. J. était très demandeur et venait 2 fois par semaine en atelier, en plus de tous les appels téléphoniques et visites plusieurs fois par semaine à son conseiller car il était assez angoissé et avait besoin d'être rassuré. J. a aussi été positionné sur le dispositif « réussite apprentissage ». Son accord pour participer aux différents ateliers de la Mission Locale a été le fruit de cette relation de confiance avec son conseiller. Parce que les ateliers étaient animés par des collègues de son conseiller, dans une structure où il avait ses repères, J. a été participatif et volontaire. Il a aussi été à l'atelier « me regarder » afin de travailler sur l'image qu'il renvoyait aux employeurs, sa posture.

J. est un jeune vif d'esprit, dynamique, et qui a besoin de cadre. Il n'a pas tous les codes pour bien se comporter en société. Il avait d'ailleurs été orienté sur un espace dynamique d'insertion au tout début de son parcours, mais cela n'avait pas pu se faire en raison de son hospitalisation. Par exemple, j'ai eu l'occasion de le voir attendre dehors, avant que la Mission Locale n'ouvre ses portes, en train de chanter assis sur un muret, en écoutant de la musique sur son portable, le son amplifié par une petite enceinte. J'ai dû lui expliquer pourquoi il fallait baisser le volume car il était tôt et qu'avec sa musique au volume élevé et audible de tous, additionné de ses chants, cela pouvait déranger les voisins. Une autre fois, il s'était assis sur le toit d'une voiture, ne comprenant pas la notion de respect ou de détérioration de bien d'autrui. Il n'en avait juste pas du tout conscience et imitait un comportement type, celui qui prévalait dans son environnement, sans en connaître ou comprendre les incidences ni même l'image qu'il pouvait renvoyer de lui en faisant cela.

Je l'ai également rencontré au cours d'un forum emploi, il était en jogging-casquette avec des CV dont le titre ne correspondait pas au poste proposé et des fautes d'orthographe car il avait voulu rajouter tout seul sans se faire corriger et à la va vite une expérience. Il est réactif mais pas forcément réfléchi, il est dans l'immédiateté. Toutes ces petites choses sont des apprentissages de la vie que l'on doit lui transmettre au travers de l'accompagnement dans ses démarches de recherche d'emploi.

J. a un petit niveau scolaire (6ème) et il a dû se remettre à niveau pour pouvoir prétendre intégrer un CAP. Cette étape, dans son parcours, a déjà été le signe de son investissement et de ses efforts et d'une reprise de confiance en soi. J. a fait preuve d'une grande motivation, d'une grande persévérance et d'ingéniosité. Par exemple, dans sa recherche d'employeur en alternance dans le domaine du bâtiment, il a eu l'idée d'aller distribuer ses CV à l'entrée de magasins spécialisés dans les fournitures de produits BTP pour les professionnels afin de rencontrer directement les potentiels employeurs.

Il a fallu cadrer à chaque fois ses démarches, ses outils, sa présentation et son argumentation.

A force de volonté, J. a trouvé un employeur en alternance à Flins, ce qui démontre à quel point il a été mobile dans ses démarches, et a commencé la formation en septembre 2016.

J. est un jeune qui face à un échec ou un mur passe par une phase de déprime. Il faut alors l'accompagner, le suivre et le soutenir. Il a réellement besoin de soutien et il reprend le dessus. Il est en besoin et en demande de créer du lien, affectif, fort, dans un rapport paternel. Il a besoin d'un guide, d'un modèle, d'un mentor, pour lui montrer le chemin. Le travail avec J. a été de l'outiller mais surtout de l'« éduquer ». Mais sa motivation et sa ténacité à surmonter tous les obstacles sont bien ancrées en lui, il peut réussir si on ne s'arrête pas à ce que l'on voit de lui au premier abord, et qu'on lui laisse sa chance.



—● J'ai reçu pour la première fois P. en atelier de recherche d'emploi en mars 2013. Nous avons du mal à communiquer car il ne comprend pas très bien le français malgré la remise à niveau dont il a bénéficié avant son inscription à la Mission Locale. P. est hébergé par de la famille et doit rapidement trouver un travail afin de subvenir à ses besoins et pouvoir accéder à un logement en foyer jeune travailleur.

Conscient à la fois de son absence de formation scolaire et d'expérience professionnelle, P. est prêt à accepter le premier emploi qui se présenterait à lui. Très vite je remarque qu'il a vraiment besoin d'être assisté dans ses démarches car il ne sait pas utiliser l'outil informatique et rencontre de grosses difficultés de lecture. Il ne peut donc pas chercher et répondre seul aux offres d'emploi. Nous commençons par retravailler son CV et sa lettre de motivation. Je l'aide pendant les ateliers de recherche d'emploi à analyser les offres d'emploi diffusées au service emploi de la Mission Locale et à prendre contact avec les agences d'intérim. Nous procédons également à son inscription au Pôle Emploi et il a son premier rendez-vous avec un conseiller peu de temps après.

C'est un jeune homme travailleur et extrêmement motivé. Pour P. le plus important est de travailler peu importe l'emploi exercé. Pour lui son épanouissement personnel au travail n'est pas sa priorité, le travail est un moyen de subsistance. Cela rend sa recherche d'emploi encore plus difficile car il n'arrive pas à justifier son choix pour le poste lorsqu'il est contacté par des employeurs. Il est tout de même recruté par une agence d'intérim spécialisée dans le bâtiment pour effectuer des missions dans la manutention et le nettoyage dans toute l'Île de France.

Avec sa conseillère nous décidons de mettre en place un parrainage afin qu'il bénéficie d'un accompagnement renforcé. Le parrain pourra lui accorder plus de temps, dans sa recherche d'emploi mais aussi l'aider en bureautique et en lecture.

En parallèle, P. et moi travaillons sur son projet professionnel dans le bâtiment et après une longue préparation à l'entretien d'embauche, il finit par intégrer un chantier d'insertion début 2014 qui lui permet de se professionnaliser dans les métiers du bâtiment. Son nouveau contrat (CDDI) lui permet d'accéder à un logement en foyer jeune travailleur. En janvier 2015, Pierre obtient un titre professionnel de peintre en bâtiment.

Il revient me voir au service emploi en janvier 2016 pour l'aider dans sa recherche d'offre dans le bâtiment, car il effectue toujours des missions en intérim dans ce domaine mais n'arrive pas à trouver d'emploi stable avec la crise dans ce secteur.

P. se rend aux forums pour l'emploi organisés par la Mission Locale et par les communes de St Quentin en Yvelines, il est positionné sur des offres de la mission locale et de partenaires, mais il n'arrive pas à exprimer, malgré sa participation aux ateliers de préparation à l'entretien d'embauche, sa motivation pour les postes proposés.

P. décide finalement de changer d'orientation professionnelle et sa conseillère l'oriente vers un POP individuel proposé par la Mission Locale pour faire le point sur sa situation professionnelle et ses envies. P. abandonne en milieu de parcours pour suivre la formation conducteur d'engins CACES 1-3-5. Il obtient uniquement le CACES 1 en mars 2016 et effectue des missions comme préparateur de commandes en intérim régulièrement. P. décide de s'inscrire au permis de conduire car celui-ci est indispensable avec les horaires décalés qu'impose ce métier mais il n'arrive pas à obtenir son code de la route.

P. reste souriant et motivé. Cependant, il a beaucoup de mal à comprendre l'objectif d'un entretien d'embauche. Pour lui, l'employeur devrait lui donner sa chance en le prenant à l'essai et c'est à ce moment-là qu'il pourra lui montrer sa motivation et faire ses preuves sur le terrain. Pour le moment il continue à travailler en intérim où il est décrit comme une personne ponctuelle, disponible et travailleuse.

P. est bien conscient que son petit niveau scolaire et l'étape de l'entretien d'embauche sont de véritables obstacles mais il est bien décidé à les franchir.



ÉCRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

—● N. s'est présenté à la Mission Locale pour la 1ère fois en avril 2015.

Alors âgé de 18 ans, il venait de mettre un terme à sa scolarité en terminale bac pro maintenance industrielle suite à un problème d'épaule invalidant.

Lors de son 1er rdv, il a manifesté le souhait de s'orienter vers le secteur de l'informatique mais était totalement débutant dans ce domaine et ne pouvait argumenter son choix. Après lui avoir exposé les filières et les débouchés dans ce secteur d'activité, j'ai conseillé à N. d'explorer différents sites internet dédiés aux métiers et aux formations en informatique, puis nous avons fixé un nouveau rdv afin de poursuivre la réflexion sur ce projet.

Lors du second rdv, N. me dit vouloir explorer d'autres pistes car, de lui-même, il s'est rendu compte que son projet dans le secteur de l'informatique risquait d'être compliqué à mettre en place et que les formations étaient trop longues.

Il voudrait découvrir le secteur de la photographie, mais le BTM photographe se prépare en 3 ans et la seule école est dans la seine Saint Denis, cela amène N. à renoncer aussi à ce projet.

Je lui propose alors d'être accompagné dans sa réflexion dans le cadre du dispositif « avenir jeune », mais il ne se présentera pas à l'information collective. Le mois suivant, N. dit vouloir mettre en place un projet dans le secteur aéroportuaire, en tant qu'accompagnateur de personnes à mobilité réduite. Pour répondre à sa demande, je lui propose de suivre un POP CO, dans le cadre duquel il pourrait participer à une semaine de découverte des métiers aéroportuaires.

Durant cet entretien, face à « l'instabilité » du jeune et à ses problèmes d'épaule, j'aborde la possibilité de réfléchir à une démarche avec la MDPH78 pour envisager une RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé).

Par la suite, des soucis familiaux obligeront N. à partir quelques mois au pays. Il ne fut donc pas possible de mettre en place le POP CO.

De retour 4 mois plus tard, N. est toujours aussi hésitant sur son orientation. Finalement, il intègre le dispositif « avenir jeune » en septembre mais n'y restera pas plus d'un mois.

Il dit vouloir se consacrer au permis de conduire, s'être inscrit en auto-école pour passer le code et rechercher un emploi. Je lui propose donc de faire appel à la prévention spécialisée pour l'accompagner à Pôle Emploi et dans les agences d'intérim pour s'inscrire.

En parallèle, nous commençons les démarches avec la MDPH78 puis, quelques semaines plus tard, il repart à nouveau au pays, 4 mois, avec sa mère souffrante.

A son retour, nous reprenons la démarche de demande de RQTH.

Titulaire du code de la route en mars 2016, nous mettons en place une action citoyenne dans le cadre du dispositif « permis d'agir » pour permettre à N. de financer une partie des heures de conduite.

En parallèle des quelques démarches de recherche d'emploi, N. débute ses heures de conduite en mai 2016 et le dossier RQTH est transmis à la MDPH78.

Durant l'été, N. repart au pays pour les vacances avec sa mère qui ne veut pas le laisser en France sous la « surveillance » de ses sœurs.

A son retour début septembre 2016, face aux difficultés rencontrées par N. dans sa recherche d'emploi, à son manque de confiance, j'envisage avec lui la possibilité de postuler sur des offres de service civique, où l'accès est parfois un peu plus simple qu'en emploi classique.

Ayant manifesté l'envie de travailler avec des enfants, nous avons postulé sur des offres en lien avec ce public. Quelques temps plus tard, N. est convoqué pour un entretien dans une école pour une offre « éveil à la citoyenneté par le foot » et il débutera son service civique en octobre.

Finalement, il sera en soutien de l'équipe enseignante pendant la classe et les récréations ; N. découvre un nouvel environnement et après quelques semaines, souhaite se former au BAFA. Nous recherchons des centres de formation et il suit le BAFA théorique début 2017. Il ne s'est pas senti à l'aise pendant cette formation et ne veut pas la terminer.

Lors du dernier rdv, il m'explique avoir remplacé une ATSEM pendant un mois dans l'école et avait envisagé de passer son CAP petite enfance pour s'orienter vers cette voie, puis après avoir à nouveau hésité (était épuisé en fin de journée, douleurs à l'épaule, métier qui souffre d'une image un peu négative, univers très féminin,...), il ne voulait, à nouveau plus poursuivre dans ce domaine.

N. est encore en service civique jusqu'aux vacances d'été, nous avons donc encore quelques mois pour peut-être réussir à ce qu'il travaille son projet...



—● Quel accompagnement proposer ?

J'ai accueilli D. en 2015 pour la 1ère fois. Il était orienté vers la Mission Locale dans le cadre de la convention de coopération entre la ML et Pôle Emploi. Sur papier, son profil correspondait aux critères : âgé de 22 ans et n'ayant obtenu aucun diplôme durant sa courte scolarité. Sa famille venait d'emménager à Saint Quentin en Yvelines depuis peu.

La formalisation de ce partenariat se traduit pour le candidat qui s'est présenté au Pôle Emploi, par une convocation qui lui est adressée pour un 1er rdv avec un conseiller de la ML. En cas d'absence, nous lui proposons un deuxième RDV. En cas de non présentation à cet entretien, le demandeur d'emploi est redirigé vers le Pôle Emploi.

D. a suivi ce parcours avant de se présenter spontanément un jour à l'accueil de la ML. Il a donné à l'accueil, le nom de la conseillère qui était inscrit sur les 2 convocations qu'il n'a pu honorer. J'ai décidé de le recevoir. A l'entretien, il m'explique alors que son état de santé le contraint à se rendre tous les 2 jours à l'hôpital pour y recevoir des soins. C'est un rythme bien rôdé dans lequel il est depuis au moins 4 ans. La situation ne pourrait évoluer positivement qu'avec une greffe.

Sa famille a fait les démarches pour qu'il obtienne la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, ainsi que l'Allocation Adulte Handicapé.

Nous avons eu plusieurs entretiens, toujours difficile à programmer à l'avance en raison du traitement répétitif et de la fatigue engendrée par celui-ci. J'observais de la souplesse en l'accueillant lorsque c'était possible pour lui d'être présent. Cet accord tacite ne pouvait malheureusement pas dépasser le cadre de mon bureau. Car malgré sa demande d'accéder à un emploi, D. ne pouvait pas être véritablement disponible pour rechercher un emploi et s'investir dans une activité professionnelle, avec des périodes d'indisponibilité si récurrentes. Je lui ai proposé de rencontrer CAP Emploi dont la mission est l'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap. Mais il a refusé.

En faisant un retour sur cet accompagnement, je réalise avec frustration les limites auxquelles je peux me heurter parfois dans le cadre de mon activité professionnelle. Me sautent aux yeux les barrières difficilement franchissables, comme ici le rythme de vie imposé par l'état de santé du jeune D., face à une recherche d'emploi qui exige une mobilisation constante.

Ainsi, quel aura été mon rôle auprès de D. en dehors de l'écouter ? Cette écoute est-elle jugée pertinente (voire utile) pour les autres acteurs du système ? D. allait certes mieux en se sentant écouté, mais sa principale demande exprimée demeure l'accès à l'emploi. Or je ne vois pas comment je peux y répondre.



ÉCRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

—● Monsieur Q. vient à la Mission Locale depuis décembre 2014 pour travailler un projet de formation. Originaire du Sénégal, il est arrivé en France dans le cadre du regroupement familial.

A son arrivée, Q. est peu communicant. Il est orienté à la Mission Locale par le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Elancourt. La demande de titre de séjour est alors en cours auprès de la Préfecture. Sa situation administrative ne lui permet pas d'être éligible aux dispositifs de droit commun. En attendant l'obtention de son récépissé (avec autorisation de travailler), une orientation vers des associations ou des maisons de quartier pour des cours d'alphabétisation lui est proposée. Il doit reprendre contact une fois son récépissé obtenu.

En février 2015, il reprend contact auprès de la Mission Locale. Il vient d'obtenir son récépissé de demande de titre de séjour avec autorisation de travail. Il souhaite travailler un projet de formation. Mais il a peu progressé en français. Deux solutions sont envisagées. Une orientation vers le dispositif « Avenir Jeunes » avec FREE COMPETENCES pour des cours de français avec pour objectif l'insertion professionnelle. Autre possibilité, une orientation vers le dispositif de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), proposant des cours de français aux migrants non européens.

Au final, une orientation vers le dispositif « Avenir Jeunes » est, alors, décidée. Mais suite aux tests d'entrée, sa candidature est rejetée au motif qu'il n'est pas suffisamment communicant à l'écrit. En effet, le candidat doit être un minimum communicant à l'oral et à l'écrit car l'objectif premier d'Avenir Jeunes est de travailler le projet professionnel.

Face à ce constat, je propose une orientation vers le dispositif de l'OFII, et de réévaluer une nouvelle orientation vers le dispositif « Avenir Jeunes » une fois effectuée ses heures de français avec STARTER.

Suite à l'évaluation par STARTER, 160 heures de formation en cours semi-intensifs lui ont été prescrites. Cependant, du fait qu'il n'avait pas signé à son arrivée en France de Contrat d'Accueil et d'Intégration avec l'OFII, ce dernier a refusé de financer les heures de français ce qui retarda son entrée en formation. Avec l'aide d'un éducateur prévention, Q. a engagé des démarches auprès de l'OFII et a pu signer son Contrat d'Accueil et d'Intégration. Il a obtenu entre temps un titre de séjour de dix ans.

En décembre 2015, une nouvelle orientation vers FREE COMPETENCE et le dispositif « Avenir Jeunes » a été décidé. Les cours de français avec l'OFII lui ont permis de suffisamment progresser à l'oral et à l'écrit (malgré des lacunes) en français pour pouvoir intégrer le dispositif. Au cours des mois suivants, il a travaillé son projet professionnel. Il s'est orienté dans un premier temps vers la plomberie en alternance. Mais son niveau scolaire ne lui a pas permis de continuer dans cette voie. Il s'est orienté vers l'étanchéité plus porteuse en termes d'emploi et plus accessible. Il a pris contact auprès du CFA CFMBTP à Trappes et a cherché des stages en vue de la signature d'un contrat d'apprentissage. Après plusieurs candidatures et deux stages concluants, il signe un contrat d'apprentissage pour un CAP étanchéité en septembre 2016, soit moins de deux ans après son arrivée en France.

L'histoire de Q. est un exemple parfait de réussite car malgré ses lacunes en français à son arrivée et à son petit niveau scolaire, il a réussi à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé à force de travail, de sérieux et de patience, à savoir intégrer une formation diplômante. Même si le chemin est encore long.



—● M. est un jeune malien. Son père décède lorsqu'il a 3 mois, et il est élevé par sa mère jusqu'à l'âge de 2 ans. Il est ensuite confié à la cousine de sa mère à Bamako pour son éducation.

À l'âge de 6 ans, sa mère s'installe à Bamako, et récupère son fils. Elle assure son éducation jusqu'à l'âge de 15 ans où elle décède. Sans soutien, livré à lui-même, il arrête sa scolarité en 2013, fait des petits boulots (aide cuisinier, serveur, aide maçonnerie...) pour subvenir à ses besoins.

En 2014, il quitte son pays, le Mali, à l'âge de 16 ans, pour l'Algérie où il travaille 4 mois.

Il continue son périple vers la Lybie, arrêté par la police des frontières à Somarata, il est emprisonné 2 semaines. Un homme inconnu paye sa caution pour sa libération, en échange, il travaille pour lui 2 mois. Il retrouve la communauté Malienne installée en Lybie, qui l'aide à trouver un petit boulot. Il vit en communauté et travaille dans le bâtiment, et les champs. Il expose son projet de venir en France à sa communauté. Aidé par celle-ci, il est présenté à un passeur. Le fruit de son travail, ses économies, lui permettent de financer sa traversée vers l'Europe via l'Italie.

En 2015, M. embarque en direction de Lampedusa. A son arrivée, il est arrêté, puis pris en charge par les autorités italiennes ; il séjourne dans un centre, fait des petits boulots, s'inscrit dans un club de foot, participe à la vie sociale italienne.

En janvier 2016, M. arrive en France précisément à Paris, seul et sans avoir l'appui d'un réseau. Il n'avait pas de point de chute prévu à son arrivée. Étant mineur il a été orienté vers l'ASE. Il se voit refuser la prise en charge pour cause d'incohérence dans ses documents.

Arrivé à Trappes, il est reçu à la Mission Locale le 10 Février 2016, il dormait dehors et ne pouvait trouver d'hébergement via le 115, car il est mineur.

Nous l'avons mis en relation avec un autre jeune homme que nous suivons et qui est également sans papier, à partir de ce moment-là, il a dormi dans la cuisine d'un foyer.

Suite au refus de l'ASE, le courrier spécifiait de se diriger vers le secteur d'action sociale, nous avons donc pris contact mais de ce côté-là, nous avons également essayé un refus de suivi.

Suite à des problèmes de santé, nous lui avons fait rencontrer « les médecins bénévoles » et avons monté un dossier AME, sa prise en charge a débuté en avril 2016.

Il a également été orienté sur les Restaurants du Cœur.

Nous lui avons fait rencontrer le 29 janvier 2016 un éducateur du service de Prévention Spécialisée de Trappes.

L'éducateur l'a accompagné au CIO où M. a passé des tests afin de connaître son niveau scolaire ; résultat niveau 3ème des collèges. En avril 2016, il est positionné sur le dispositif des primo-arrivant de l'Éducation Nationale (CASNAV) :

- Inscription au lycée Henri Matisse de Trappes pour un perfectionnement en langue française et découverte de l'histoire de France.
- Inscription au Centre de Formation aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFMBTP) de Trappes, pour une découverte des métiers et une définition de projet professionnel.

Avant d'avoir une place sur ce dispositif, nous lui avons fait bénéficier de cours de français avec l'association Hampaté Bâ.

M. s'est montré très motivé durant sa formation. En fin d'année, il a été orienté au Lycée Louis Bascan à Rambouillet pour préparer un CAP service en salle.

Afin de permettre à M. d'apprendre dans les bonnes conditions, l'éducateur du club de prévention a fait une demande de place à l'internat du Lycée en juin 2016 ; puis a sollicité le service social du lycée pour une prise en charge. Fin août 2016, le dossier de M. est passé en commission. En septembre, il a obtenu une réponse favorable.

Inscrit à l'internat, en semaine M. dort dans le dortoir (du lundi au vendredi matin). La question s'est tout de suite posée pour un hébergement les week-ends et durant les vacances scolaires.

Connu par le Secours Catholique suite à une demande d'aide pour lui financer une licence de foot pour le club de Trappes, il anime depuis des activités pour l'association pour des enfants hébergés en foyer d'urgence avec leurs parents.

Au vu du comportement de M., le Secours Catholique n'a pas hésité à solliciter des « parrains » pour l'héberger. Grâce à la solidarité des ceux-ci et du Lycée Louis Bascan, M., ne dort plus dans les cuisines du foyer.

Le Secours Catholique et le Secours Populaire, l'éducateur du club de prévention et l'assistante sociale du Lycée l'ont beaucoup soutenu.

La situation de M. a considérablement évolué, mais actuellement, il est freiné dans ses démarches, par l'absence de titre de séjour qui lui permettrait de consolider son projet professionnel et son insertion sociale. Une demande de passeport est en cours, ainsi il pourra demander son premier titre de séjour.

Il est fier de nous présenter ses bulletins scolaires qui sont exemplaires, tous les avis des professeurs sont unanimes, il est impliqué, respectueux et volontaire.



ÉCRITS CROISÉS

DES JEUNES ET DES CONSEILLERS

—● Originaire du Sénégal où il est né, I. a fui son pays pour échapper à la misère dans laquelle sa famille se trouvait et faire le deuil de son frère décédé. Il a traversé le Mali, le Burkina Faso, le Nigeria, la Lybie et enfin l'Algérie où il a pris un bateau pour l'Italie. De l'Italie il va passer en France et rejoindre Paris. A Paris, sur les conseils d'une dame, il va venir à Trappes car selon celle-ci, « il y a beaucoup de personnes de couleur qui pourront lui venir en aide ». Dans les faits, il se retrouve dans les couloirs d'un foyer à Trappes et survit comme il peut. Sur les conseils d'un ami, il prend contact avec nos services qui vont l'aider à obtenir une prise en charge jeune mineur auprès des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Suite à l'acceptation de sa demande, il a été orienté vers le département de la Sarthe pour son accompagnement à partir du mois d'avril 2015.

Fin novembre 2015, ce dernier se présente à nos services car il ne souhaite plus rester à l'hôtel dans le département de la Sarthe où, selon ses dires, il ne fait rien de ses journées et n'a pas le sentiment d'être accompagné par le service mandaté pour l'aider.

Le fait qu'il soit mineur nous amène à nous rapprocher du service dans lequel ce jeune devrait normalement se trouver. Après un échange avec ce dernier nous convenons que le jeune doit retourner auprès du service qui doit normalement assurer son suivi.

Durant notre échange nous faisons part des doléances du jeune concernant ses rapports avec leur service (sentiment de ne pas être entendu et aidé). Du point de vue de l'établissement, ce jeune homme n'est pas très facile à vivre et a du mal à entamer les démarches que les éducateurs lui demandent de faire. Nous en restons là, et le jeune regagne son hôtel dans la Sarthe.

Fin décembre il est de nouveau sur le territoire de Trappes et reprend contact avec nos services. Nous essayons de le convaincre que, pour son bien, il est important qu'il puisse regagner la Sarthe pour être aidé par l'équipe éducative mais il refuse. Depuis, il dort dans les cuisines d'un foyer.

Au regard de sa situation, nous avons essayé de comprendre pourquoi un jeune homme pris en charge par l'Etat pendant pratiquement neuf mois fait le choix de se retrouver en situation irrégulière à sa majorité. Il aurait pu ou dû, dans la continuité de sa prise en charge, bénéficier d'une prise en charge jeune majeur qui l'aurait aidé à élaborer son projet d'insertion sociale et professionnelle et lui aurait permis d'obtenir un titre de séjour l'autorisant son titulaire à travailler afin qu'il puisse envisager un avenir sur notre sol. Mais à cette question nous n'avons pas eu de réponse...

Aujourd'hui, il se retrouve en situation irrégulière sur notre territoire et nous sommes donc dans l'impossibilité de créer les conditions de son insertion sociale et professionnelle...

Sauf, qu'après plusieurs rendez-vous à la Préfecture durant cette année 2016, le jeune s'est vu délivrer début janvier 2017 une première demande de récépissé de carte de séjour qui l'autorise à travailler de « manière accessoire », soit un peu plus de 900 heures dans l'année. Muni de ce document, il a décroché un contrat de travail à temps partiel, et a pu accéder à un hébergement en FJT. Cependant, la partie n'était pas encore gagnée, car son titre n'est valable que pour une période de 6 mois. A l'issue de cette date, ce jeune homme devra avoir décroché un emploi en CDI à temps complet s'il veut se voir délivrer son titre de séjour. Nous travaillons avec lui pour qu'il puisse décrocher un CDI temps complet et ainsi envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Début juin 2017, il vient d'obtenir un titre de séjour l'autorisant à travailler sans restriction. Une nouvelle vie commence pour lui.



LES JEUNES ACCUEILLIS À LA MISSION LOCALE

en 2016



LES JEUNES ACCUEILLIS

EN 2016

Alors qu'en 2015, nous avons atteint un nombre « record » de jeunes en contact, ce nombre a diminué de 207, soit 5.8% en 2016.

C'est la première fois depuis 2009, qu'il est inférieur à 3400 jeunes. Cette baisse est imputable pour les deux tiers à la chute du nombre de premiers accueils qui est de 130 jeunes. En 3 ans, le nombre de premiers accueils a baissé de presque 22%.

En 2014 et 2015, notre baisse était inférieure à la baisse régionale, mais cette année, nous sommes à moins 11% contre moins 8% au niveau régional. L'ensemble des Missions Locales au niveau national, constate ce même phénomène et cherche à le comprendre afin de mettre en place des stratégies proactives vis-à-vis des nouveaux jeunes.

L'explication nous paraît double. D'un côté le contexte, avec d'une part une augmentation du taux de réussite aux examens et donc plus de possibilités de poursuite d'étude, et d'autre part des volumes de jeunes orientés vers les Missions Locales par Pôle Emploi, qui après avoir fortement chuté, restent faibles. Et ce n'est pas du côté des évolutions démographiques qu'on peut trouver une explication, car elles sont trop lentes pour avoir un impact violent. Et d'autre part, sans doute le fonctionnement des jeunes change-t-il, tandis que l'offre se multiplie.

Ces jeunes sont nés avec un ordinateur, ou au moins un téléphone portable dans le berceau. Les NTIC répondent parfaitement à leur besoin d'immédiateté de par leur accessibilité 24h/24. Et on y trouve de tout, y compris du conseil et de l'accompagnement payants, sans que cela soit un gage de qualité. Nous constatons aussi que se créent des réseaux de solidarité confessionnelle, qui peuvent soutenir des projets et proposer des offres d'emploi, et ainsi capter des jeunes.

Ou alors, peut-être que la transition scolarité initiale-entrée dans la vie active est redevenue fluide, et qu'à court terme les jeunes n'auront plus besoin de passer par la case Mission Locale. Cette hypothèse pourrait constituer une bonne nouvelle, mais elle reste cependant à vérifier.



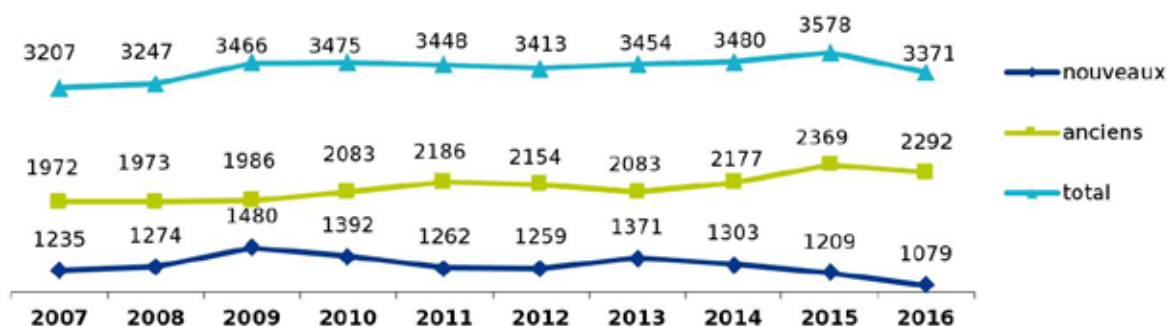
. 3 371 .

JEUNES SUIVIS

Parmi les **3371 jeunes suivis**, les nouveaux n'en représentent qu'environ 32%. Les 2292 autres jeunes étaient déjà suivis depuis 1 à 3 ans pour 73% d'entre eux, 4 à 6 ans pour 21.5% et 5.5% fréquentent la Mission Locale depuis 7 à 12 ans. Parmi ces longs suivis, certains

jeunes ont largement dépassé les 26 ans, mais ont du mal à couper le lien avec leur conseiller, et ne trouvent pas ailleurs le même service ou ne veulent pas essayer de le chercher.

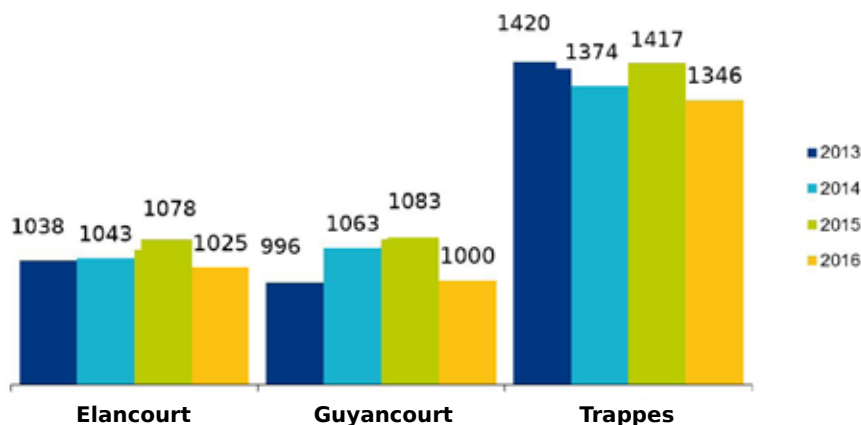
● Evolution du nombre de jeunes suivis, anciens et nouveaux



Le nombre « d'anciens » a nettement moins diminué que celui des premiers accueils, étant en baisse de 3% par rapport au volume record de 2015. Dans un contexte économique qui s'est peu amélioré, les jeunes satisfaits de notre service continuent à s'adresser à nous, ceci

étant corrélé avec le niveau scolaire et l'origine socio-économique. Ainsi, traditionnellement les anciens sont beaucoup plus nombreux que les nouveaux dans les quartiers en politique de la ville de Trappes où ce pourcentage frôle les 75%.

● Evolution du nombre de jeunes reçus sur chaque antenne



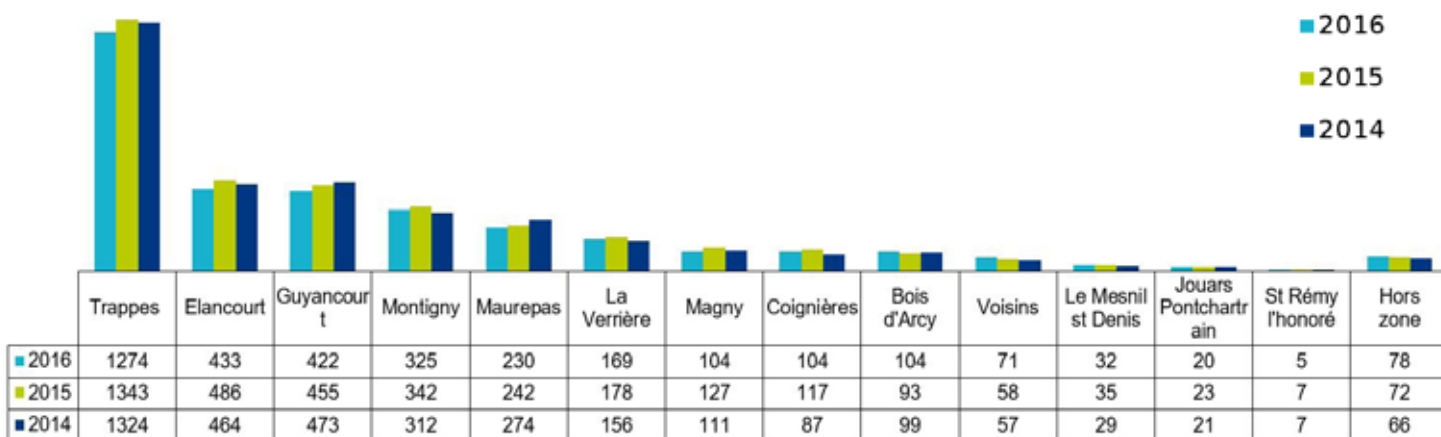
La baisse du nombre de jeunes accueillis s'observe sur toutes les antennes. Elle varie entre 5% et 8 %.



LES JEUNES ACCUEILLIS

EN 2016

Evolution du nombre de jeunes reçus par commune les 3 dernières années



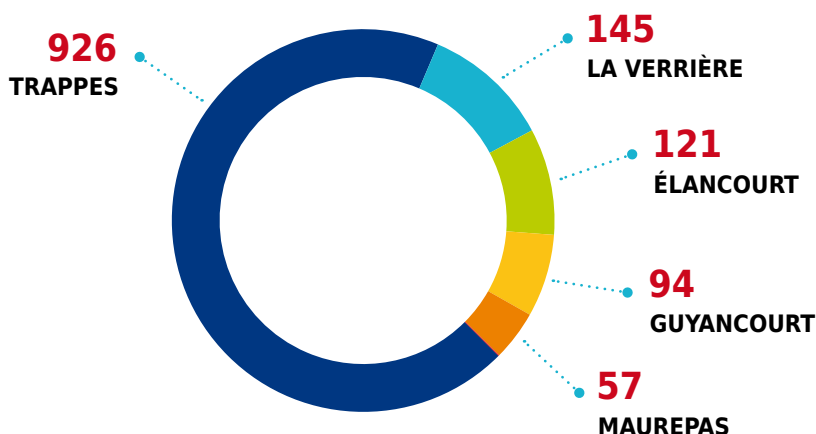
Seulement deux communes voient leur nombre de jeunes augmenter. Bois d'Arcy (11.8%), après une petite baisse à contre-courant en 2015, et surtout Voisins le Bretonneux (22.4%) ce qui permet de rattraper une partie de la chute de 2014 (-28.8%). Plusieurs communes importantes, telles Trappes, Montigny, Maurepas ou La Verrière baissent d'environ 5%, tandis que Guyancourt et Elancourt baissent de 7.3% et 10.9%. Et surtout, le nombre de jeunes Magnycois a baissé de 18.1%, car ne pouvant remplacer un congé maternité, nous avons dû suspendre les permanences pendant 6 mois. A l'automne 2016, celles-ci ont repris et une nouvelle conseillère est en charge des jeunes de Magny, ce qui permet de retrouver une fréquentation normale.

Environ 93% des jeunes que nous accueillons résident dans l'une des 9 communes de SQY que nous couvrons, et les trois communes qui accueillent des antennes, Trappes, Elancourt et Guyancourt, regroupent 63% des jeunes reçus.

On observe aussi des écarts importants entre le poids que représente la population totale de chaque commune de notre territoire et le pourcentage des jeunes accueillis par commune. L'écart le plus notable concerne Trappes qui ne représente que 15% de la population mais où résident 37% des jeunes fréquentant la Mission Locale. Une autre commune a aussi un pourcentage de jeunes plus élevé que le poids de sa population, c'est La Verrière avec 5% contre 3%. Ces deux communes sont aussi celles dont la population résidant en quartiers en Politique de la Ville est la plus importante. Pour Guyancourt, Elancourt et Coignièrès, le pourcentage de jeunes est assez proche du poids de ces communes. Pour toutes les autres, il est plus faible, atteignant 9.6% des jeunes en suivi pour 18% de la population à Montigny et 2.1% pour 6% à Voisins.

2.5% résident « hors zone », ce sont des jeunes qui résidaient sur notre territoire et qui l'ont quitté pour des raisons professionnelles, personnelles ou de coût du logement.

Les jeunes résidant en Quartier Politique de la ville

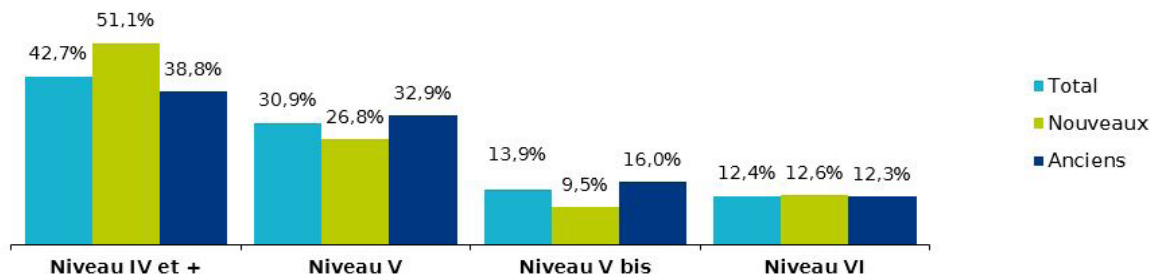


Parmi l'ensemble des jeunes accueillis, **1344 jeunes**, soit quasiment **40%**, résident en Quartier Politique de la Ville, répartis sur 5 des 13 communes que couvre la MLSQYE.

Le pourcentage de jeunes en QPV, est de 86% à La Verrière, 73% à Trappes, et seulement de 28% à Elancourt, 25% à Maurepas, et 22% à Guyancourt.



● Niveau de formation de l'ensemble des jeunes, anciens et nouveaux

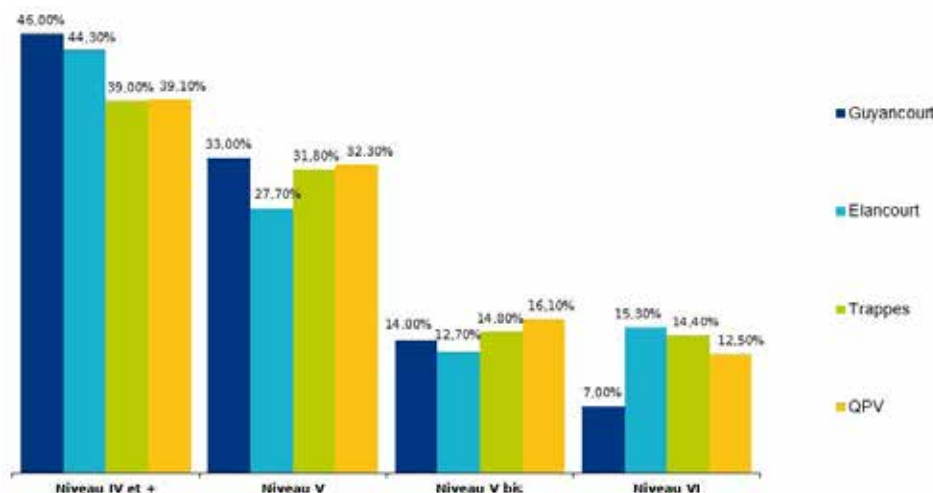


Le fait notable est l'augmentation du taux de jeunes ayant un niveau IV ou plus, due au fait que pour la première fois plus de la moitié des premiers accueils ont atteint ce niveau.

Si l'on compare les niveaux des nouveaux et des anciens, les écarts sont très importants. En faveur des nouveaux pour le niveau IV et plus (51.1% contre 38.8%), et dans une moindre mesure en faveur des anciens pour les niveaux V

et V bis. Par contre le pourcentage de nouveaux de niveau VI est supérieur à celui des anciens, mais cela est dû aux mineurs isolés étrangers qui ont été peu ou pas scolarisés. A noter que **1394 jeunes** (41.3%) n'ont obtenu aucun diplôme, **1058** (31.4%) ayant obtenu le bac ou un diplôme supérieur.

● Niveau de formation de l'ensemble des jeunes, par antenne



Cette représentation graphique montre que le niveau de formation initiale diffère assez sensiblement selon les antennes, les données par communes montrant des écarts encore plus importants. Ainsi c'est à Trappes qu'il y a le moins de jeunes de niveau IV et plus, 39% à rapprocher de 43% à Elancourt et 46% à Guyancourt. Mais ils y sont globalement plus nombreux à avoir un niveau V ou V bis.

C'est à Elancourt que le pourcentage de niveau VI est le plus élevé, mais cela est dû en partie aux mineurs isolés étrangers.

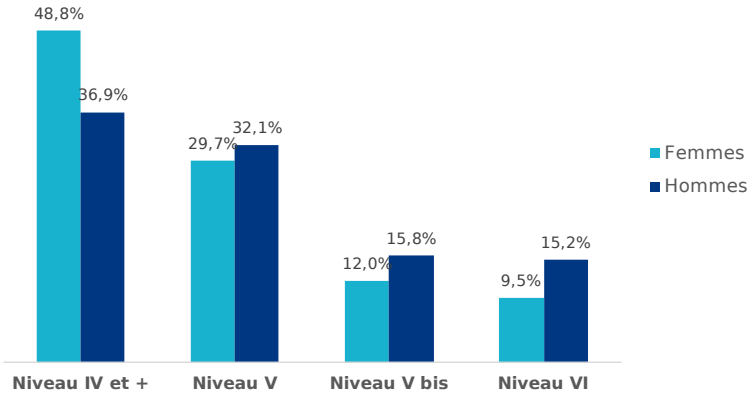
En ce qui concerne les jeunes résidant en QPV, leurs niveaux de formation ressemblent à ceux des trappistes, car près de 70% d'entre eux résident sur Trappes.



LES JEUNES ACCUEILLIS

EN 2016

Niveau de formation de l'ensemble des jeunes, par sexe



Le tableau par sexe montre que les hommes ont un niveau de formation initiale très sensiblement inférieur à celui des femmes. Ainsi, la proportion d'entre eux qui ont un niveau VI, V bis ou V est toujours nettement supérieure à la proportion de femmes. Et pour les jeunes de niveau IV, c'est l'inverse, puisque 48,8% des femmes ont atteint ce niveau à comparer à seulement 36,9% des hommes.

Âge des jeunes reçus, au 31 décembre 2016



D'une année sur l'autre, la répartition par âge reste très stable.

Si le pic se situe à 22 ans, on constate que la population que nous suivons est assez âgée puisque le diagramme est décalé vers la droite.

On observe peu de différence d'âge selon le sexe, hormis pour les mineurs qui sont pour 72% des hommes, on retrouve là l'impact de l'accueil des mineurs isolés étrangers, et l'effet du décrochage scolaire plus précoce chez les garçons.

Sexe des jeunes reçus

48,9 %
FEMMES

51,1 %
HOMMES

Comme chaque année, nous sommes proches de la parité. Les jeunes femmes sont légèrement minoritaires parmi l'ensemble des jeunes, et sur chacune des antennes.



. 1 079 . NOUVEAUX JEUNES OU PREMIERS ACCUEILS

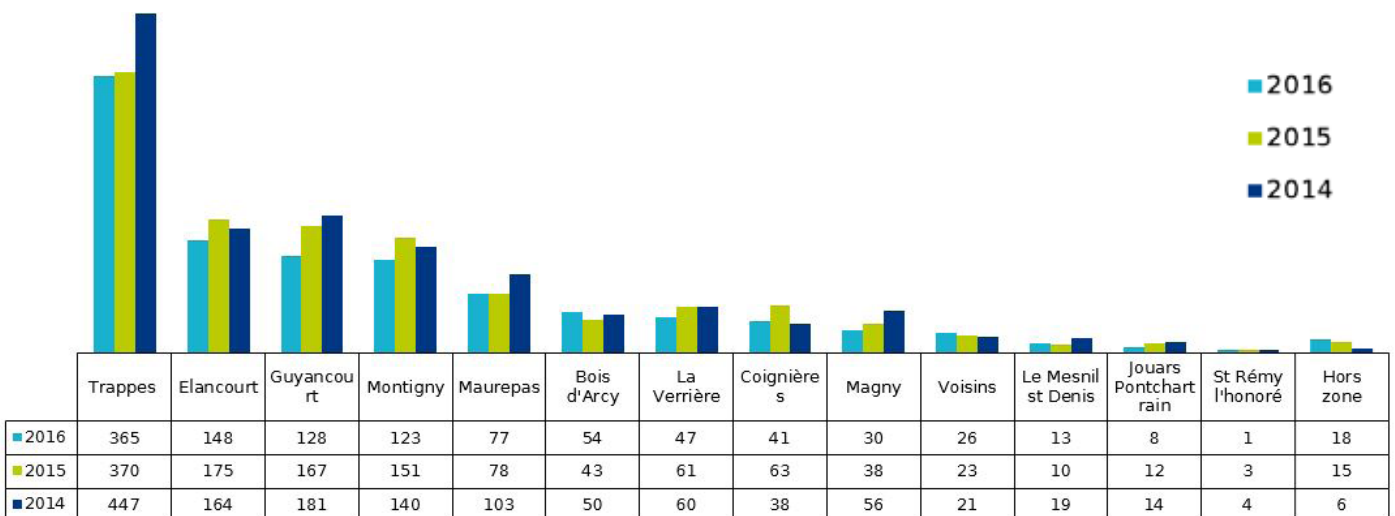
● Evolution du nombre de nouveaux jeunes, depuis 10 ans



Comme nous l'avons déjà vu précédemment, les nouveaux ne représentent cette année que 32% de l'ensemble des jeunes reçus, alors que ce ratio oscillait entre 35 et 40%. Et pour la première fois depuis 2003, ce nombre est inférieur à 1200 jeunes.

Parmi ces nouveaux, **395 résident en QPV** dont un peu plus de 60% de trappistes.

● Evolution du nombre de nouveaux jeunes reçus par commune les 3 dernières années



Un tiers des nouveaux habitent Trappes, et 13.7% habitent à Elancourt, 11.9% à Guyancourt et 11.4% à Montigny. Les premiers accueils représentant des volumes modestes, les évolutions sont plus sensibles que pour l'ensemble

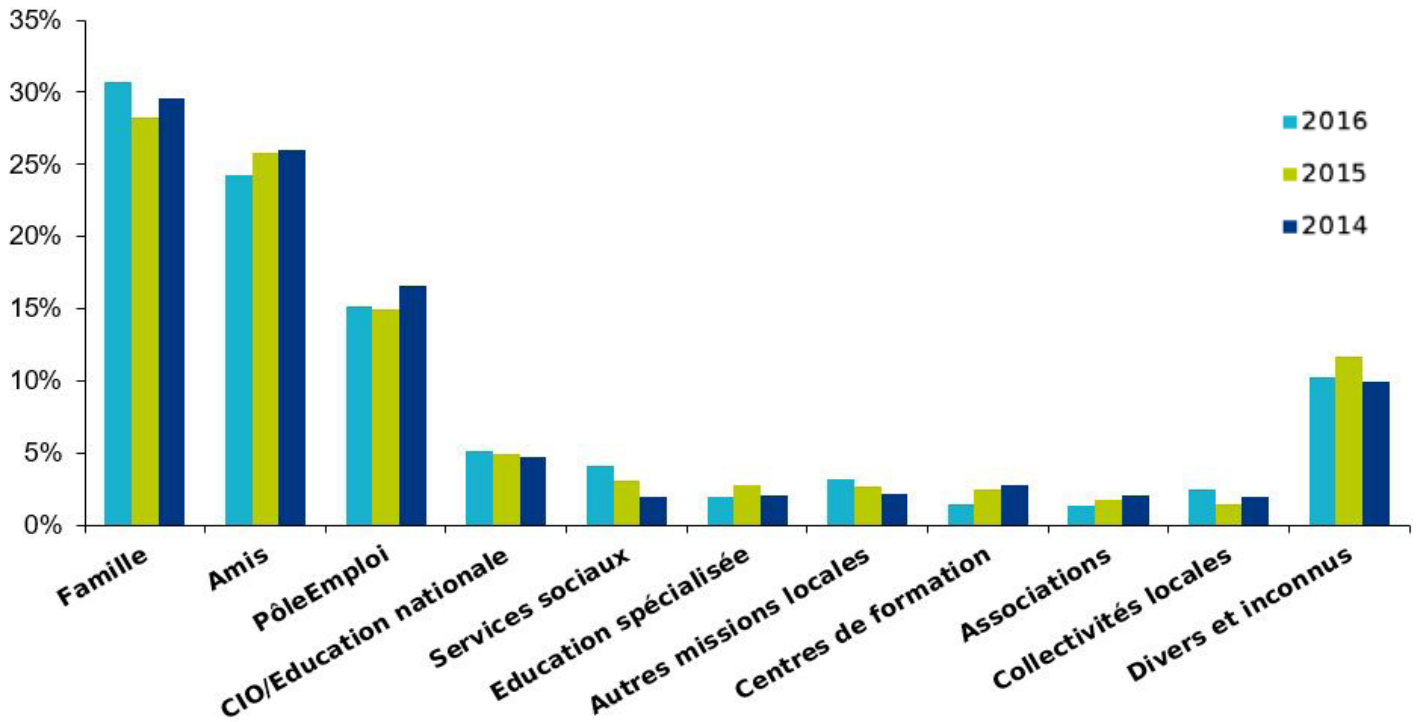
des jeunes. Ainsi on observe des baisses importantes à Montigny (-18.5%), La Verrière (-23%), Guyancourt (-23.4%) et à Coignières (-35%). A l'inverse, nous constatons une hausse de 25.6% pour Bois d'Arcy.



LES PREMIERS ACCUEILS

EN 2016

Comment les nouveaux jeunes ont connu la Mission Locale



Ce tableau est établi à partir des déclarations des jeunes sur « comment ils ont connu la Mission Locale », une seule réponse étant possible. Ces éléments constituent un indicateur de notre notoriété auprès des jeunes, de leurs familles et de nos partenaires, et pour ces derniers peut permettre de repérer certains points d'amélioration.

Comme chaque année, les nouveaux viennent majoritairement (55%) à la Mission Locale suite aux conseils de leur famille ou de leurs amis. Le pourcentage de nouveaux venus suite à une orientation ou une proposition faite par les conseillers Pôle Emploi s'est stabilisé à 15.2%,

pour mémoire lorsque le nombre de jeunes orientés en cotraitance n'était pas contingenté, il avait atteint 36% en 2009. Les autres « sources de venue » à la Mission Locale ont un impact bien plus faible. Ainsi le CIO et l'éducation nationale sont cités dans à peine 5% des cas, suivis par les services sociaux, les clubs de prévention, la Mission Locale qu'ils fréquentaient avant, ..., qui se situent tous entre 2 et 3%.

Ainsi, plus de la moitié des jeunes arrive à la Mission Locale via leurs réseaux familiaux ou relationnels, et une petite moitié, via nos partenaires.

Sexe des nouveaux jeunes reçus

48,8 %
FEMMES

51,2 %
HOMMES

Comme pour l'ensemble des jeunes suivis, nous sommes très proches de la parité. Les femmes sont majoritaires sur l'antenne de Guyancourt, c'est équilibré sur celle de Trappes, et elles sont minoritaires sur Elancourt, toujours l'effet des MIE.

LES PREMIERS ACCUEILS

EN 2016



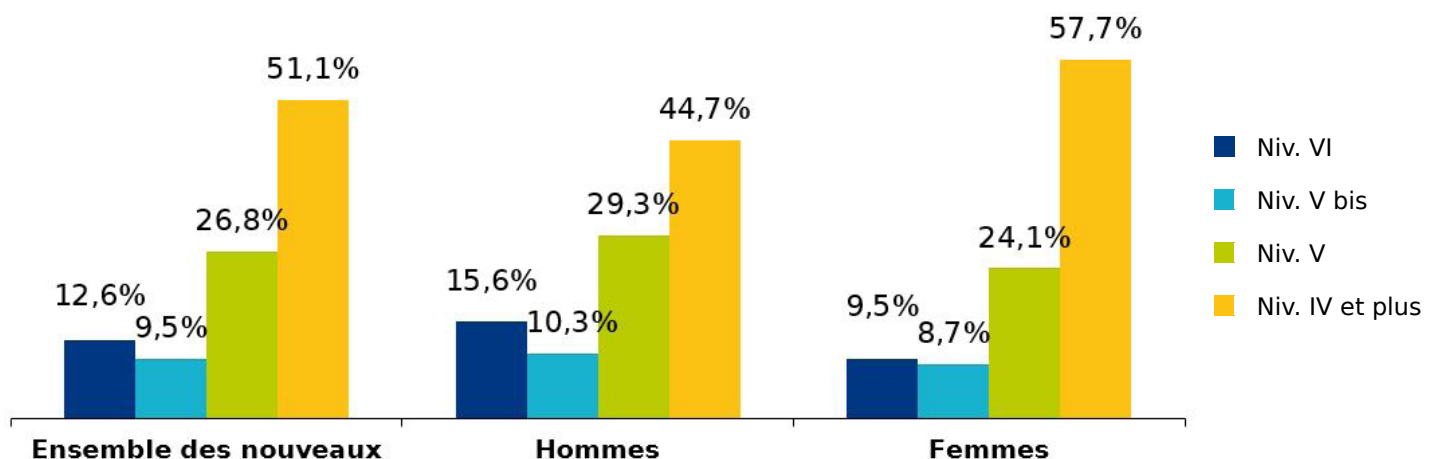
—● Âge par sexe des nouveaux jeunes reçus



Globalement, comme les années précédentes, beaucoup plus d'hommes que de femmes ont entre 16 et 18 ans, et à l'inverse à partir de 21 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cela s'explique par la durée de la scolarité initiale, certains jeunes hommes quittant le

système scolaire tôt avec un niveau de formation faible, tandis que les femmes poursuivent plus longtemps leur scolarité, atteignent un niveau plus élevé, et on retrouve aussi le phénomène MIE.

—● Niveau de formation initiale des nouveaux jeunes reçus



Le niveau de formation des jeunes au premier accueil a sensiblement évolué cette année. Ainsi plus de la moitié d'entre eux a atteint le niveau IV ou plus, tandis que les pourcentages baissent pour tous les niveaux inférieurs

On constate aussi que les femmes ont un niveau de formation très sensiblement plus élevé que les hommes. Ainsi, 57.7% d'entre elles ont un niveau IV ou plus, contre 44.7% des hommes. Inversement, elles sont 6.1% de

moins à avoir atteint un niveau VI, mais cela est en partie dû à l'accueil des MIE.

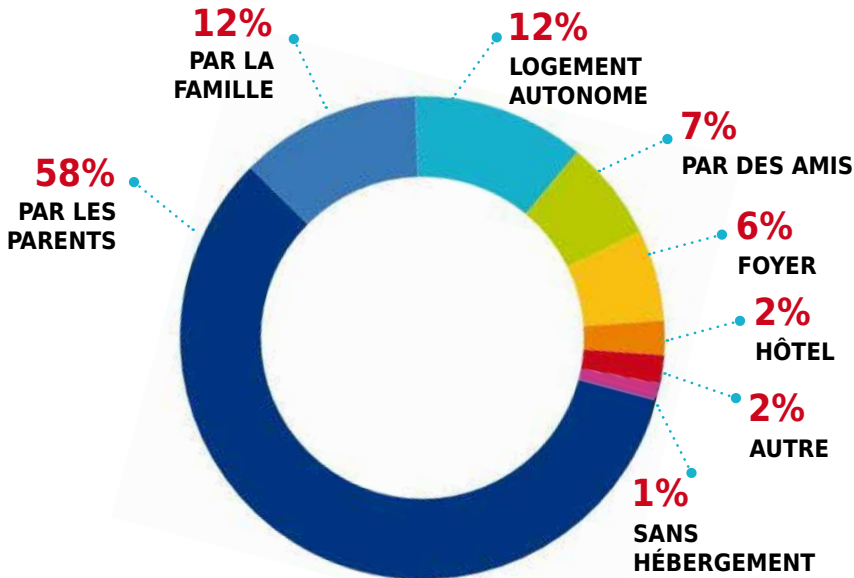
Lorsque l'on compare **les niveaux par antenne**, les écarts les plus importants concernent le niveau VI, 7.3% à Guyancourt contre environ 15% sur les autres antennes ainsi que le niveau IV et plus, avec 47.8% à Trappes, 51.6% à Elancourt et 54.2% à Guyancourt.



LES PREMIERS ACCUEILS

EN 2016

Mode d'hébergement des nouveaux jeunes reçus



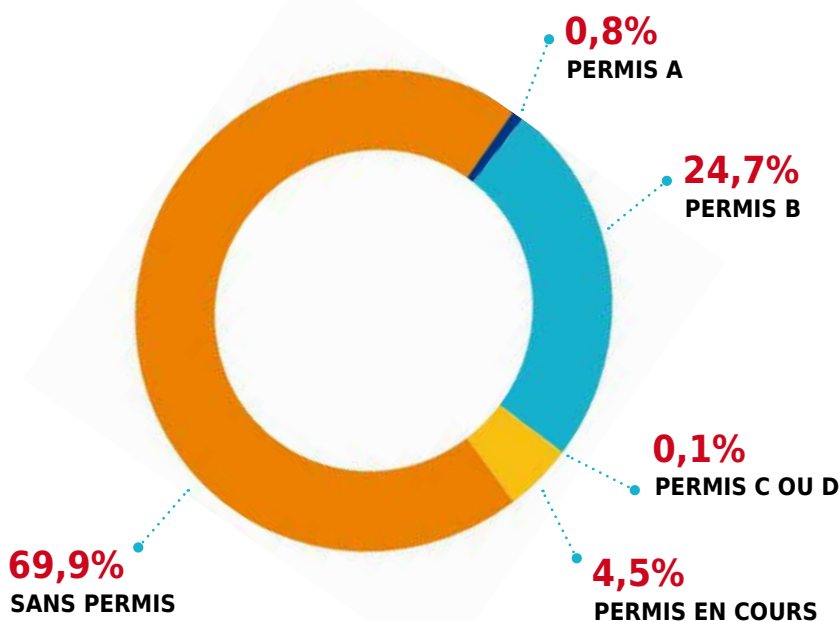
D'une année sur l'autre le mode d'hébergement des premiers accueils varie peu. Ainsi lors de leur premier contact avec la Mission Locale, 58.3% habitent chez leurs parents et 12.1% sont hébergés, plus ou moins durablement, par un membre de leur famille proche.

6.7% sont hébergés par des amis, 6.1% résident en foyer, et environ 5% sont en hébergement très précaire ou SDF.

Nombre de ces jeunes, durant leur parcours, nous solliciteront afin d'accéder à un logement.

Et 11.5% bénéficient d'un logement autonome stable, majoritairement dans le parc privé, ce marché là étant plus réactif que le parc social et offrant plus de petits logements.

Le permis de conduire et les nouveaux jeunes reçus

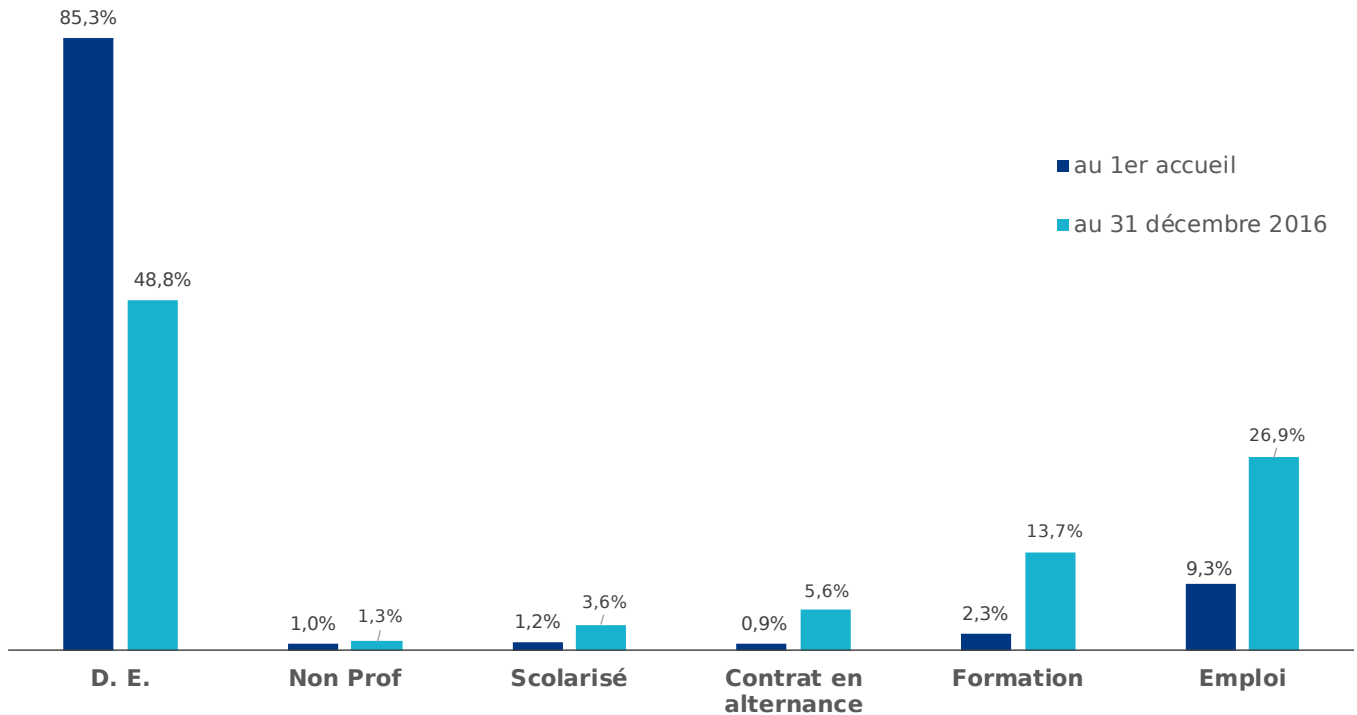


Cette année, lors du premier accueil, plus de 30% des jeunes sont détenteur du permis B, alors que traditionnellement c'était plutôt un quart des jeunes. 5,2% sont en train de le passer. Et 1 jeune est titulaire d'un permis poids lourd.

Les demandes d'aide au financement du permis sont nombreuses, mais les possibilités d'aide très rares. Espérons que la possibilité de mobiliser le nouveau Compte Personnel d'Activité afin de financer le permis offrira de réelles opportunités.



● Evolution de la situation de cette " cohorte " de nouveaux jeunes



D'une année sur l'autre, les situations des nouveaux lors de leur premier accueil sont très stables. Cette année, lors de leur premier accueil, **85.3%** des jeunes sont demandeurs d'emploi, mais seulement environ 40% d'entre eux sont inscrits à Pôle Emploi. Pour la plupart, leurs demandes exprimées lors de ce premier contact, concernent l'orientation, la recherche de formation ou d'emploi, même si parfois certains premiers entretiens sont centrés sur l'expression de problématiques sociales ou personnelles très lourdes, la question de l'insertion professionnelle passant de fait après la résolution de ces dernières.

9.3% des jeunes travaillaient lors de leur première venue à la Mission Locale. Si certains ont un emploi stable qui leur plait, et viennent plutôt pour des questions concernant le logement, la santé ou des problèmes financiers, nombre d'entre eux, souvent en intérim ou dans des emplois alimentaires, souhaitent chercher un autre emploi ou prendre le temps de travailler leur projet professionnel. Et environ **3%** d'entre eux sont en formation, ou en alternance, et ils viennent alors nous voir principalement pour des problèmes de financement de la formation ou d'hébergement.

Si on regarde l'évolution de la situation de ces jeunes, celle-ci a bien évolué durant les premiers mois de leur accompagnement, sachant que près de la moitié d'entre eux ne fréquentent alors la Mission Locale que depuis moins de quatre mois, et donc que certaines propositions n'ont pas encore pu aboutir, ou ne pourront se mettre en place que dans quelques mois.

Ainsi le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est passé de 85.3% à 48.8%, tandis que les taux de jeunes en emploi ou en formation grimpent d'environ 17% et 10%. Et environ 8% d'entre eux sont retournés en formation initiale ou préparent une formation en alternance.

Mais on voit bien ici **l'incomplétude des seuls indicateurs portant sur l'insertion professionnelle**, puisque l'on ne peut pas évaluer combien de jeunes ont trouvé à la Mission Locale une vraie écoute, une vraie empathie, à la fois bienveillante mais aussi sans concession, combien aussi pour lesquels ce n'est pas encore le moment,..., et combien aussi qui ont eu l'impression que la Mission Locale n'était pas en capacité de répondre à leurs attentes, impression que parfois les conseillers partagent.



L'OFFRE DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

à destination des jeunes



NOTRE ORGANISATION

NOUS COUVRONS UN TERRITOIRE URBAIN DE 13 COMMUNES. DÈS LA CRÉATION DE LA MISSION LOCALE, NOUS AVONS FAIT LE CHOIX D'OFFRIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN CRÉANT PLUSIEURS LIEUX D'ACCUEILS, FACILEMENT ACCESSIBLES.

—● Trois antennes

Situées plutôt en centre-ville à Guyancourt, Elancourt et Trappes (seule antenne mono-communale), elles sont ouvertes toute la semaine. Ce sont des locaux autonomes mis à disposition par les collectivités locales. A noter que la mairie de Guyancourt ayant besoin des locaux qu'elle mettait à notre disposition, nous en a proposés d'autres dans le même quartier, et en a assuré les travaux d'aménagement et de remise en état.

—● Deux permanences (Magny, Voisins)

Une matinée par semaine (dans des bureaux identifiés dans le centre social à Magny et au sein du CCAS, en mairie de Voisins).

—● Un point de rencontre

Tous les quinze jours à Bois d'Arcy au sein de la MJC.

—● Un siège à Trappes

Où sont organisées certaines actions collectives, telles les Parcours d'Orientation Professionnelle ou les Rendez-Vous de l'Insertion, et maintenant une partie des ateliers Garantie Jeunes. Les aides financières gérées par la Mission Locale y sont délivrées. Le siège héberge aussi les postes uniques et les responsables de service.

Antennes et Siège sont ouverts au public toute la semaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'exception de certains après-midi consacrés à des réunions d'équipe ou avec des partenaires. L'amplitude des horaires de travail est plus importante que ces horaires d'ouverture, afin de pouvoir réaliser dans une certaine tranquillité les tâches de back-office.

AU 31 DÉCEMBRE 2016, L'ÉQUIPE COMPRENAIT 32 SALARIÉS, AYANT EN MOYENNE 13 ANS D'ANCIENNETÉ. 30 SONT EN CDI, ET DEUX EN CDD (UN CONTRAT AIDÉ ET LE REMPLAÇANT D'UNE SALARIÉE EN CONGÉ PARENTAL). CELA REPRÉSENTE ENVIRON 30 EQUIVALENTS TEMPS PLEIN, CAR 5 SALARIÉES TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL. CET EFFECTIF EST RESTÉ STABLE EN 2016, MAIS COMME DEUX SALARIÉES ONT PRIS EN CHARGE LA GARANTIE JEUNES, UN POSTE ET DEMI DE CONSEILLER ACCUEIL EST VACANT, TOUT COMME UN DEMI-POSTE DE CONSEILLER EMPLOI, POUR DES RAISONS DE PRUDENCE BUDGÉTAIRE.

La MLSQYE comprend 3 services :

—● Le service accueil

Qui comprend 14 conseillers et 4 pré-accueillants-standardistes, placé sous la responsabilité du directeur et de la directrice adjointe. Sur chaque antenne un conseiller assure en complément de ses tâches d'accueil, la responsabilité de l'antenne, qui comprend deux volets, la communication dans les deux sens avec la direction, et le partenariat local.

—● Le service emploi et relations entreprises

Qui comprend 5 salariés pour un peu plus de 4 ETP, dont une responsable de service.

—● Le service orientation-formation

Qui comprend 3 salariés à temps plein, est placé sous la responsabilité de la directrice adjointe.

Et sans doute en 2017 ou en 2018, nous créerons un service Garantie Jeunes, lorsque nous disposerons de locaux dédiés et serons en capacité d'y accueillir 150 à 200 jeunes par an.



● Le Pré-Accueil

L'accueil physique et téléphonique est assuré dans chaque site par un professionnel chargé d'écouter la demande, d'en évaluer l'urgence, de donner une première information sur le fonctionnement de la Mission Locale, de proposer au jeune un rendez-vous avec un conseiller qui sera son référent unique par la suite, ou de le réorienter vers d'autres partenaires si cela paraît plus adapté. Cette fonction consiste aussi à apaiser, dédramatiser, réguler, alerter, poser les limites. C'est un métier relationnel

subtil et déterminant, doublé de tâches administratives et matérielles non négligeables, et nécessitant à la fois une forte adaptabilité et une bonne dose d'autonomie puisque l'on passe sans arrêt de périodes fortement centrées sur les autres à des moments sans relations pendant lesquelles il convient de gérer des tâches administratives qui seront probablement interrompues par un appel ou l'arrivée d'un jeune.

● L'accueil par les conseillers

Les jeunes sont accueillis sur rendez-vous tous les matins, il s'agit d'un choix structurant pour les jeunes. Cela permet aux conseillers de gérer en fonctions des urgences l'organisation de leur activité l'après-midi. En période de forte demande d'accueil, le dernier quadrimestre de l'année, ces après-midi peuvent être consacrées prioritairement à l'accueil. En période plus calme, les conseillers essaient autant que possible de suivre les jeunes en organisme de formation, en entreprise, en structures d'hébergement, en centre de détention,... Et tout au long de l'année, ces temps sont aussi consacrés aux réunions d'équipe sous différents « formats », à des rencontres avec les partenaires, et surtout à la recherche de solutions face à des situations de jeunes parfois complexes, à la rédaction de fiches de liaison, à la constitution et rédaction de dossiers de demandes diverses, au travail administratif, à la saisie informatique,..., et au suivi et la relance des jeunes dont ils n'ont pas de nouvelles.

L'affectation du suivi d'un jeune à un conseiller se fait « au fil de l'eau », à priori sans autre « critère » que la première place disponible pour des nouveaux dans le planning. Ce n'est pas le jeune qui choisit son conseiller, ni le mari qui choisit que son épouse soit suivie par une femme, mais parfois, le pré-accueillant qui connaît bien le fonctionnement des conseillers, repérant certaines problématiques spécifiques, peut considérer que tel conseiller serait plus adapté.

Accueillir un jeune, c'est aussi se mettre en position de rencontrer l'autre, de partager un cheminement et de mobiliser tout son savoir faire pour le mettre à son service, quelle que soit l'histoire de cet autre qui vient vers nous. Une aventure humaine qui se tisse au fil des jours et des entretiens, et qui peut se poursuivre bien après les 26 ans du jeune.

Mais certains jeunes ne sont pas encore capables de faire la démarche d'aller vers nous, ou ont un à priori négatif sur la Mission Locale, ou n'ont pas été satisfait des réponses qu'ils ont pu y trouver précédemment, ou...

C'est pourquoi, en 2014 nous avons embauché un **Adulte-relais, Médiateur de l'Emploi**, qui intervient hors les murs, prioritairement avec les jeunes habitant en Quartier en Politique de la Ville. Succinctement, son rôle est d'aller vers les jeunes qui n'ont pas trouvé auprès de la Mission Locale ou d'autres structures du SPE, les réponses qu'ils attendaient, et à partir de leur situation, leur présenter ce que ces structures peuvent leur proposer. Il est aussi amené parfois à aller réveiller les jeunes chez eux le matin ou à les accompagner pour des démarches. Il est d'autant bien placé pour comprendre et reprendre les réticences des jeunes, qu'il est lui-même un ancien jeune qui s'est cherché.



ACCOMPAGNEMENT

ÉCOUTE, SUIVI, ACCOMPAGNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

NOS PRATIQUES NOUS ONT CONDUITS, COLLECTIVEMENT, À FORMALISER LES CONCEPTS FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DES MISSIONS LOCALES ET À DÉFINIR NOTRE VOCABULAIRE PROFESSIONNEL. ET NOUS Y TENONS, C'EST POURQUOI NOUS NOUS EFFORÇONS DE COMMUNIQUER CLAIREMENT SUR CES FONDAMENTAUX NOTAMMENT POUR LEVER TOUTE AMBIGÜITÉ QUANT À NOS OBJECTIFS, NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS.

Tout d'abord, rappelons qu'un jeune est une personne en devenir, en transition, qui est dans un entre deux, et qui effectue parfois en une heure, ou en une rupture, parfois en 5 ou 10 ans une mutation conséquente, demandant pour certains juste un pas de plus, et pour d'autres des efforts considérables.

Les objectifs des Missions Locales, consistent à accompagner les jeunes vers leur accès à l'autonomie et donc à l'emploi stable, emploi que nous souhaitons choisi. Et la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectif 2016 négociée avec l'Etat, fixe comme objectif prioritaire l'engagement des jeunes dans un Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie. Pour la première fois ce dispositif d'accompagnement est global et permet de valoriser aussi bien les problématiques professionnelles que sociales. Finalement, ce dispositif ne sera opérationnel qu'au premier janvier 2017.

Les méthodes des Missions Locales reposent sur trois principes :

L'écoute du jeune sans tabou ni censure, afin d'essayer de comprendre ce qui le constitue. Bien sûr il y a des champs sur lesquels nous ne pouvons suivre le jeune, ce qui nous amène à recadrer l'échange.

L'approche globale, principe fondateur posé par Bertrand Schwartz, le père des Missions Locales, qui est décédé cet été. Et nous constatons aujourd'hui que d'autres intermédiaires de l'emploi s'y intéressent.

Elle se définit comme une démarche d'écoute et d'analyse prenant en compte de façon systémique (c'est à dire intégrant les interactions réciproques) les différents aspects de la situation d'une personne : ses origines, son histoire, son lieu de vie, ses conditions de vie actuelles (logement, santé), ses acquis, ses aspirations, ses ressources, ses appuis, ses manques, ses relations aux autres, au monde, au savoir,... Cela nous permet de travailler avec le jeune sur un **diagnostic partagé**, sur des objectifs réalistes et donc sur des plans d'action.

Cette approche globale, implique aussi de pouvoir mobiliser des réponses très diversifiées, et donc un partenariat institutionnel, mais surtout aussi de terrain très développé.

La relation entre le jeune et le conseiller doit être une relation de confiance réciproque, de respect de l'autre. Cela doit être une relation toujours très technique, mais aussi toujours personnalisée et individualisée dans la dimension de l'écoute et du conseil. Parfois cette relation peut prendre d'autres formes, parfois très proche de la relation éducative, de la relation de confident, de seul adulte auquel on ose s'adresser,..., et aussi être tendue voire conflictuelle.

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion, nous pouvons lui proposer cinq modalités qui se différencient à la fois par la diversité, par le nombre des actes professionnels, et par les engagements réciproques.

● L'accueil

Prendre en considération la personne qui arrive, écouter et comprendre, voire décoder ce qu'elle cherche, souhaite, demande,..., et lui apporter un premier degré de réponse, tel que des informations ou renseignements ou des propositions concrètes, lui proposer un autre rendez-vous, l'orienter vers un partenaire...

● Le suivi

Etablir la relation sur une base de connaissance et de confiance, aider le jeune à définir ce qu'il veut et peut faire, élaborer les étapes d'un parcours et les démarches à mettre en œuvre, faire le point sur ce qui s'est passé et sur les démarches effectuées entre deux rendez-vous, aider à la résolution de difficultés particulières.

C'est le jeune qui prend rendez-vous selon le besoin qu'il ressent, et s'il ne donne pas de nouvelles, son conseiller le relance pour essayer de le remobiliser.

● L'accompagnement

Proposer à un jeune qui présente des freins et problématiques complexes, une certaine régularité dans le travail mené avec lui de résolution de ses difficultés et de constructions de solutions.

Le jeune prend rendez-vous, le besoin de régularité est formalisé par le conseiller, qui relance le jeune si nécessaire.

● L'accompagnement renforcé

Proposer à des jeunes présentant des problématiques complexes, des difficultés associées, sociales ou financières par exemple, et surtout ayant souvent du mal à se mobiliser dans la durée,..., un accompagnement au moins mensuel, reposant sur une contractualisation des engagements des deux parties.

● L'accompagnement intensif

Proposer à des jeunes en grande précarité sociale, un accompagnement vers l'entreprise et l'emploi très cadré dans le cadre de la Garantie Jeunes.



● La co-traitance avec Pôle Emploi

Ce dispositif d'accompagnement renforcé vers l'emploi, concerne des jeunes inscrits à Pôle Emploi et orientés par les conseillers Pôle Emploi. Le nouvel accord-cadre national a changé les critères de prescription. Précédemment, c'était essentiellement le niveau de formation, aujourd'hui le critère prédominant concerne les difficultés associées du jeune. Nous avons un objectif compris dans une fourchette de 314 à 500 jeunes. Seulement 322 jeunes en ont bénéficié, car comme les années précédentes, il y a eu un déficit de prescription en début d'année.

372 jeunes en sont sortis, dont 42% pour emploi, 24% pour radiation et 16% pour abandon.

Cet accord cadre, prévoit une collaboration qui va bien au-delà de la cotraitance, et celle année, nous observons qu'avec nos partenaires de Pôle Emploi, nous avons bien progressé sur l'échange d'information sur les offres peu qualifiées ou sur les opérations de recrutement.

● Le Parcours Réussite Apprentissage

Durant l'été 2015, l'état nous a transmis un appel à projet pour la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les jeunes recherchant un contrat d'apprentissage, pour un démarrage en janvier 2016. Nous avons décidé de présenter une réponse portée par l'ADML 78, comportant une phase de diagnostic, une phase d'accompagnement à la recherche de contrat en alternance, et une phase de suivi en situation. Nous avons décidé de répartir les places

en fonction du poids de chaque Mission Locale. La MLSQYE a ainsi obtenu 35 places. 50 jeunes en ont bénéficié, 17 ont signé un contrat d'apprentissage, 1 un contrat de professionnalisation, 4 un CDI ou CDD de plus de 6 mois, et 9 sont entrées en formation qualifiante.

Les deux tiers de ces jeunes ont donc trouvé une solution, mais dans l'état actuel de nos informations ce dispositif n'est pas reconduit.

● Le CIVIS

Nous avons appris début 2016, que le CIVIS, Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, disparaîtrait d'ici la fin de l'année et serait remplacé par le PACEA, dont nous avons guetté toute l'année la publication du décret relatif à sa mise en œuvre. Le décret a été publié le 23 décembre pour une mise en œuvre au 1er janvier. Signe avant-coureur de cette fin programmée, l'enveloppe initiale d'allocation

interstitielle avait été divisée par 3, et fin mars nous l'avions intégralement consommée. Les conseillers ont alors réduit les propositions de bénéficiaire du CIVIS, et le nombre d'entrées est tombé à 243, contre entre 309 et 372 les années précédentes.

293 jeunes en sont sortis, dont 47% pour emploi et 28% pour abandon.



LA GARANTIE JEUNES

NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

CE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF, QUI PEUT S'APPARENTER À DE LA FORMATION, A POUR OBJECTIF D'AMENER LES GENS À MULTIPLIER LES EXPÉRIENCES EN ENTREPRISE DANS LE BUT D'ACCÉDER À UN EMPLOI. CONTRAIREMENT AUX AUTRES DISPOSITIFS, QUI NE TIENNENT COMPTE QUE DU CONTRAT DE TRAVAIL AU JOUR DE LA SORTIE, POUR CELUI-CI LA SORTIE SERA CONSIDÉRÉE COMME POSITIVE SI LE JEUNE A PASSÉ AU MOINS 80 JOURS EN ENTREPRISE, QUE CE SOIT DANS LE CADRE DE STAGES, D'INTÉRIM OU DE CONTRATS PLUS PÉRENNES.

Les critères d'entrée sont aussi différents des critères habituels, et par exemple il n'y a aucun critère de niveau scolaire. Le jeune doit remplir deux conditions, être NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en étude) et en grande précarité matérielle. Ainsi ce dispositif s'adresse aux ayants-droit de familles bénéficiaires du RSA, et à condition de ne pas dépasser les plafonds RSA plus 30%, aux jeunes vivant dans leur famille et aux jeunes isolés. Il y a aussi des critères moins objectivables, tels que la difficulté d'accéder à un emploi, l'envie réelle d'y accéder et de le tenir, et la motivation et la ténacité à s'engager dans un dispositif d'accompagnement très intense et donc contraignant et exigeant.

Cet accompagnement qui doit durer un an, comprend deux temps. 4 semaines en présentiel tous les jours, durant lesquelles nous travaillons avec l'appui de nos partenaires cités en introduction, une grande diversité de thématiques. Par exemple, la gestion budgétaire, l'accès au logement, la prévention santé, la prise en charge des frais de santé, la vie affective et sexuelle, la mobilité, l'identité numérique, les démarches en lignes, ... Ils préparent aussi le certificat

de Sauveteur Secouriste du Travail, et nous leur proposons aussi des sorties conviviales ou culturelles. Et aussi, bien sûr nous les préparons à aller vers l'entreprise, en bénéficiant des visites d'entreprises organisées par la Club Face, en les mobilisant afin de participer aux forums emploi ou à des présentations métier, en travaillant l'appropriation des outils de recherche d'emploi, en abordant les codes en entreprises, les attentes des employeurs, le droit du travail...

À l'issue de cette session collective, nous les accompagnons afin qu'ils effectuent des démarches quotidiennes de recherche de solution.

En 2016, nous avons intégré 35 jeunes en 3 cohortes, très différentes les unes des autres dans leur fonctionnement. Avec quelques mois de recul, nous observons des réussites attendues et d'autres plus inattendues, et aussi deux échecs retentissants.

Quelques photos des premières cohortes sont plus parlantes que de longues phrases.



**Sortie au Muséum
d'Histoire Naturelle - Paris**



**Visite entreprise
Urban Logistic**

LA GARANTIE JEUNES

NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Présentation Métier - domaine de la sécurité



Sortie Bateau-Mouche - Paris



Sortie restaurant



Atelier Logement



Formation SST - Sauveteur Secouriste du Travail



LA GARANTIE JEUNES

TÉMOIGNAGE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



Atelier Hip-Hop



Sortie Chateau de Versailles



Atelier Santé - IPS



Atelier Mobilité - Wemoov



Forum Emploi

LA GARANTIE JEUNES



TÉMOIGNAGE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

« Un retour très positif sur la garantie jeune, qui m'a bien aidé sur les démarches de recherche d'emploi et d'avoir plus confiance en moi avec une bonne équipe pédagogique. »

Jérôme

« La Garantie jeune m'a aidé à me remotiver pour rechercher du travail car on doit toujours justifier. Les conseillères aident et l'argent aussi. C'est grâce à la garantie jeune que j'ai trouvé du travail. Ça m'a donc servi. Si un jeune cherche du travail je lui dirai d'aller s'inscrire. Les 4 semaines c'était difficile au début car je devais me lever tôt. Sinon c'était bien. »

Mohamed

« La garantie jeune, c'est bien ! Ça m'a motivé ! On sait quand des personnes viennent pour nous tirer vers le haut. Qu'on est suivi, qu'on est bien entouré en gros quand on n'a pas d'espoir. J'ai appris des nouvelles choses sur le logement, à gérer le budget... J'ai moins aimé les forums car ça m'a pas permis de trouver un emploi et c'était loin comme celui de Rambouillet. Je conseille aux personnes qui ont du mal à trouver un travail seules. »

Fatim

« La garantie m'a permis de faire des stages pour approfondir mes compétences. Grâce au groupe j'ai appris à travailler en équipe et être autonome. Le matin c'était difficile de commencer à 9h. »

Sonia

« Après la formation de 4 semaines, j'ai trouvé du boulot. A travers les entretiens avec ma référente, j'ai pris confiance en moi, avant j'osais pas. Maintenant c'est plus facile pour moi de trouver un emploi. La garantie jeune, ça permet aux jeunes de trouver du boulot grâce aux forums. »

Marie

« Ca m'a appris à me lever, ça m'a appris un peu sur tout par exemple la E réputation, les aides au permis.... Ça me motive à chercher car j'ai l'impression qu'il y a du travail même si pour le moment je n'ai pas signé un contrat. »

Max

« On apprend des choses c'est un peu comme à l'école. Sur chaque thème (secourisme, budget ou encore le corps humain). Les choses de la vie quotidienne et sur le monde de l'entreprise. Ça m'a aidé pour les démarches d'emploi. Ce que j'ai le moins aimé c'est la pause déjeuner trop longue. Je la conseillerai à un jeune car ça permet d'être en activité et d'apprendre de nouvelles choses et connaître d'autres jeunes. »

Brian



INFORMATION

LA DOCUMENTATION

LE POSTE DE LA DOCUMENTALISTE COMPORTE DEUX VOLETS, UN TRAVAIL AVEC LES JEUNES ET L'ACTUALISATION DU FOND DOCUMENTAIRE À DESTINATION DES CONSEILLERS ET DES JEUNES.

● La recherche de documentation accompagnée

La documentaliste reçoit les jeunes à la demande de leur conseiller, en séances individuelles, lorsqu'ils estiment que les jeunes ont besoin de temps d'accompagnement afin de se repérer dans l'ampleur apparente de l'offre de formation. Ces séances comprennent un « diagnostic » de l'état d'avancement du projet du jeune, de sa conscience des réalités du métier envisagé, des explications et conseils sur le parcours permettant d'y accéder, sur les différentes modalités de formation, et une recherche concrète de centres de formation.

L'enjeu de la séance est de bien percevoir les difficultés ou les atouts du jeune pour envisager un parcours cohérent et réalisable.

Les outils de documentation sont choisis en fonction du niveau de compréhension du jeune et de son autonomie, le service dispose à cet effet d'un vaste choix de publications et de supports numériques pour s'adapter au mieux à chaque profil.

Nous observons l'apparition d'un nouveau public, des jeunes diplômés, BTS, Licences Pro, voire Masters, qui bien que détenteurs d'un diplôme professionnel de qualité, souhaitent prolonger leur cursus au maximum, que la raison soit de se donner le plus de chances d'insertion possibles, ou de repousser le moment de se confronter à la recherche d'un emploi pérenne.

● Les séances collectives dans le cadre des POP

La documentaliste co-anime aussi des séances de recherche de documentation en groupe, dans le cadre du POP i et du POP co. Les mêmes outils sont employés, mais l'objet est davantage axé sur un travail d'orientation et d'information sur les métiers.

En lien avec les animatrices des POP, son intervention vise en premier lieu à aider les jeunes à prendre des informations sur les métiers qui semblent les attirer, la recherche concrète de formation intervenant après le travail de confirmation de projet.

● L'appui aux conseillers

Parallèlement à l'accueil de jeunes en séances documentaires, la documentaliste répond aux sollicitations des Conseillers en Insertion et aux partenaires extérieurs sur des questions autour de la formation professionnelle.

La documentaliste a la charge de la mise à jour du fond documentaire pour les quatre sites de la mission locale. Ce travail de recherche lui permet de réaliser aussi chaque semaine un bulletin électronique sur l'actualité des offres de formation qu'elle transmet en interne, et aussi aux Missions Locales de Versailles, Plaisir et Rambouillet.

La documentaliste assure aussi une permanence hebdomadaire à la Cité des Métiers, où elle renseigne tout public au flux.

• **187** •

**JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE
SÉANCE DE DOCUMENTATION**

• **34** •

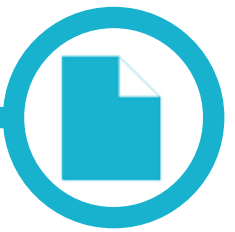
**JEUNES EN SÉANCE
INDIVIDUELLE**

• **53** •

**JEUNES EN POP
COLLECTIF**

• **100** •

**JEUNES EN POP
INDIVIDUEL**



DANS L'ESPRIT DE L'APPROCHE GLOBALE, NOUS AVONS IL Y A UNE QUINZAINE D'ANNÉES DÉCIDÉ D'ORGANISER DES RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE SUR L'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN MISSION LOCALE AU MOINS DEUX FOIS PAR AN, QUE NOUS APPELONS LES RENDEZ-VOUS DE L'INSERTION.

PSC1

. 2 .
SESSIONS

. 14 .
PARTICIPATIONS

Culture

. 16 .
SESSIONS

. 152 .
PARTICIPATIONS

. 34 .

RDVI ORGANISÉS

35 en 2015

. 363 .

PARTICIPATIONS

385 en 2015

Dès le début nous avons rencontré des difficultés à mobiliser les jeunes sur des thématiques loin de leurs préoccupations immédiates. C'est pourquoi aujourd'hui, nous ne proposons plus qu'essentiellement des opérations de recrutement avec des employeurs ou des centres de formation, ainsi que les sorties culturelles. Cependant, convaincus de l'utilité de l'apport de ce type d'information et d'échange, nous redéployons ce type d'action en diversifiant les thèmes traités dans le cadre de la Garantie Jeunes, car ce public est captif et donc présent, mais aussi globalement intéressé et actif. Cette année, nous n'avons pas organisé de RDVI sur le logement, car notre partenaire le CLLAJ intervient déjà en Garantie Jeunes

Nous ouvrons ces RDVI aux autres Missions Locales du Sud Yvelines ainsi qu'aux organismes de formation du territoire. Dans les données présentées ci-dessous nous ne mentionnons que les participants suivis à la MLSQYE.

En 2016, nous avons organisé 1 RDVI de moins qu'en 2015, mais le nombre d'opérations de recrutement est passé de 4 à 10.

Formation ou alternance

. 5 .
SESSIONS

. 31 .
PARTICIPATIONS

Emploi

. 10 .
SESSIONS

. 70 .
PARTICIPATIONS

Forum Emploi

. 1 .
SESSIONS

. 96 .
PARTICIPATIONS



LOGEMENT

L'ACCÈS DES JEUNES AU LOGEMENT

D'APRÈS LE DERNIER RAPPORT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE, UN QUART DES PERSONNES ACCUEILLIES EN CENTRE D'HÉBERGEMENT SONT DES JEUNES. ET CEUX QUI ONT LEUR PROPRE LOGEMENT, Y CONSACRENT 37% DE LEURS REVENUS. PARMIS CES JEUNES LOCATAIRES, 29% TROUVENT LE LOGEMENT TROP PETIT, 29% ONT DU MAL À SE CHAUFFER, 21% SONT EN SITUATION DE SUR-OCCUPATION, ET 17% ONT DES RETARDS DE LOYER. SANS PARLER DES « TANGUY », PLUS SOUVENT CONTRAINTS POUR DES RAISONS FINANCIÈRES QUE CHOISIS.

L'ACCÈS À UN HÉBERGEMENT OU À UN LOGEMENT, PLUS ENCORE POUR LES JEUNES EN INSERTION QUE POUR LES AUTRES CATÉGORIES DE POPULATION, EST POUR LE MOINS COMPLIQUÉE, DE PAR L'ENGORGEMENT DE TOUTE LA CHAÎNE QUI VA DE L'URGENCE, PUIS À L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE, POUR FINIR AU LOGEMENT AUTONOME, SANS PARLER DU COÛT ET DES PROBLÈMES DE SOLVABILITÉ POUR CE DERNIER.

• **438** •

JEUNES ONT ÉCHANGÉ AVEC LEUR CONSEILLER SUR LA QUESTION DE L'ACCÈS AU LOGEMENT

Cette année, les conseillers ont abordé avec 438 jeunes, la question de l'accès au logement. La demande la plus fréquente concerne l'accès au logement autonome (198 jeunes). Lorsque cette demande nous semble solvable et correspondre à un projet réaliste, nous proposons souvent aux jeunes de poursuivre leur démarche en rencontrant la conseillère logement du CLLAJ SQY. Celle-ci ayant une expertise sur le logement des jeunes sur le territoire, pourra les informer précisément sur les démarches et leur conseiller les solutions qui lui paraissent adaptées. Elle leur proposera aussi un accompagnement dans les démarches et un suivi. Cette année, nous n'avons pas organisé de RDVI avec la CLLAJ SQY, car il intervient tous les deux mois auprès des jeunes Garantie Jeunes, en adaptant l'intervention aux demandes des jeunes.

Mais la majorité de notre public, ne peut accéder aujourd'hui au logement autonome. C'est pourquoi, nous avons évoqué les FJT avec 88 jeunes, l'hébergement temporaire avec 71 jeunes et l'hébergement d'urgence avec 44 jeunes. Ce dernier étant géré au niveau départemental par le SIAO, les structures d'hébergement locales qui en font partie, nous avaient proposé en 2015 de mettre en place une sorte de pré-commission, afin de sélectionner des candidatures et effectuer ensuite des démarches auprès du SIAO, pour que ces jeunes leurs soient orientés. Mais même ainsi, cela manquait de fluidité.

• **198** •

JEUNES ONT ABORDÉ LE THÈME DE L'ACCÈS AU LOGEMENT AUTONOME

L'offre du territoire en structures d'hébergement et en logement spécifique est abondante, mais pour accéder à la plupart de ces structures, le jeune doit disposer de ressources assez stables d'un niveau d'au moins 600 euros. Ainsi sans compter les résidences étudiantes, qui à priori concernent peu notre public, nous pouvons proposer aux jeunes les 2 Foyers de Jeunes Travailleurs, la Résidence Jeunes Actifs du vélodrome, la Résidence Jeunes Jacques Brel, et selon les profils des jeunes, le centre de La Boissière (centre Saint Yves) qui accueille des jeunes filles dans l'urgence, Médianes Logement Jeunes, la résidence ADEF de Maurepas, le Foyer Maternel de la Nouvelle Étoile, le foyer ETAPE, le service urgence du CHRS l'Équinoxe,

Pour les jeunes qui ne peuvent accéder à ces structures et qui relèvent de l'urgence ou du SIAO insertion, nous rencontrons toujours les mêmes difficultés, avec un 115 qu'il faut parfois appeler pendant des heures avant qu'un interlocuteur ne prenne l'appel, et une procédure SIAO, qui manque de réactivité.



GLOBALEMENT, IL N'Y A QUE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE QUE LE JEUNE INTERPELLE SON CONSEILLER, CAR CONFRONTÉ À UN PROBLÈME DE SANTÉ, IL RECHERCHE UNE RÉPONSE CONCRÈTE. CELA PEUT CONCERNER PAR EXEMPLE L'AVANCE DES FRAIS DE SANTÉ, DES PROBLÈMES DENTAIREs, UNE GROSSESSE NON DÉSIRÉE... C'EST DONC TRÈS SOUVENT LE CONSEILLER QUI ABORDERA EN FONCTION DE CE QU'IL REPÈRE CHEZ LE JEUNE, CERTAINS ASPECTS, SOIT PUREMENT ADMINISTRATIFS, SOIT PLUS SENSIBLES...

• **496** •

JEUNES AVEC LESQUELS LE THÈME DE LA SANTÉ A ÉTÉ ABORDÉ

444 en 2015

• **1 190** •

ACTES PROFESSIONNELS ONT ÉTÉ SAISIS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Cette thématique est très large. Elle va de l'accès au droit, aux petits soucis courants ou beaucoup plus graves, à la prévention, à l'intime, en passant par ce qui fait souffrir le jeune et/ou ce qu'il veut cacher et/ou ce qu'il ne veut pas voir. Pour les conseillers, il est souvent plus facile de demander au jeune s'il a des droits ouverts à la CPAM ou s'il sait à quoi sert une mutuelle, que de parler de prévention, de sexualité, de conduite à risque, d'addiction, de chimiothérapie ou de souffrance psychique.

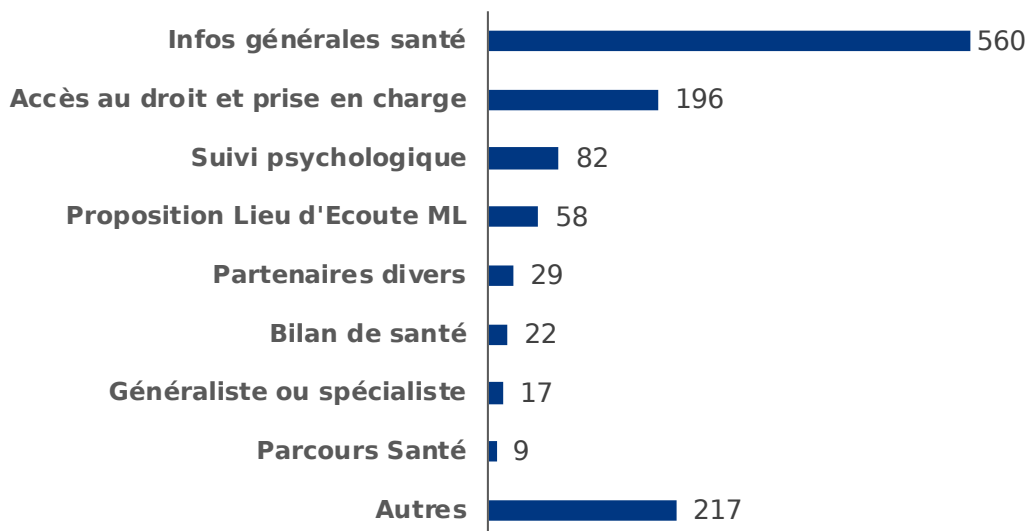
C'est souvent là que la relation de confiance et le lien qui se sont tissés, prennent tout leur sens, car d'une part il faut souvent que le jeune soit en capacité d'accepter ce que lui dit son conseiller qui lui-même ne peut se protéger en se retranchant derrière une approche purement technique. Mais que ce soit délicat ou pas, que ce soit déstabilisant ou pas, le conseiller doit être attentif à ce que le jeune exprime ou manifeste comme préoccupation, symptôme ou souffrance. Il doit également s'assurer de la situation administrative du jeune au regard de la Sécurité Sociale

(les jeunes faisant partie des populations les plus exclues de la couverture maladie, souvent il est vrai par négligence pour effectuer les démarches administratives), repérer s'il a besoin d'une couverture complémentaire, l'informer et le conseiller sur les démarches à effectuer, lui donner les coordonnées des interlocuteurs de santé dont il a besoin, faire les demandes d'aide financière nécessaires pour qu'un jeune sans ressource ne soit pas exclu de l'accès aux soins.

Il lui faut aussi savoir parler avec le jeune de la souffrance psychique, et lui faire passer le message que comme une grippe, cela se soigne mieux en rencontrant un spécialiste et que cela ne signifie pas qu'il soit fou...

Il y a aussi la question du handicap diagnostiqué ou non, accepté ou non, par le jeune ou par sa famille,..., pour pouvoir aller jusqu'à la reconnaissance de « personne handicapée » si cela se justifie.

● Répartition des 1 190 actes professionnels suivis en matière de santé





● Relations partenariales

L'Institut de Promotion de la Santé met en place régulièrement des Ateliers Santé Ville auxquels sont conviés les professionnels. Cela a permis aux référents santé et à d'autres conseillers de participer aux ateliers suivants :

- L'accompagnement aux soins des personnes en situation de précarité
- Les addictions et l'orientation vers le CMP ou le CSAPA
- Les limites du maintien à domicile
- Le secret professionnel
- L'accompagnement psychologique des adolescents
- Les envies suicidaires chez les adolescents
- Le refus de soins
- La sexualité chez l'adolescent, comment l'aborder ?

Les référents santé ont participé à la formation « Les réalités virtuelles », animée par l'ANPAA. Une journée de réflexion autour des avantages (créativité, valorisation de soi à travers les jeux de rôle) et des inconvénients (danger et limites selon les âges).

Elles ont aussi continué à travailler avec le Centre de Planification et la CRAMIF, dont les assistantes sociales poursuivent leurs interventions collectives mensuelles à destination des jeunes en POP et maintenant en Garantie Jeunes afin de répondre à leurs questions sur un volet plutôt administratif, accès au droit à la santé, remboursements des frais médicaux,...

A la demande de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines, nous avons signé mi 2016, une convention de partenariat dite : Parcours Santé Jeunes. L'objectif de cette convention est que les Missions Locales systématisent lors du premier accueil, le repérage des difficultés d'accès au droit, et les difficultés à financer certains soins mal remboursés, tels l'optique ou le dentaire. Des modalités de transmission personnalisées de ces difficultés ont été établies. Mais dans le même temps, les postes de conseillers solidarité qui étaient nos relais, ont été supprimés, et c'est aux Missions Locales qu'incombe la charge de constituer les dossiers de demande d'ouverture de droits, de CMUC, AME,...

● Documentation

Mise à jour des coordonnées partenaires dans le classeur santé.

Mise à disposition des jeunes d'une cartographie santé ainsi qu'une brochure santé à destination des professionnels. L'ensemble des points santé de la Ville Nouvelle y sont répertoriés.

● Prévention Secours Civique Niveau 1

Le partenariat avec l'IPS se poursuit avec le maintien de l'action de formation au PSC1.

Deux sessions ont été organisées. 14 jeunes ont obtenu leur diplôme.

Le PSC1 s'intégrant dans un parcours d'insertion, comme outil de valorisation et de mise en confiance, tout en constituant aussi un engagement citoyen, nous souhaitons continuer à poursuivre l'action.



CE PROBLÈME NE CONCERNE FORT HEUREUSEMENT, QU'UNE TOUTE PETITE PARTIE DE NOTRE PUBLIC, ENVIRON UNE CINQUANTAINES DE JEUNES CHAQUE ANNÉE, PRÉSENTANT LES DIVERSES NATURES DE HANDICAP, AVEC DES INTENSITÉS VARIABLES MAIS RAREMENT TROP LOURDES.

Avant leur premier accueil à la Mission Locale, certains jeunes ont effectué les démarches afin de bénéficier de la « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ». Mais pour d'autres, le conseiller va souvent devoir travailler avec le jeune et la famille, pour qu'ils engagent cette démarche, car il y a souvent de fortes résistances à accepter cette situation, pour ne pas parler de déni.

Nous avons mené ce travail d'accompagnement à la constitution d'une demande de RQTH avec 8 jeunes. Cet accompagnement en amont, puis lors de son instruction, mobilise souvent un important travail partenarial avec les assistantes sociales, les éducateurs de prévention, la MDPH, CAP EMPLOI, ainsi que tous les autres services de proximité de santé (essentiellement les CMP et la MGEN de la Verrière).

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) est chargée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches, fonctionnant comme un guichet unique pour toutes les demandes liées aux diverses situations de handicap.

La MDPH des Yvelines organise tous les deux mois des commissions EPS (Equipes Pluridisciplinaires Spécialisées), auxquelles elle invite différents partenaires tels que les Missions Locales, les assistantes sociales de diverses institutions, des établissements médico-sociaux... Ces commissions donnent lieu à des échanges concernant la situation personnelle et médicale du public jeune de la MDPH. L'EPS fait des propositions en réponse aux demandes du jeune (RQTH, demande d'orientation, AAH, formation, emploi...), afin de reconnaître les droits des personnes à la compensation par la commission des droits de l'autonomie (CDAPH).

Participer à ces commissions nous permet d'enrichir notre connaissance des partenaires et des structures pouvant concourir à la prise en charge ou l'insertion des handicapés, et aussi d'apporter notre connaissance des jeunes, afin d'appuyer leurs demandes.



CELA FAIT UNE VINGTAINÉ D'ANNÉES QUE LA MISSION LOCALE A DÉCIDÉ DE CRÉER, UN LIEU D'ÉCOUTE PSYCHOLOGUE, CONFIE À UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE. MALGRÉ LE NOMBRE DE STRUCTURES PRIVÉES OU PUBLIQUES POUVANT ASSURER UNE PRISE EN CHARGE DE CE TYPE, IL NOUS SEMBLAIT INDISPENSABLE DE PROPOSER CE SERVICE EN INTERNE. CAR UNE MAJORITÉ DE CE PUBLIC A UNE IMAGE TRÈS NÉGATIVE DES QUESTIONS CONCERNANT LA PSYCHOLOGIE, ET CELA FACILITE L'ACCEPTATION ET LA TRANSITION DE PROPOSER AUX JEUNES DE RENCONTRER UNE PSYCHOLOGUE EN INTERNE.

● Objectifs et fonctionnement

● **27** ●

JEUNES ONT FRÉQUENTÉ LE LIEU D'ÉCOUTE

en 2016

Le Lieu d'Écoute s'adresse à des jeunes en souffrance psychique ponctuelle ou plus ancrée. La question de l'insertion socio-professionnelle, même si elle est présente en filigrane, n'est bien souvent pas première.

L'objectif premier est de les aider à verbaliser, sans censure, mais en essayant de cadrer l'échange. Puis au fil des séances de les accompagner à faire la part des choses sur ce qu'ils peuvent, d'une part changer afin de retrouver un élan, une motivation, ..., parfois une envie de continuer à vivre, et d'autre part sur ce qu'ils ne peuvent pas changer et se mettre alors dans une attitude d'acceptation, ne plus être dans la culpabilité. Il est alors important de mettre des mots de réconciliation, des mots signifiants le changement.

Le lieu d'écoute actuellement fonctionne une demi-journée par semaine, les jeunes prenant rendez-vous eux-mêmes. Depuis fin 2015, notre psychologue anime aussi le Lieu d'Écoute de la Mission Locale de Plaisir Val de Gally, selon les mêmes modalités.

La fréquence va de l'unique rendez-vous, prévu pour durer une heure, à des accompagnements plus longs qui peuvent aller au-delà d'une dizaine d'entretiens. Le Lieu d'Écoute n'a pas vocation à proposer des thérapies sur la durée, mais de travailler avec les jeunes le relai vers le praticien ou le type de thérapie qui semble le mieux adapté.

● Principales problématiques repérées

D'année en année, elles sont très stables.

- Dépression réactionnelle liée à des conflits personnels, voire professionnels
- Souffrance psychique causée par des ruptures des liens familiaux
- Difficulté à accepter le décès d'un proche
- Grande timidité mettant le jeune en échec dans ses démarches personnelles et professionnelles
- Echecs répétés dans la mise en œuvre des démarches d'insertion professionnelle
- Démotivation, approche négative dans la recherche emploi

● L'apport du Lieu d'Écoute

Globalement, venir au Lieu d'écoute a permis aux jeunes de renouer avec des projets de vie personnelle et professionnelle.

Ils ont pris conscience de l'importance d'identifier, de repérer leurs ressources personnelles, de savoir ce qu'ils peuvent faire pour ne pas se sentir limité dans leurs aspirations.

Ils y ont trouvé un accompagnement dans leurs choix, afin d'oser les affirmer à l'extérieur, c'est-à-dire très souvent auprès de leurs proches qui n'y sont pas favorables, d'y croire en se donnant les moyens de les mettre en œuvre.

Si quelques jeunes ont abandonné l'accompagnement, pour la majorité cela leur a permis de se sentir mieux et de retrouver une dynamique personnelle afin d'avancer.

Pour quelques-uns, ayant souvent des structures psychiques dépressives, et présentant donc des positionnements négatifs où ils n'arrivent plus à entrevoir la moindre réussite si infime soit elle, l'accompagnement dans le cadre du Lieu d'Écoute sera long et visera à faciliter le relai vers un partenaire.



—● Jeune fille dont la mère lui laisse la charge de ses derniers petits frères pendant qu'elle s'adonne à ses activités. Cette jeune n'arrivait pas à faire la part des choses sur ce qui pouvait être acceptable dans son rôle de grande sœur et les limites pour elle et sa famille en acceptant un rôle de maman de substitution, en l'absence de sa mère sur des périodes de plusieurs semaines. Nos échanges lui ont permis de réaliser quelle était sa place au sein de la famille, d'être plus clairvoyante sur les comportements de sa mère et leurs conséquences néfastes sur elle et ses frères. Elle a pu se défaire peu à peu de son sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses frères qu'elle ne pouvait plus voir depuis quelques semaines, sur la décision de sa mère. Elle a repris ses démarches pour suivre une formation avec une conscience plus forte de la nécessité de penser à elle, qu'elle soit vigilante sur les attentes et comportements de sa mère.

—● Jeune en dépression qui traverse au quotidien des moments de crises d'angoisse essentiellement sur son lieu de travail. Elle n'est plus valorisée comme au début de son contrat par sa responsable. La tendance s'est inversée car elle subit maintenant des brimades, des critiques qui la remettent en question en tant que professionnelle. Elle n'arrivait pas à faire la part des choses sur ce qu'elle pouvait améliorer personnellement et ce qui n'était pas de son fait. Elle perdait de plus en plus confiance en elle, se sous estimait et ne voyait pas d'issue à ce malaise vécu au travail. Pendant nos échanges dans le cadre du lieu d'écoute, elle a pu repenser cette situation pour poser clairement les enjeux et les solutions envisageables. En parallèle, elle a entrepris de suivre une psychothérapie car au cours de nos échanges, elle a entraperçu des souffrances plus anciennes que ce qu'elle vit au travail.



L'ACCÈS AUX DROITS EST L'UN DES DEUX VERSANTS DE CE QUE NOUS REGROUPONS SOUS LA RÉFÉRENCE THÉMATIQUE JUSTICE. TRADITIONNELLEMENT CELA CORRESPONDAIT À DES QUESTIONS DE DROIT, COMME NOUS LE DÉVELOPPONS CI-DESSOUS. MAIS DEPUIS 3 À 4 ANS, NOUS SOMMES CONFRONTÉS DE FAÇON CHAQUE ANNÉE PLUS IMPORTANTE, À LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS AU DROIT, VERSUS AIDE AUX DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES. EN EFFET, MAINTENANT LA PLUPART DES CONTACTS AVEC LES ADMINISTRATIONS MAIS AUSSI AVEC DES STRUCTURES À CARACTÈRE SOCIAL, SE FAIT VIA DES APPLICATIONS INTERNET. IL EN EST AINSI PAR EXEMPLE DE L'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI, DES DROITS AUX PRESTATION VERSÉES PAR LA CAF, DE LA DÉCLARATION D'IMPÔT, DE LA CANDIDATURE POUR UN FJT... CES DÉMARCHES NUMÉRIQUES PRÉSENTENT UNE APPARENTE SIMPLICITÉ, QUI CACHE UNE RÉELLE COMPLEXITÉ À LES RENSEIGNER DE FAÇON PRÉCISE. AINSI NOUS AVONS AIDÉ 480 JEUNES À EFFECTUER CES DÉMARCHES, CE QUI DEVIENT TRÈS CHRONOPHAGE.

Et en ce qui concerne l'accès au droit proprement dit, le premier niveau d'information que nous sommes en capacité de délivrer, n'a concerné en 2016, que 127 jeunes. Lorsqu'il nous paraît nécessaire d'affiner la réponse ou

lorsque les jeunes souhaitent mener une action en justice, nous les orientons vers des organismes spécialisés, au premier rang desquels se trouve la Maison de Justice et du Droit, ce fut le cas pour 79 jeunes.

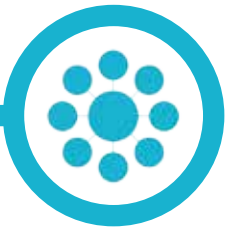
● Principales thématiques abordées avec les jeunes

Le **droit du travail**, rupture pendant la période d'essai, paiement du salaire et des heures supplémentaires, licenciement, démission, abandon de poste, remise des documents de fin de contrat...

Les **discriminations**, essentiellement pour l'accès à l'emploi, mais aussi par rapport au logement, dans la vie quotidienne ou dans les rapports avec les forces de l'ordre.

Le **droit des étrangers**, qui concerne essentiellement le droit au séjour et l'accès au marché du travail. On peut distinguer 3 populations. Des espagnols ou des portugais, qui suite aux difficultés économiques que rencontrent ces pays émigrent en France, prolongeant une tradition. Des ressortissants non européens, qui étaient légalement installés en Espagne ou au Portugal, et qui pour les raisons évoquées ci-dessus, viennent tenter leur chance en France. Or leur droit au séjour n'est pas transférable d'un pays à un autre au sein de l'Union Européenne. Et depuis deux ans, nous accueillons des dizaines de Mineurs Isolés Etrangers, qui matériellement sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, mais cette dernière les aide peu dans leurs démarches d'insertion et administratives. Et surtout à leur majorité si ils n'ont pas trouvé un CDI ou un contrat d'apprentissage, ils perdent leur droit au séjour.

Et les **conflits intrafamiliaux**, à savoir d'une part entre parents et enfants et d'autre part, entre conjoints. Ces conflits prennent la forme de violences verbales, psychiques et la plupart du temps de violences physiques ou sexuelles pouvant aller très loin. Cela a pour conséquence des mal-être profonds, des tensions permanentes, et souvent des ruptures d'hébergement, tout ceci perturbant leurs démarches d'insertion. Ces situations génèrent souvent un important travail partenarial, sur le plan juridique avec la Maison de la Justice et du Droit ou la Médiatrice du Commissariat, mais aussi sur le plan social avec par exemple les éducateurs de prévention ou les CHRS.



LA MISSION LOCALE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES, DÈS SES DÉBUTS S'EST ENGAGÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DES PUBLICS SOUS MAIN DE JUSTICE.

CETTE ANNÉE NOUS AVONS EU L'OCCASION DE DÉVELOPPER LA PRISE EN CHARGE DE CE PUBLIC. NOUS AVONS PILOTÉ POUR L'ENSEMBLE DES MISSIONS LOCALES DES YVELINES, LA RÉPONSE À L'APPEL À PROJET DU FIPD SUR LA MISE EN PLACE DE RÉFÉRENTS JUSTICE DANS LES MISSIONS LOCALES. DANS CE CADRE, NOUS AVONS TRAVAILLÉ AVEC LE SPIP DES YVELINES, À UN RENFORCEMENT ET UNE STRUCTURATION DE LA COLLABORATION ENTRE LEURS ÉQUIPES ET LES MISSIONS LOCALES.

• 88 •

JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE ONT ÉTÉ SUIVI

au minimum

Quatre Missions Locales sont tête de file de ce nouvel investissement auprès de ce public. Celles de Poissy-Conflans, des Mureaux, de Mantes et la MLSQYE, car c'est sur leurs territoires que résident la plupart des jeunes incarcérés. Elles ont toutes décidé d'assurer au moins deux demi-journées de permanences à la Maison d'Arrêt des Yvelines de Bois d'Arcy, durant lesquelles elles accueillent leurs jeunes, ainsi que ceux originaires d'autres territoires.

La mise en œuvre de ce projet de coopération interinstitutionnelle s'accompagne d'un changement de pratique. Jusqu'à maintenant, les conseillers de la Mission Locale n'intervenaient que sur sollicitation écrite expresse des jeunes, et nous constatons année après année qu'elles étaient de plus en plus rares. Depuis septembre 2016, date de mise en œuvre de la convention, les jeunes font remonter leur souhait d'avoir un entretien avec la Mission Locale par l'intermédiaire du SPIP qui les positionne sur une permanence ou une réunion d'information collective. Chaque permanence comporte 6 places dont 3 réservées à des nouveaux, positionnés par le SPIP et 3 réservées au suivi des jeunes reçus préalablement en permanence, positionnés par le référent justice de la Mission Locale. Ainsi, entre septembre et décembre 2016, 6 permanences ont été tenues par les référents justice de la MLSQYE. 23 jeunes ont été orientés par le SPIP parmi lesquels nous en avons accueilli 19. La différence entre le nombre de jeunes orientés et le nombre de jeunes accueillis correspond à ceux qui ne se sont pas présentés au parloir avocats pour des raisons diverses (refus, blocage, activités, etc.) Les 19 jeunes reçus ont bénéficié de un à trois entretiens.

Ce nouveau partenariat SPIP-Missions Locales permet que tous les jeunes incarcérés, quel que soit leur lieu de résidence, puissent rencontrer un référent justice Yvelinois. Ainsi, sur les 19 jeunes accueillis, 11 relèvent de notre territoire, 4 des Missions Locales de Plaisir, de Versailles et de Rambouillet) tandis que 4 autres sont originaires de territoires situés hors du département ou de l'Île de France.

Avec quelques mois de recul, nous constatons que l'intervention régulière des référents justice permet de mieux coordonner l'accueil et le suivi des jeunes ainsi que leur orientation, non seulement dans le cadre des relations avec le SPIP mais aussi avec les autres structures intervenants au sein de la MAY : Pôle Emploi, des prestataires de formation (MP2R) ainsi que les services de formations internes destinées aux détenus (principalement des formations diplômantes de l'Education nationale). Ce projet sera évalué en 2017, mais à priori, on observe une forte adhésion de la part des détenus et de nos partenaires du SPIP. Il représente pour la Mission Locale un réel investissement de la part du référent justice. Car, nous poursuivons aussi, bien sûr, l'accompagnement individuel des jeunes en milieu ouvert, afin de leur permettre l'accès aux différents dispositifs d'insertion, y compris dans le cadre des aménagements de peine et l'alternative à l'incarcération.

Un bémol, cependant, ces interventions en milieu fermé sont très chronophages, car elles génèrent aussi un temps de recherche de solution et de reporting et d'échange, avec les conseillers ML et SPIP, bien plus important que le temps de présence physique. Ce coût n'est que partiellement couvert par les financements FIPD et SPIP.

Pour 2017, la Mission locale de Versailles, travaille à la mise place d'un référent justice pour la Maison d'Arrêt des Femmes de Versailles.

En 2016, les référents justice de la Mission Locale se sont par ailleurs engagés dans les groupes de travail avec la PJJ afin de limiter la récidive chez les primo délinquants, ainsi que la prise en charge et l'accompagnement des sortants de prison. Ce travail devrait déboucher en 2017 sur la formalisation d'actions.



LES AIDES FINANCIÈRES

LES JEUNES QUE NOUS ACCUEILLONS CONNAISSENT DES CONTEXTES FAMILIAUX ET MATÉRIELS TRÈS DIVERS. SI CERTAINS PEUVENT COMPTER SUR LE SOUTIEN DE LEURS PARENTS, D'AUTRES PLUS NOMBREUX VIVENT DANS DES FAMILLES À FAIBLES RESSOURCES, VOIRE EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ, COMME NOUS POUVONS LE CONSTATER LORS DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS GARANTIE JEUNES PAR EXEMPLE. C'EST POURQUOI, CHAQUE ANNÉE ENVIRON UN TIERS DE NOTRE PUBLIC NOUS FORMULE DES DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES.

Mais depuis plusieurs années les enveloppes ont tendance à diminuer. Cela concerne tous les financeurs, l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, et certaines communes. Cela conduit les financeurs à resserrer les critères d'éligibilité concernant le public ou l'objet, ou les commissions à rejeter de plus en plus de dossiers. L'évolution du financement des demandes de formation par le Fond d'Aide aux Jeunes géré par le département, illustre bien ce constat. Ainsi en 2011, nous avons présenté 71 dossiers et 52 avaient été acceptés. En 2016, nous n'avons présenté que 21 dossiers, et seulement 10, soit moins de la moitié ont été acceptés. Il en est de même pour l'Allocation Interstitielle dans le cadre du CIVIS. Alors qu'en 2015, l'enveloppe était de 85 305 euros, l'enveloppe initiale pour 2016 était de 20 891 euros. Cette enveloppe ne permettant de couvrir les besoins sur toute l'année, nous avons décidé de ne pas modifier nos pratiques d'attribution et fin mars nous l'avons consommée. A la rentrée 2016, nous avons bénéficié d'une enveloppe complémentaire de 12 315 euros, que nous n'avons pas consommée intégralement à cause du phénomène de stop and go.

Aujourd'hui, nos possibilités de soutien financier sont donc limitées.

- Pour les **déplacements en transport en commun**, les Chèques Mobilités financés par la Région Ile de France, qui couvrent 80% du coût sur une durée maximum de 3 mois.
- Pour les **besoins primaires de subsistance**, l'allocation interstitielle (150 à 250 euros 3 fois maximum) le FAJ subsistance (115 ou 230 euros 2 fois maximum), les CCAS (ponctuellement), les Restau du Cœur et des associations caritatives.
- Pour quelques projets de **formation**, le FAJ, la CAF pour leurs allocataires, et certains CCAS peuvent participer au financement pour un total qui aujourd'hui dépasse rarement 1 000 euros. Nous pouvons aussi solliciter Pôle Emploi dans le cadre des AIF.
- Le **permis de conduire**, pour 500 euros dans le cadre de « permis d'agir », en contrepartie de 2 semaines de bénévolat.



GRÂCE À L'UNION EUROPÉENNE, LA MOBILITÉ INTRA-EUROPÉENNE FAIT AUJOURD'HUI PLEINEMENT PARTIE DES CURSUS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES. MAIS DES DISPOSITIFS EXISTENT AUSSI POUR LES AUTRES JEUNES, TEL « MOBIL'ACCESS » MIS EN PLACE PAR LA RÉGION ÎLE DE FRANCE. CAR POUR LES JEUNES EN INSERTION, L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE QU'ILS PEUVENT VIVRE LORS D'UN SÉJOUR À VOCATION PROFESSIONNELLE À L'ÉTRANGER, APPORTE À LEUR VIE ET À LEUR CV, UNE VÉRITABLE PLUS-VALUE.

• **35** •

JEUNES ONT ABORDÉ LE THÈME DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AVEC LEUR CONSEILLER

Le rôle des conseillers consiste principalement à apporter des éléments d'informations sur la mobilité internationale, les dispositifs d'aide au départ, et les démarches à mettre en place pour préparer le séjour à l'étranger, ce qui nécessite souvent un accompagnement conséquent. D'autant que les structures pouvant accompagner les démarches en amont voient leurs financements diminuer et donc leurs capacités opérationnelles.

La demande peut être exprimée par le jeune, mais cette opportunité peut aussi être abordée par les conseillers. Par exemple, pour des jeunes ayant des projets de formation dans le secteur du tourisme, du commerce international, ou tout autre projet pour lequel une maîtrise courante d'une langue étrangère est souhaitée ou demandée. Mais, souvent les jeunes qui souhaitent par exemple devenir hôtesse d'accueil, adhèrent peu à ce type de proposition, sans doute car cela les obligerait à accepter que beaucoup d'employeurs souhaitent des hôtesse bilingues, ce qui les obligerait à se donner les moyens d'effectuer de substantiels progrès en anglais.

• **6** •

JEUNES ONT CONCRÉTISÉ LEUR PROJET DE DÉPART À L'ÉTRANGER

En 2016, nous avons pu suivre la concrétisation du projet d'au moins 6 jeunes partis à l'étranger :

- 1 est partie au Canada dans le cadre du dispositif Récipro'cité France/Canada porté par la passerelle I.D.E Paris pour un séjour durant lequel elle va travailler l'entrepreneuriat.
- 1 est parti en Nouvelle Zélande par le biais du VVT (Visa Vacances travail).
- 2 sont partis en Angleterre par leurs propres moyens dans l'optique de trouver un emploi sur place et améliorer la maîtrise de l'anglais.
- 1 a travaillé son projet de départ avec IERF pour un séjour de 6 semaines à Malte ; départ programmé pour avril 2017.
- 1 est parti en Angleterre avec les aides du dispositif « mobil'access ».



LA CULTURE

L'ACCÈS DES JEUNES À LA CULTURE

DEPUIS MAINTENANT 8 ANS, NOUS TRAVAILLONS AVEC LES SALLES DU TERRITOIRES AFIN DE PROPOSER AUX JEUNES DE DECOUVRIR LA DIVERSITE DE L'OFFRE CULTURELLE LOCALE.

• **152** •

PARTICIPATIONS À L'UN DES 16 SPECTACLES

• **68** •

BÉNÉFICIAIRES

Notre objectif est d'inciter les jeunes à sortir de leur quotidien en les accompagnant afin de découvrir des spectacles, ou des lieux de culture, qui ne font pas partie de leurs pratiques. Cette action a été initiée avec le théâtre de Saint Quentin en Yvelines, qui est la salle qui nous accueille le plus souvent, et nous l'avons menée en 2016 avec la Ferme de Bel Ebat et la Merise.

Généralement, les chargés de communication des salles organisent pour notre groupe, une rencontre avec les artistes après les spectacles, ce qui permet d'échanger sur les ressentis de chacun. Fréquemment nous concluons la soirée autour d'un verre pour discuter de façon informelle avec les jeunes de tout et de rien. Parfois cela permet à des jeunes de faire part de difficultés qu'ils n'ont pas réussi à verbaliser avec leur conseiller et pour certains jeunes, sortir de leur quotidien, assister à des spectacles de qualité, rencontrer des pairs, nouer des relations, leur permet de reprendre confiance et de se réengager dans des démarches.

Cette année nous avons eu la chance de faire participer quelques jeunes à un atelier Hip-Hop avec la compagnie Black Blanc Beur dans les locaux de la Merise. Ce fut un moment intense et valorisant pour les jeunes bénéficiaires.

Plusieurs jeunes ont été invités par le théâtre de Saint Quentin en Yvelines à la présentation de la saison suivante, ils ont sélectionné avec nous les spectacles que nous irons voir la saison prochaine.

Par nature, tous les services proposés par la Mission Locale, sont bien sûr totalement gratuits. Cependant, pour ces sorties, nous avons fait le choix pédagogique de demander une participation symbolique de deux euros par spectacle aux jeunes qui le peuvent et aussi de participer au coût des boissons, dans la mesure de leurs moyens, tout en étant vigilant à ce que des jeunes ne renoncent pas pour des raisons financières.

• **9** •

PIÈCES DE THÉÂTRE

La Ferme de Bel Ebat

Un fil à la patte
Mutin
The Animals
Buffles

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Les liaisons dangereuses
L'annonce faite à Marie
Peer Gynt
Monsieur de Pourceaugnac
Munchausen

• **5** •

DANSES

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Lac
Retour à Berratham
Dance
Agwa Correira

La Merise

Inside

• **1** •

CIRQUE

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Celui qui tombe

• **1** •

ATELIER

La Merise

Initiation Hip-Hop



BREFS RETOURS SUR LE PARCOURS CULTUREL

● Nelly

« Très très bonne idée pour une personne comme moi. Cela me permet de rencontrer du monde, d'enrichir mes connaissances. C'est que du positif. Je découvre des nouvelles choses et ça me permet de me divertir quand je suis stressée »

● Brian

« C'était bien. Je me rappelle plus trop, j'ai oublié parce que je suis plus à la mission locale »

● Sherlay

« C'était de la merde, j'y retournerai jamais ça c'est sur »

● Malle

« C'est quelque chose de très bien, c'est que du positif pour moi. Ça m'a apporté plein de choses, je viens du Sénégal, je ne connais rien de la France du coup ça m'a permis d'avoir une approche avec les gens et ça m'a permis de sortir parce que je sortais pas de chez moi »

● Mahamadou

« J'ai bien aimé, c'était la 1ère fois que j'allais au théâtre, c'était bien. Cette année je peux pas venir parce que le foot m'en empêche »

● Moussa

« C'est bien, j'y allais avant mais je peux plus sortir parce que le soir je prends un traitement. J'aime bien Sophie et Stéphane »

● Angélique

« Je suis plutôt satisfaite, ça me permet d'enrichir ma culture »

● Gantiry

« J'ai fait qu'une fois mais j'ai trouvé ça très bien, je peux plus en faire car je travaille maintenant »

● Belviane

« Je trouve ça très bien, c'est super. Ça m'a permis de découvrir un peu le théâtre français et aussi la culture française ».

● Anthioumane

« C'est bien, mais ça m'a rien apporté, j'ai pas aimé »

● Tiphanie

« Les sorties au théâtre c'était bien, très sympa de rencontrer du monde, ça m'a permis de sortir un peu de mon quotidien »

● Helene

« Je trouve ça plutôt sympa. Ça m'a permis de discuter avec des autres jeunes et de sortir »

● Christina

« C'est bien, ça me permet de m'évader, de sortir et d'enrichir mon bagage culturel »

● Aurélia

« C'est très bien, mais je peux pas trop parler parce que je suis au travail mais c'est que du positif »

● Tristan

« C'est très bien, je suis très satisfait, ça me permet de rencontrer d'autres personnes et de m'ouvrir à d'autres cultures »

● Bakary

« J'avais regardé une pièce de théâtre, j'ai trouvé ça très bien et j'aimerais bien y participer de nouveau »



L'ORIENTATION

LE PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (POP)

LES CONSEILLERS ONT ORIENTÉS 230 JEUNES VERS LES PRESTATIONS PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (POP) FINANCÉES PAR LA RÉGION ÎLE DE FRANCE, 137 EN POP INDIVIDUEL ET 93 EN POP COLLECTIF, SOIT UNE PETITE BAISSSE DE 4%.

Cette prestation se décline sous 2 formes, individuelle ou collective. Elle permet aux jeunes de travailler sur leur projet professionnel, de réfléchir à leur orientation, et de valider dans la mesure du possible un projet ou une orientation vers un secteur professionnel.

Ces prestations comprennent plusieurs séquences. Un travail est mené sur la connaissance des filières, des métiers, des formations et de l'entreprise. Ce travail est complété par une séance de recherche documentaire assistée qui va permettre aux jeunes de repérer les formations qui leur sont accessibles, et aussi de comprendre pourquoi d'autres vont nécessiter des étapes intermédiaires. Durant les POP i, les jeunes passent des tests ayant comme objectif d'explorer leurs acquis et potentialités, leurs intérêts métier et si besoin leur personnalité. Afin de valider leur projet, dans le cadre des POP Collectif, les jeunes doivent réaliser un stage en entreprise d'au moins 35 heures. Nous conseillons aussi aux jeunes en POP Individuel d'effectuer cette démarche. Ces stages sont un très bon moyen de découvrir un métier, de se rendre compte des conditions de travail, des avantages, des inconvénients, mais certains jeunes ont du mal à effectuer toutes les démarches que cela nécessite. Les jeunes peuvent aussi participer à des plateaux techniques en centre de formation afin d'avoir des informations sur un secteur voire sur un métier et éventuellement d'être évalué sur leurs capacités à intégrer une formation.

• **230** •
**JEUNE ORIENTÉS
VERS UN POP**

• **137** •
**JEUNE ORIENTÉS
EN POP INDIVIDUEL**

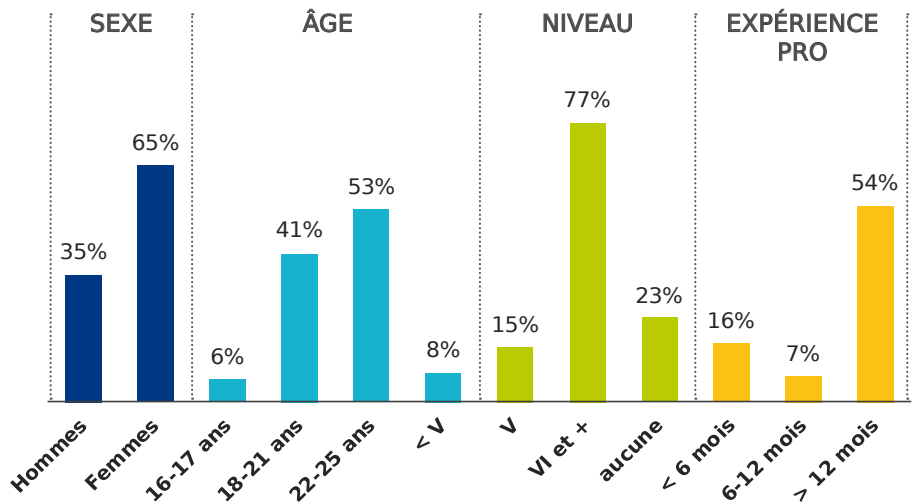
• **93** •
**JEUNE ORIENTÉS
EN POP COLLECTIF**

L'ORIENTATION

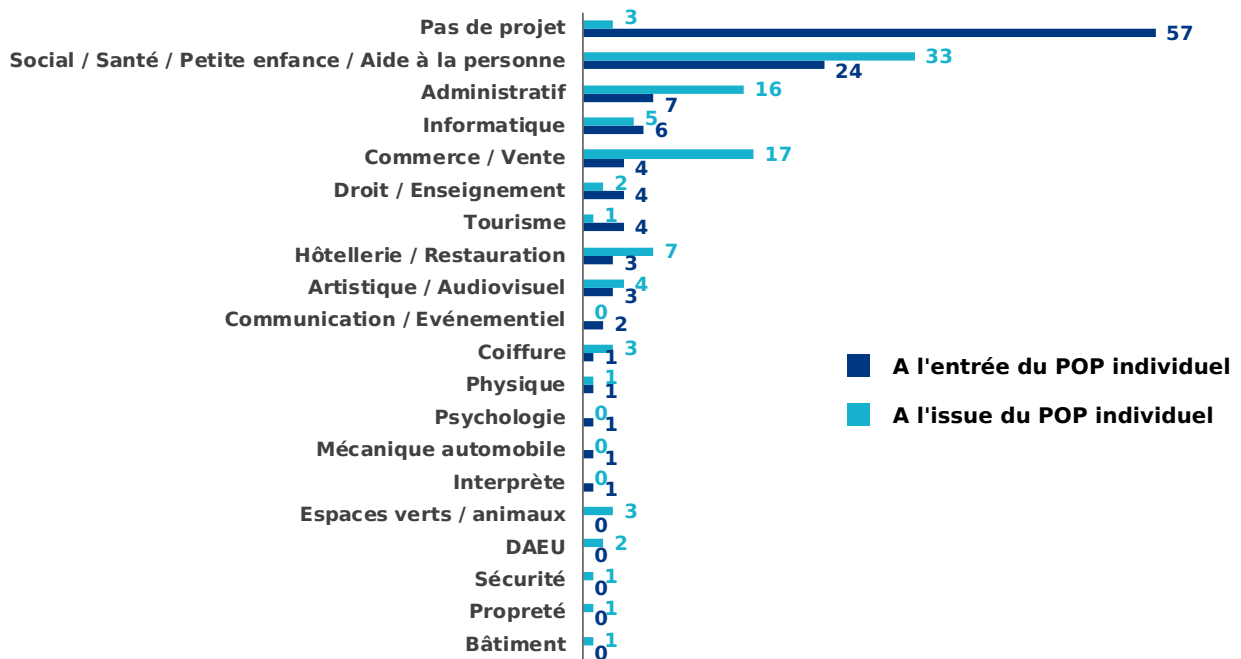


LE POP INDIVIDUEL

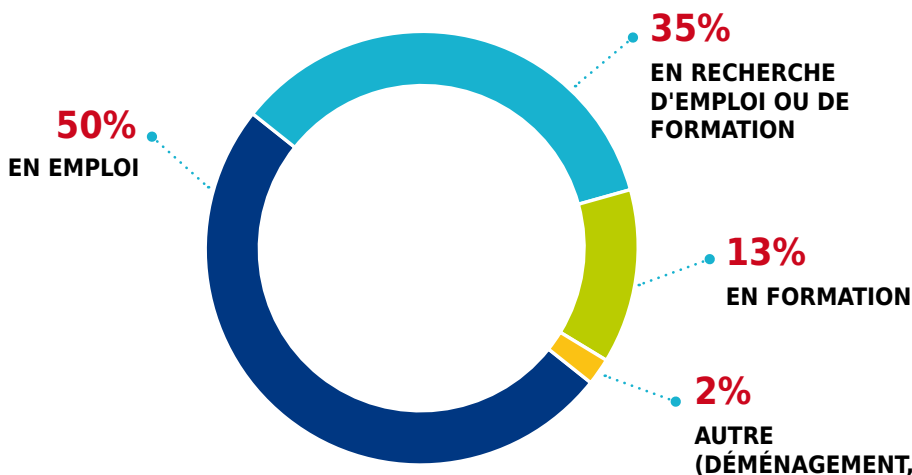
Les conseillers ont orienté 137 jeunes vers un POP Individuel soit une baisse de 2%. 109 d'entre eux ont démarré la prestation (80%) soit 4% de plus que l'an dernier. Au final, ce sont 100 jeunes qui ont réalisé intégralement la prestation, soit 92% des jeunes venus, chiffre identique à l'an dernier. Le public qui suit un POP I présente certaines caractéristiques. Les femmes sont majoritaires, les jeunes ont un niveau de formation élevé et ont déjà acquis une expérience professionnelle.



● Répartition du public, par secteur souhaité, à l'entrée et à l'issue du POPI



● Situation des jeunes, à l'issue du POPI



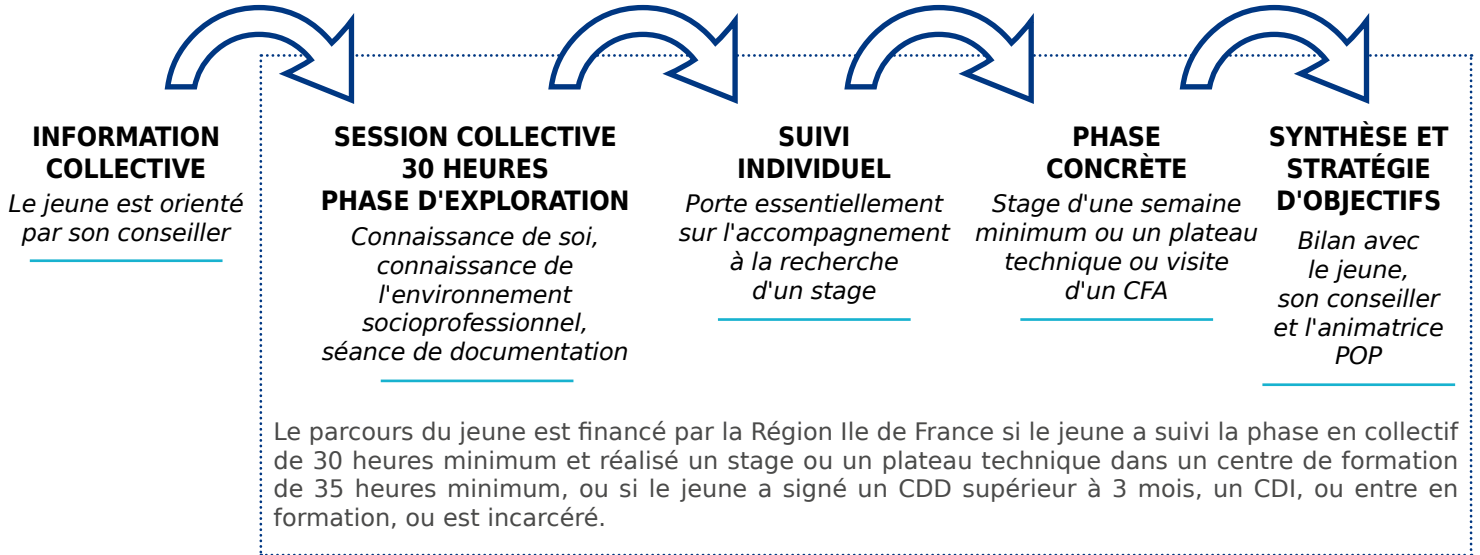
Une moitié est en emploi sachant que, pour certains, ils travaillaient déjà à leur entrée. Il s'agit souvent d'emplois alimentaires qui ne correspondent pas à leur projet. C'est pourquoi certains jeunes mettront plusieurs mois, voire plus, à s'engager dans le projet qu'ils ont choisi. D'autres y renonceront.



L'ORIENTATION

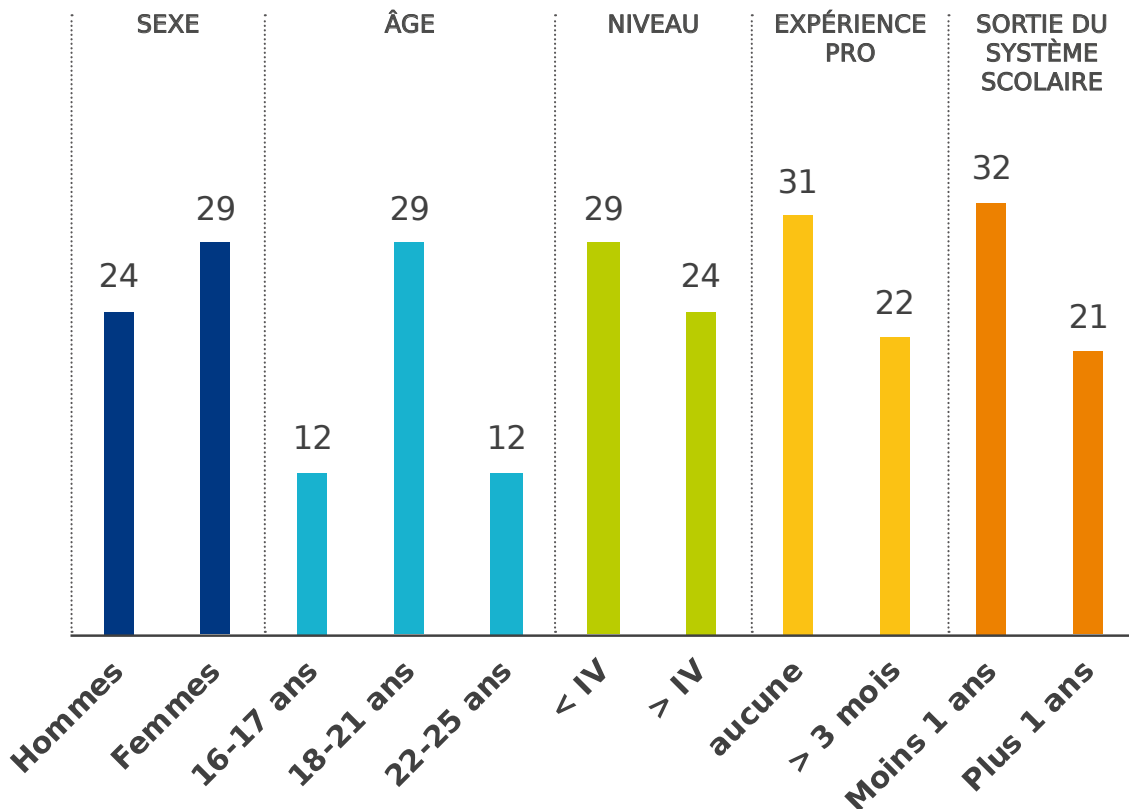
LE POP COLLECTIF

Les différentes étapes du POP Collectif



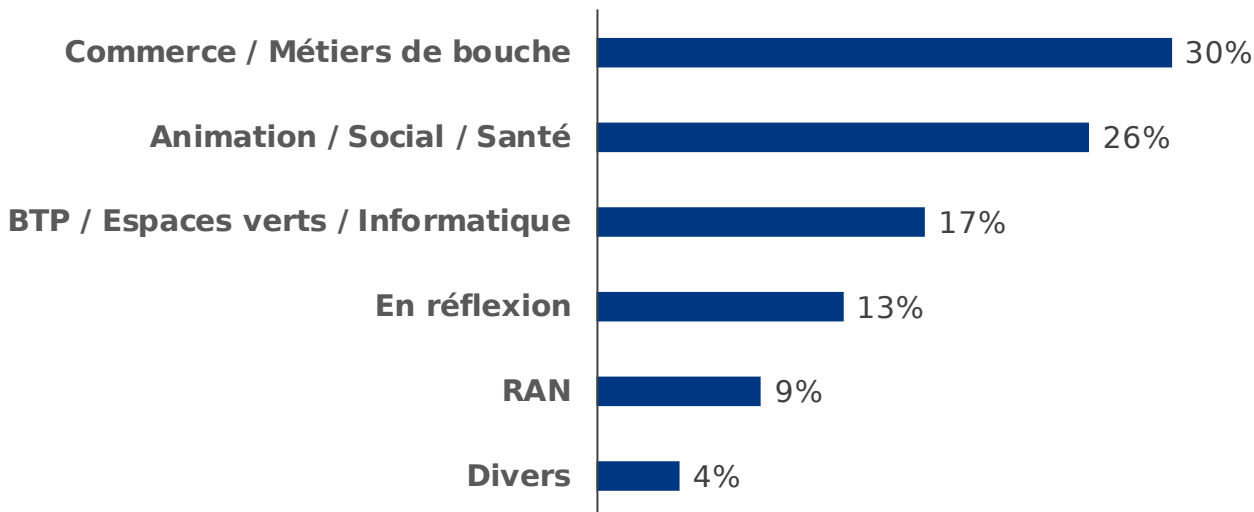
Nous constatons cette année une petite baisse des orientations, 93 contre 100, et des entrées en POP Co. 53 contre 59. Par contre, le nombre de parcours validé est passé de 25 à 33. Car, nous avons décidé de renforcer cette année, l'accompagnement individualisé après la

phase collective. Car, nombre de jeune après la dynamique suscitée par cette phase, se démobilisent vite, après les premières difficultés rencontrées lors de la recherche de stage.

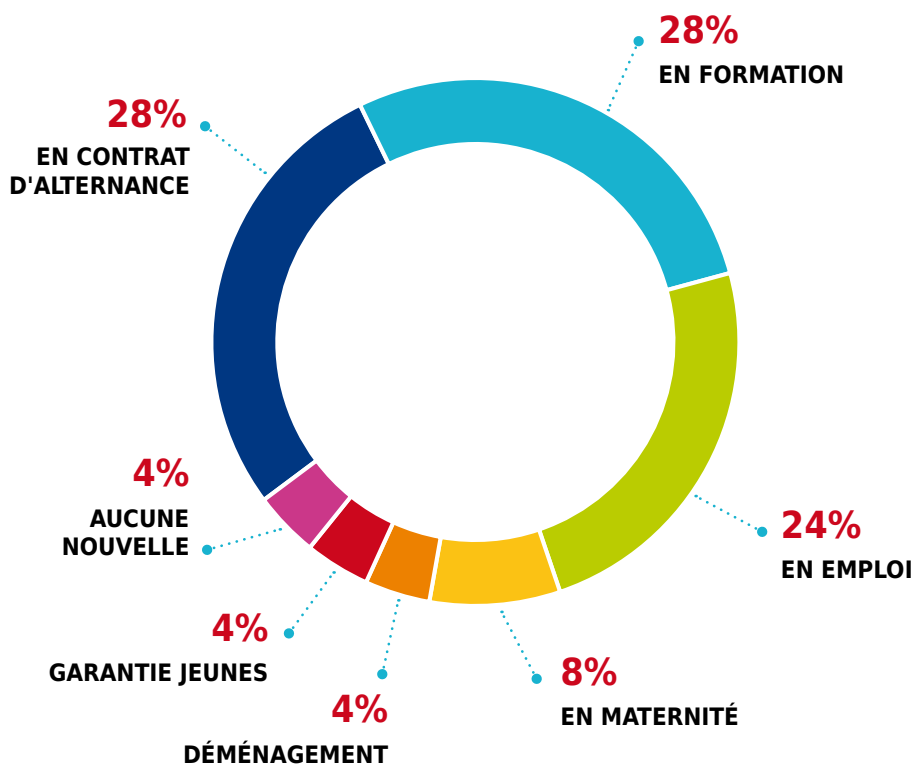




Orientation des jeunes à l'issue du POP Collectif



Situation des jeunes à l'issue du POP Collectif



Après la validation de leur projet, plus de la moitié des jeunes font le choix de se former, soit par la voie de l'alternance, soit en formation continue.

Et d'autres décident de travailler directement. Cela représente 80% des jeunes qui ont validé leur projet.



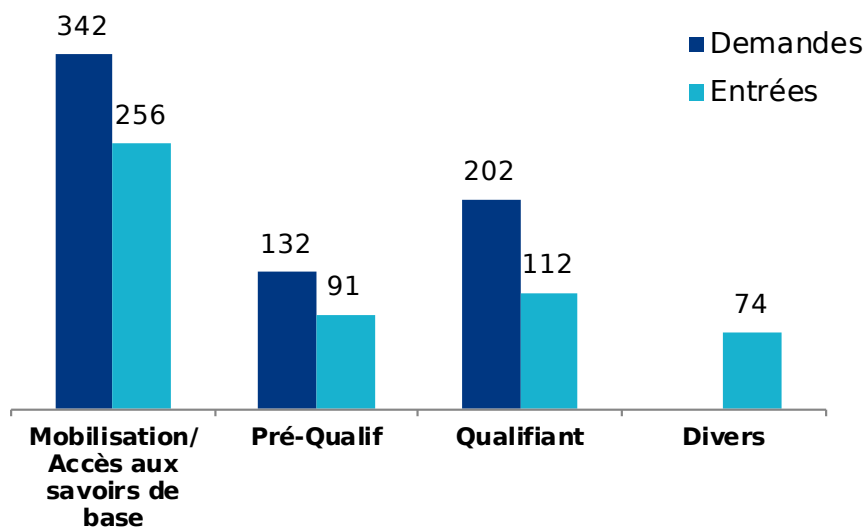
LA FORMATION

L'ACCÈS DES JEUNES À LA FORMATION

UNE DES CAUSES SOUVENT AVANCÉES POUR EXPLIQUER LE CHÔMAGE DE MASSE AUQUEL NOUS SOMMES CONFRONTÉS, DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS QUE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE TRAVERSE UNE CRISE DITE CONJONCTURELLE, EST L'INADÉQUATION ENTRE LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES ATTENTES DES EMPLOYEURS. SACHANT QUE L'ENSEMBLE DES MÉTIERS A PROFONDÉMENT CHANGÉ EN QUELQUES DÉCENNIES, ET QUE L'APPAREIL DE FORMATION PRÉSENTE UNE CERTAINE INERTIE.

LA QUESTION DE L'ACCÈS À L'EMPLOI VIA L'ACQUISITION ET LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS, EST CENTRALE POUR NOTRE ACTIVITÉ ET AUSSI POUR LES JEUNES QUE NOUS ACCUEILLONS PUISQUE CE POINT A ÉTÉ TRAVAILLÉ AVEC 55% D'ENTRE EUX, SACHANT QU'ENVIRON UN JEUNE ACCUEILLI SUR DEUX N'A AUCUN DIPLÔME, ET SEULEMENT UN QUART ENVIRON A UN DIPLÔME PROFESSIONNEL.

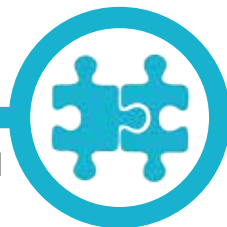
● Candidatures transmises et entrées, par phase de formation



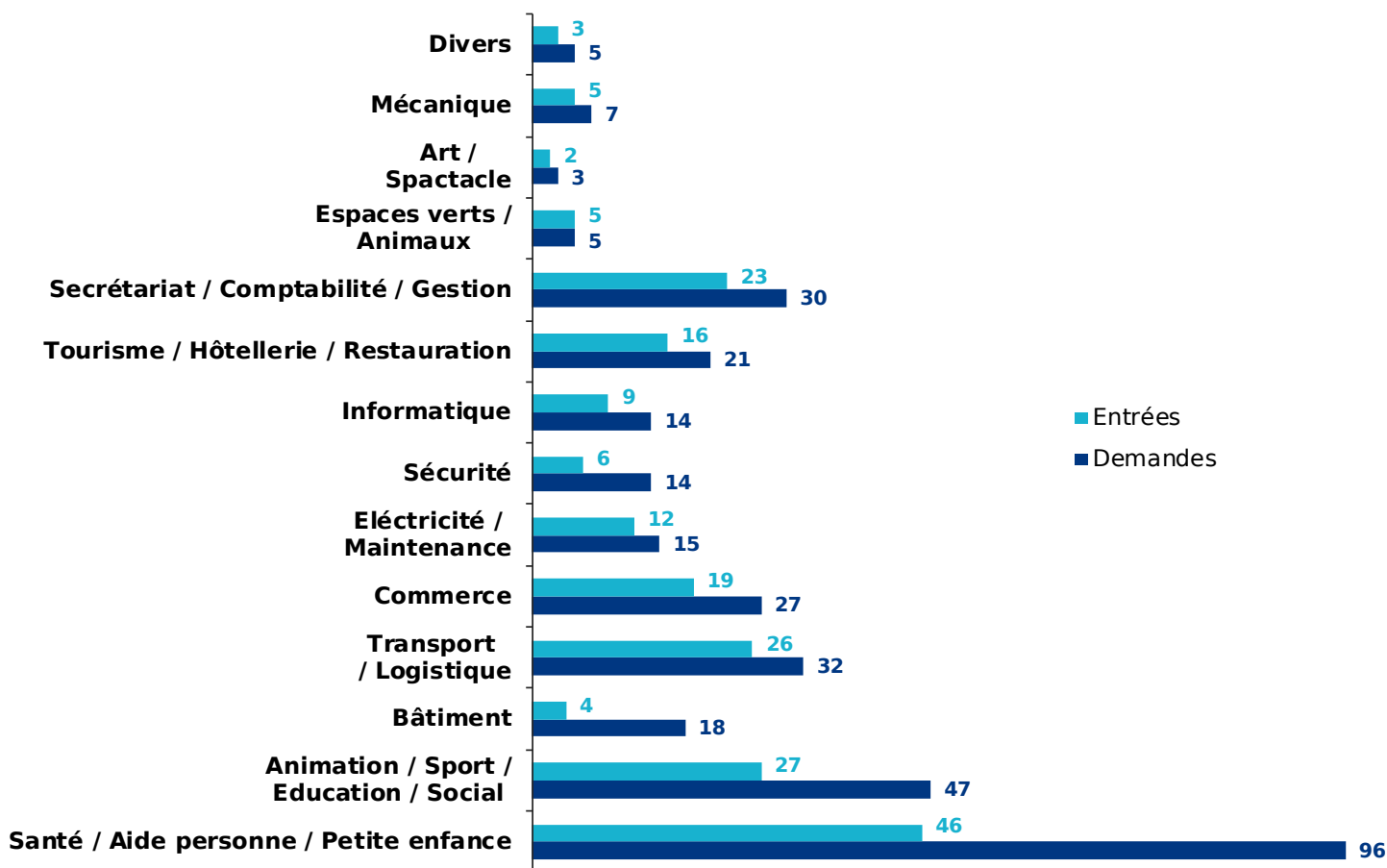
753 jeunes ont suivi une formation dont 533 sont entrés dans l'année.

On comptabilise également cette année 63 retours en formation initiale et 150 contrats en alternance signés dont 101 en apprentissage. En fin d'année, 11.9% des jeunes

sont en formation professionnelle, 2.3% sont scolarisés et 5.7% se forment via l'alternance, soit un total de 20% des jeunes.



● Répartition des demandes et entrées, par secteur d'activité



Pour nombre de jeunes, peu ou pas diplômés, la formation est souvent une étape incontournable pour accéder à un métier choisi. Les demandes sont très variées :

- Acquisition des connaissances de base pour les jeunes non scolarisés en France ou ayant eu des difficultés d'apprentissage
- Formation de mobilisation sur un projet professionnel
- Accès à la qualification
- Qualification du niveau CAP au niveau BAC+3 ou 4

Cette question de la nécessité de se former est en priorité abordée par les jeunes mais il arrive très souvent que le conseiller soit amené à inciter le jeune à se former.

Différents critères tels que : le souhait du jeune, son niveau, son âge, sa situation personnelle mais également les opportunités sont pris en compte pour proposer la manière de se former la plus adéquate au profil du jeune. Pour

certain, un retour en formation initiale peut être envisagé, pour d'autres, ce sera la formation professionnelle ou encore les contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation) voire la formation continue en cours d'emploi.

En 2016, la question de la formation a été travaillée avec 55% des jeunes accueillis tout comme en 2015.

Les conseillers ont transmis 676 fiches de liaison pour des actions de formation. On constate cette année une baisse des demandes de formation de 9% qui est certainement liée à la diminution des jeunes nouveaux accueillis ainsi que des jeunes en suivi. Par contre, on observe une hausse de 10% du nombre d'entrées en formation.

La majorité de ces formations sont conventionnées et financées par la région île de France mais elles peuvent l'être également par le Pôle Emploi, l'Etat ou encore en autofinancement avec éventuellement une aide du FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes) par exemple.



LA FORMATION

ACTUALITÉ ET PARTENARIATS

LE 18 DÉCEMBRE 2015, LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION CONFIRME LA PRIORITÉ « EMPLOI » ET LA VOLONTÉ D'AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES DE FORMATIONS À DESTINATIONS DES DEMANDEURS D'EMPLOI FRANCILIENS. LE 18 JANVIER 2016, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ANNONCE LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN D'URGENCE EN FAVEUR DE L'EMPLOI, NOTAMMENT LE DOUBLEMENT DES ACTIONS DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, CE QUI SE TRADUIT PAR LE PLAN « 500 000 FORMATIONS ». ENFIN, DANS LES YVELINES, CELA S'EST TRADUIT PAR ENVIRON 4 000 PLACES SUPPLÉMENTAIRES AVEC UNE AUGMENTATION AU SEIN DE DISPOSITIFS EXISTANTS MAIS ÉGALEMENT DES CONSULTATIONS SPÉCIFIQUES POUR LA RÉGION À PARTIR D'OCTOBRE (COMPÉTENCES DE BASE PROFESSIONNELLES, ANGLAIS À VISÉE PRO., FORMATIONS BUREAUTIQUES, FORMATIONS MÉTIERS, ...). NOUS NE POUVONS QUE NOUS RÉJOUIR.

MALHEUREUSEMENT, LES FORMATIONS NE SE SONT MISES EN PLACE QU'À PARTIR DE JUIN ET LES ORGANISMES DEVAIENT AVOIR RECRUTÉ AVANT LE 31/12 MÊME POUR DES ENTRÉES EN FORMATION AU 1ER TRIMESTRE 2017. UN CERTAIN NOMBRE DE JEUNES ONT PU EN BÉNÉFICIER MAIS POUR CERTAINS D'ENTRE EUX, LE PROJET N'AVAIT PAS FORCÉMENT ÉTÉ TRAVAILLÉ EN AMONT. LES ORIENTATIONS ONT ESSENTIELLEMENT ÉTÉ FAITES VERS DES FORMATIONS EN LOGISTIQUE (CACES 1-3-5), SÉCURITÉ (CQP ET SSIAP), TRANSPORT (PERMIS C ET D) ET CAP PETITE ENFANCE. LES ORGANISMES ONT ÉTÉ SUBMERGÉS DE DEMANDES ET LES SÉLECTIONS ONT DONC ÉTÉ DIFFICILES. DOMMAGE QU'UN TEL BUDGET AIT ÉTÉ DÉPLOYÉ SANS QUE CELA BÉNÉFICIE À UN MAXIMUM DE JEUNES À CAUSE DES CONTRAINTES DE DATE DE SÉLECTION. UNE RÉPARTITION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE FORMATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AURAIT ÉTÉ PLUS EFFICACE.

—● Fermeture d'un partenaire local historique

Cette année, nous avons déploré la fermeture du centre de formation Bleu Oxygène Développement fin juin 2016. Cet organisme portait l'Espace Dynamique d'Insertion, une action préqualifiante dans le secteur du bâtiment et des chantiers d'insertion. Suite à cette fermeture, nous avons dû retrouver des solutions pour les jeunes. En ce qui concerne l'EDI, c'est malheureusement la seconde fois en 2 ans que le porteur ferme. Cette action est indispensable sur notre territoire car elle permet à certains jeunes de se remettre dans les rails et de retrouver un rythme.

—● Participation aux plateformes de décrochage scolaire

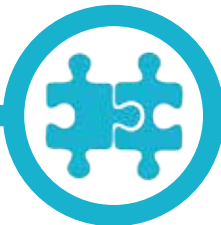
Le CIO du bassin met en place 2 plateformes, l'une en février et l'autre en octobre, dont l'objectif est de proposer une solution de formation ou d'accompagnement, à des jeunes décrocheurs, repérés par le CIO. Différents partenaires y participent (CFA, différents centres de formation, ML, ...) afin d'expliquer aux jeunes l'offre de service que l'on peut leur apporter. Afin de préparer ces plateformes, le CIO nous transmet en amont les listes de jeunes repérés. Ainsi, nous pouvons leur communiquer quels sont ceux que nous suivons déjà et ce qui a été mis en place avec eux. Au final, une dizaine de jeunes ont été informés sur les services proposés par la ML, ce qui est modeste.

—● Information métiers en vue d'une entrée en formation

En janvier, nous avons organisé avec le centre de formation Alterpro-Granchamps de Montigny le Bretonneux, une présentation de la passerelle « Booster » dans le secteur de la vente. L'objectif de cette passerelle est de préparer des jeunes dont le projet est validé à intégrer un contrat d'apprentissage en CAP ou BAC PRO Commerce à la rentrée. 6 jeunes étaient inscrits, 4 sont venus assister à cette information, 3 d'entre-eux ont intégré la formation. Sur ces 3 jeunes, 2 sont en contrat d'apprentissage et le 3e en formation qualifiante. D'autres jeunes ont intégré la formation en participant aux informations suivantes directement dans le centre de formation.

—● Suivi des actions de formation

Nous avons participé aux comités de pilotage de différentes actions (Pôle de Projet Professionnel, Espace Dynamique Insertion, Parcours Réussite Apprentissage, CAP Compétences, ...), aux instances d'entrée et de régulation du Pôle de Projet Professionnel (dispositif Avenir Jeunes financé par la région IdF), à des bilans de formation (remise de titre Assistant de Vie aux Familles, Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Puériculture, remise d'attestation de compétences à l'E2C, ...).



● Veille sur l'offre de formation

Avec la documentaliste ou l'ensemble de l'équipe, nous avons rencontré plusieurs centres de formation pour qu'ils nous présentent leur offre de formation. Nous avons travaillé avec la DAT Sud Yvelines à l'organisation de visite de CFA à destination des conseillers.

● Participation à des réunions institutionnelles

- Présentation du plan « 500 000 formations »
- Plan de formation des acteurs de terrain à la laïcité, réunion organisée par la DRJSCS
- Différentes réunions organisées par la DGEFP et la région sur la Garantie Jeunes
- Réunion Etat/Région sur le réseau des ML et l'enjeu du nouveau schéma d'intercommunalité

● Participation à des forums

- Forum des formations aux métiers organisé par la ville de Guyancourt dans le cadre de la semaine de l'emploi portée par SQY
- Forum de l'alternance à l'Université porté par SQY
- Forum départemental de l'apprentissage organisé par les 2 Développeurs de l'Apprentissage Territorial (DAT)

● Participation au groupe de travail CFA / CIO / Missions Locales, animé par la DAT du Sud Yvelines

Ce groupe qui réunit les CFA, les CIO et les ML du Sud Yvelines, a pour objectif de promouvoir l'apprentissage auprès de l'Education Nationale et des ML afin de faciliter l'entrée des jeunes dans ces CFA. Une journée à destination des prescripteurs, conseillers ML et conseillers CIO a eu lieu en février. Lors de cette journée, chacun des CFA a pu présenter rapidement les différentes formations mais surtout les secteurs où ils ont du mal à trouver les jeunes et la façon dont ils accompagnent ces derniers dans leurs démarches.

● Gestion des demandes de stage et de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) au sein de la structure

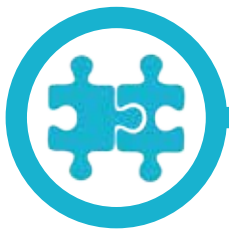
Afin de favoriser l'accès des jeunes au marché du travail, le nouvel exécutif régional a adopté en février 2016 une mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ». Le principe est le suivant : chaque bénéficiaire d'une subvention de la Région doit recruter au moins un stagiaire de moins de 25 ans, sur une période de 2 mois minimum, le non-respect de cette obligation pouvant entraîner le retrait de la subvention. Cela nous a amené à ne pas répondre à des appels à projets pour des montants de l'ordre de 10 à 15 mille euros.

Nous avons toujours pris des stagiaires mais de tous âges et pour des durées variées, et au total cela représentait entre 6 et 9 mois d'accueil. Cette contrainte nous a donc amené à regarder en premier lieu l'âge du demandeur, et à refuser nombre de demandeurs plus âgés. Accueillir deux mois un stagiaire, c'est lui consacrer du temps de tutorat et d'échange, et cela doit surtout être lui proposer un contenu qui lui apporte réellement quelque chose sur la durée. Nous avons régulièrement accueilli des stagiaires en formation de conseiller en insertion, dont certains ont été ensuite embauchés, mais ils avaient logiquement plus de 25 ans. Devant en 2017 accueillir 3 stagiaires, nous ne pourrions sans doute pas en plus accueillir ce type de profil.

En 2016, nous avons reçu une vingtaine de demandes qui allaient d'une semaine à 6 mois en tant que : conseiller en insertion, chargé d'accompagnement social et professionnel, licence pro métiers de l'animation, conseiller des transitions professionnelles, BAC PRO SPVL (Service de Proximité et Vie Locale), BTS ESF (Economie Sociale et Familiale), BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social), Secrétaire, Accueil/administratif, ...

Nous avons pu répondre favorablement à 7 demandes :

- Une élève en 2e année de BTS ESF a fait un stage de 6 semaines. Après avoir observé les missions de la ML, elle a pu réaliser une intervention collective sur le thème de l'alimentation auprès d'un groupe de jeunes bénéficiant du dispositif « Garantie Jeunes ».
- 4 autres (jeunes lycéens, adultes en reconversion, jeunes en Parcours d'Orientation Professionnelle dans une autre ML) ont pu découvrir les missions de la ML et plus particulièrement le métier de conseiller pendant 2 à 3 semaines.
- 2 stages en accueil/administratif d'1 semaine à 2 mois. Une jeune stagiaire, suivie par la ML de Versailles, en convention de stage POP pour 2 mois a pu réaliser des tâches administratives et assurer le standard.



LA FORMATION

LES RENDEZ-VOUS DE L'ALTERNANCE

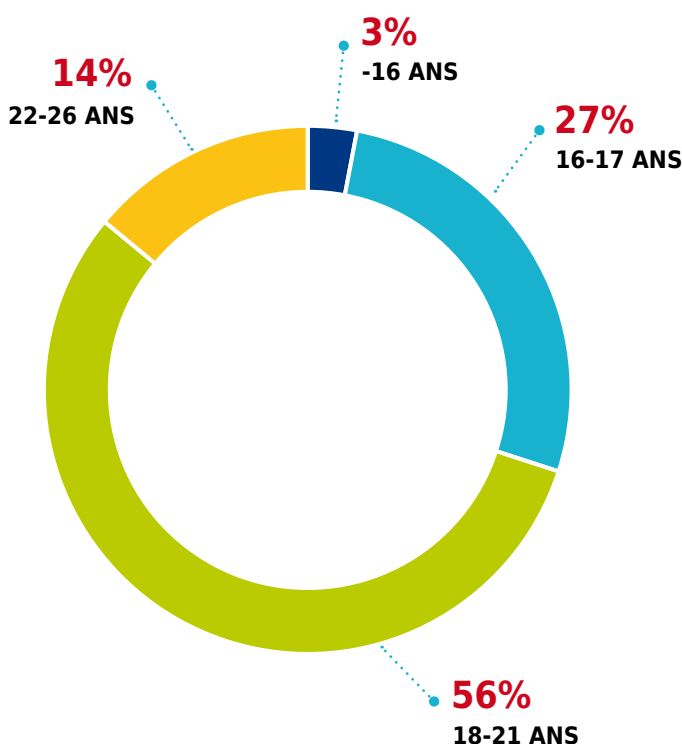
CHAQUE ANNÉE, PLUSIEURS CENTAINES DE JEUNES NOUS FONT PART DE LEUR SOUHAIT DE SE FORMER VIA UN CONTRAT EN ALTERNANCE. LEURS MOTIVATIONS SONT DIVERSES. CERTAINS COMPRENANT L'ESPRIT DE CES CONTRATS, SOUHAITENT ALLIER FORMATION THÉORIQUE EN CENTRE DE FORMATION ET FORMATION PRATIQUE EN ENTREPRISE. D'AUTRES CHOISISSENT CETTE VOIE, CAR CELA LEUR PERMETTRA DE POURSUIVRE DES ÉTUDES EN ÉTANT RÉMUNÉRÉS, CAR LEURS FAMILLES NE POURRAIENT PAS FORCÉMENT LES SOUTENIR DURANT UNE FORMATION CLASSIQUE. D'AUTRES ENFIN, AYANT SOUVENT EU DES PARCOURS SCOLAIRES DIFFICILES SONT ATTIRÉS PAR LA PRATIQUE EN ENTREPRISE, OUBLIANT QU'IL FAUT AUSSI S'INVESTIR SUR LA PARTIE THÉORIQUE.

LES CFA (CENTRES DE FORMATIONS D'APPRENTIS) ET DIVERS CENTRES PRIVÉS PROPOSENT AUX JEUNES DE 16 À 25 ANS DE PRÉPARER DES DIPLÔMES DU NIVEAU V (CAP) AU NIVEAU I (INGÉNIEUR) MAIS LA DEMANDE EST PLUS IMPORTANTE QUE L'OFFRE, SURTOUT POUR LES BAS NIVEAUX DE QUALIFICATION.

La Mission Locale organise de mai à octobre 14 ateliers consacrés spécifiquement à la recherche de contrat en alternance. Ces ateliers s'adressent à des jeunes qui ont déjà entamé des démarches vis-à-vis des CFA et sont ouverts aux jeunes scolarisés sur prescription des conseillers CIO. Afin de les animer, nous bénéficions du soutien de partenaires très fidèles. La Chambre des Métiers de Versailles, le CIOP de la CCI, des conseillers du CIO, des parrains de la ML et des bénévoles de l'association Ecole et Vie Locale.

Ces ateliers comprennent plusieurs temps. Une explication des deux types de contrat avec remise de brochures explicatives, des conseils personnalisés sur la stratégie de recherche de contrat, un travail sur le CV et la lettre de motivation, et bien sûr la consultation et la recherche d'offres. En outre les jeunes peuvent préparer en individuel avec un parrain, leurs futurs entretiens, ce que font les 2/3 d'entre eux.

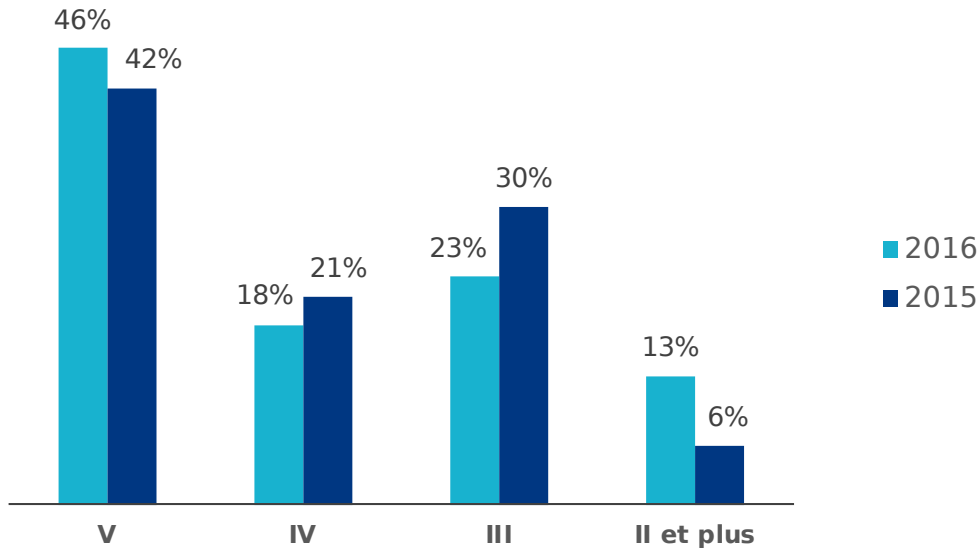
● Age des jeunes reçus



En 2016, nous avons accueilli 78 jeunes contre 66 en 2015. Cette hausse est sans doute en lien avec la mise en place du Parcours Réussite Apprentissage.



● Dipômes visés par les jeunes

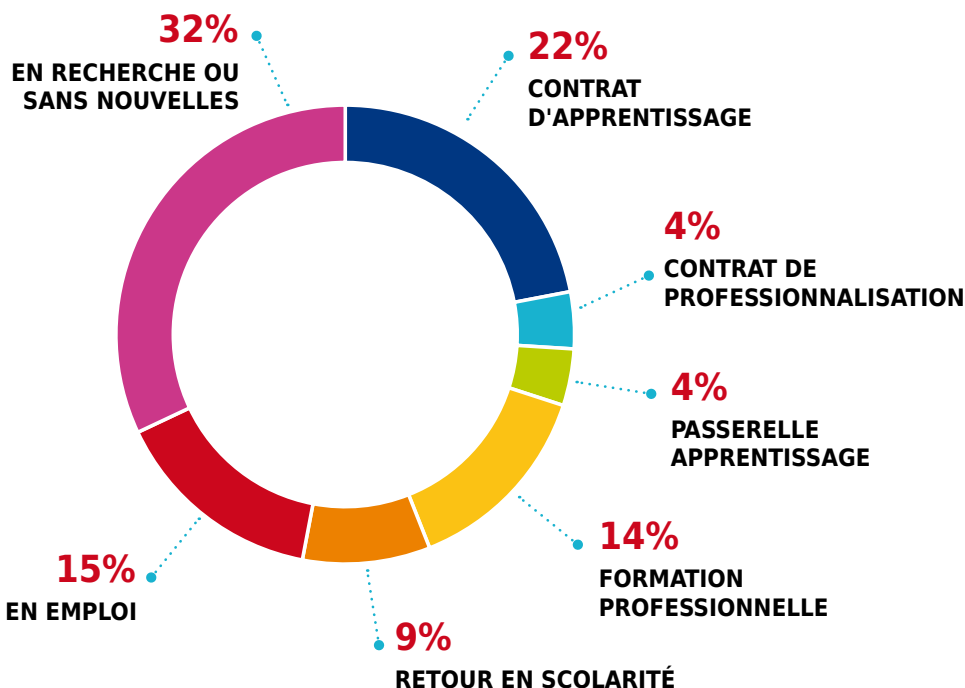


A noter que de 2014 à 2016, les demandes concernant les diplômes de niveau IV sont tombées de 34 à 18%. A l'inverse, pour les diplômes de niveau II et plus, nous sommes passés de 1% à 13%.

Nous constatons une grande variabilité, d'une année sur l'autre concernant les projets des jeunes, mais cela est lié au profil des jeunes. En effet, 23% (6% en 2015) des jeunes

veulent préparer un diplôme dans les métiers de bouche, et 17% (8% en 2015) dans le bâtiment. Ceci est dû à l'accueil dans ces ateliers des MIE, qui vu leur petit niveau scolaire et leur faible maîtrise du français, espéraient ainsi pouvoir suivre des formations de niveau V, en compensant par leur investissement en entreprise leurs difficultés à suivre les cours. Ensuite on trouve le secrétariat (13%) et le commerce (12%).

● Situation des jeunes au 31 décembre 2016



Cette année, les résultats sont en hausse, puisque plus de 50% des jeunes sont en contrat en alternance ou en formation, et seulement un petit tiers sans solution.



LE SERVICE EMPLOI

LES ATELIERS

LORSQUE LES CONSEILLERS « ACCUEIL » ESTIMENT QU'UN JEUNE EST EN CAPACITÉ DE MENER À BIEN UNE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI, ILS L'ORIENTENT VERS LES ATELIERS DU SERVICE EMPLOI, QUI SONT ANIMÉS PAR DES CONSEILLERS « EMPLOI ». CES ATELIERS SONT DE DEUX TYPES, LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI (ARE) ET LES ATELIERS DE TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI (TRE).

● Les ateliers de Recherche d'Emploi

Ces ateliers se déroulent, contrairement aux TRE, sur les 3 antennes de la Mission Locale, 3 fois par semaine en fonctionnement normal. Lorsque les conseillers orientent les jeunes au service emploi, ceux-ci doivent participer en premier lieu à l'atelier « Accueil Nouveaux ». Lors de cet atelier, le conseiller emploi présente aux jeunes les services qui leur sont proposés, fait un premier diagnostic des points à travailler et propose une stratégie de recherche. Pour ces ateliers aussi, nous constatons une baisse de fréquentation de l'ordre de 15%. Cette baisse aussi est source de questionnement sur la réponse à proposer en terme d'accompagnement à la recherche d'emploi, dans un contexte concurrentiel.

● Les ateliers Techniques de Recherche d'Emploi

Ces ateliers ont pour objectif de travailler avec le jeune les outils de la recherche d'emploi en le rendant acteur de leur élaboration. Maîtriser ces outils, comme le Curriculum Vitae, la lettre de motivation et la préparation et la simulation d'entretien, est indispensable pour que la recherche d'emploi ait de bonnes chances d'aboutir. Et, nous devons faire beaucoup de pédagogie en ce sens, car spontanément les jeunes préfèrent par exemple recopier un modèle type de lettre de motivation, ou attendent qu'on ait les idées à leur place. Ces ateliers se déroulent au siège de la Mission Locale, chaque semaine. Cette centralisation de service permet aux jeunes de sortir, un minimum, de leur quartier, de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'objectif de ces ateliers est que les jeunes co-construisent avec l'animateur de l'atelier leurs propres outils personnalisés de recherche d'emploi et se les approprient. Ainsi, ils apprennent à se vendre, à se connaître et à avoir confiance en leurs compétences, afin de mettre en valeur ce qu'ils sont ou ce qu'ils savent faire sur le papier et à l'oral. Ils sont alors prêts à entendre les besoins des recruteurs et à y répondre.

La fréquentation de l'ensemble de ces ateliers a chuté de 15%, et nous avons dû annuler 15% des ateliers, faute d'inscrits ou de jeunes présents. Ces difficultés nous amènent à mener une réflexion sur le contenu de ces ateliers, le rythme, les outils,..., l'adéquation avec la demande des jeunes, car d'après les propositions saisies dans I-Milo, les conseillers accueil ont travaillé le CV avec 3 fois plus de jeunes que ceux venus en atelier et la lettre de motivation avec 6 fois plus, par exemple. Or on ne rend pas le même service durant un entretien individuel de ¾ d'heure et durant un atelier de 3 heures où on s'enrichit de la diversité du groupe.

• **1 015** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
RECHERCHE D'EMPLOI**

• **368** •

**PARTICIPANTS À L'ATELIER
ACCUEIL DES NOUVEAUX**

• **83** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
THÉORIE DU CV**

• **101** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
SAISIE DU CV**

• **77** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
LETTRE DE MOTIVATION**

• **46** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN**

• **31** •

**PARTICIPATIONS À L'ATELIER
SIMULATION D'ENTRETIEN**



AFIN D'ACCROITRE LE NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI ACCESSIBLES AUX JEUNES QUE NOUS ACCOMPAGNONS, IL EST INDISPENSABLE DE TRAVAILLER AVEC LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE. CELA PEUT NOUS PERMETTRE QU'ELLES AJUSTENT LEURS ATTENTES AUX PROFILS DE NOS JEUNES, ET AUSSI DE PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI AFIN DE SÉCURISER L'INTÉGRATION. NOUS LEUR PROPOSONS AUSSI DE LES ACCOMPAGNER DANS LEURS RECRUTEMENTS, PAR EXEMPLE EN LEUR PROPOSANT DE LES RÉALISER DANS NOS LOCAUX. PAR AILLEURS, SIGNANT POUR LE COMPTE DE L'ETAT LES CONTRATS AIDÉS, NOUS LES INFORMONS SUR LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES.

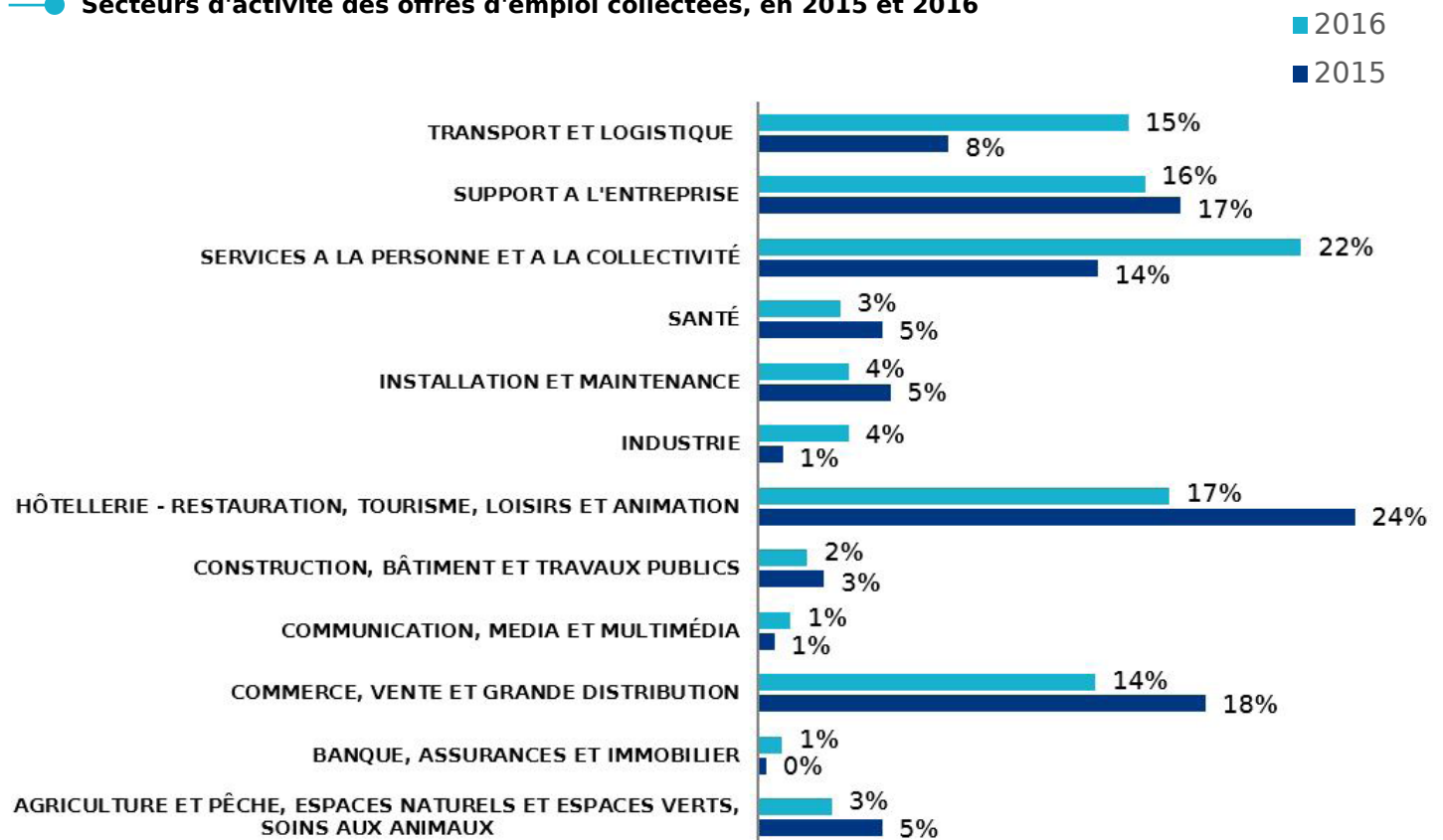
• **161** •
**ENTREPRISES
 EN CONTACT**

• **245** •
**OFFRES D'EMPLOI
 COLLECTÉES EN 2016**

• **844** •
POSTES

Ces chiffres sont en baisse, car le service emploi a fonctionné en sous-effectif, car vu les contraintes budgétaires, nous n'avons remplacé que très partiellement notre collègue décédé.

● Secteurs d'activité des offres d'emploi collectées, en 2015 et 2016





LE SERVICE EMPLOI

LA RELATION ENTREPRISE

● Les recrutements collectifs

Lorsque des employeurs nous confient des offres pour plusieurs postes, nous leur proposons de venir organiser le recrutement dans nos locaux. Ainsi, ils peuvent dans un premier temps en collectif, présenter leur entreprise et les postes à pourvoir, puis recevoir les jeunes en entretien individuel. Les employeurs cherchant l'efficacité, ces recrutements leur permettent de gagner du temps en évitant la gestion des candidatures papier, et en recevant un nombre important de candidats le même jour. Les jeunes Mission Locale sont, par ailleurs, préparés en amont grâce à des ateliers préparation et simulation d'entretien.

Nous avons organisé en 2016 10 recrutements collectifs et un gros forum de recrutement. Une nette augmentation par rapport à 2015 où nous n'avions organisé que 4 recrutements collectifs.

70 jeunes ont participé à ces recrutements et 22 ont été embauchés.

- **Clauses insertion bâtiment** : 2 sessions, 15 participants, 4 embauches
- **Randstad** : 4 sessions, 18 participants, 2 recrutés
- **Grand Frais** : 21 participants, 10 recrutés
- **Burger King** : 3 participants, pas de retour de l'employeur
- **Synergie pour Maximo** : 4 participants, 2 recrutés
- **Ras Interim** : 9 participants, 4 recrutés

● Le Forum Emploi Spécial Jeunes

16 entreprises étaient présentes et proposaient une quarantaine d'offres d'emploi

Les agences d'intérim proposaient de nombreuses postes dans le bâtiment (manœuvre, peintre, plombier, etc.)

Certains établissements, comme le golf de la base de loisirs BLUE GREEN, proposaient plusieurs postes par offre.

Le forum ciblait les jeunes de moins de 26 ans.

Afin de pouvoir anticiper sur le flux de jeunes, l'inscription était obligatoire. Nous avons tout de même laissé les jeunes non-inscrits rentrer dans les locaux pour rencontrer les employeurs.

101 jeunes se sont inscrits pour se rendre au forum.

96 jeunes se sont rendus au forum.

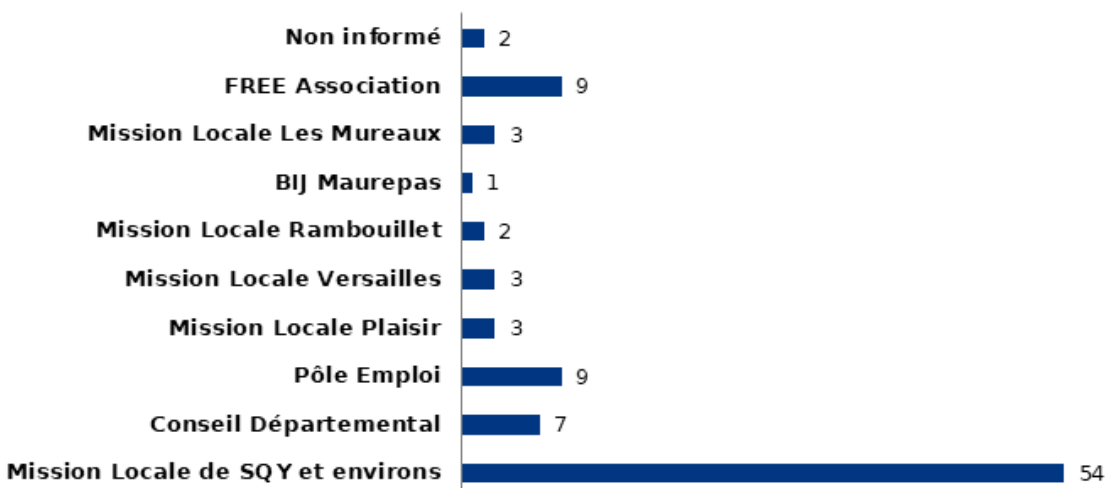
Les employeurs ont réalisé 187 entretiens de recrutements soit une moyenne de 2 entretiens par jeune.

23 jeunes ont eu un deuxième entretien, soit quasiment $\frac{1}{4}$ des jeunes présents lors du forum.

A l'issue de ces entretiens, 14 jeunes ont été embauchés tous contrats confondus.

Globalement, le retour des employeurs a été très positif, et ils sont prêts à participer à un nouveau forum s'ils ont des besoins en recrutement. Ils ont été satisfaits de la qualité de la majorité des candidats mais ont été interloqués par la présence en nombre de jeunes orientés ou pris en charge par le Lien Yvelinois, qui sont des jeunes mineurs isolés étrangers ne maîtrisant pas assez le français pour passer un entretien d'embauche.

● Provenance des jeunes venus au Forum Emploi Spécial Jeunes





Les contrats aidés : les Emplois d'Avenir

Créés fin 2012, les Emplois d'Avenir sont des contrats aidés à destination des jeunes de moins de 26 ans ou les personnes de moins de 30 ans ayant une reconnaissance travailleurs handicapés. Ils ciblent très prioritairement les demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés, et ceux habitants dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), qui eux peuvent avoir obtenu un diplôme de niveau III. Durant le contrat, le jeune doit impérativement pouvoir monter en compétence, nous travaillons donc avec lui et l'employeur un plan de formation.

Alors que les 3 années précédentes nous avons signé entre 187 et 217 contrats, nous n'en avons signé que 147 en 2016, dont 43 renouvellements et 104 contrats initiaux. Nous l'avons déjà observé en 2015, nous ne sommes plus dans une phase de développement des Emplois d'Avenir, entre autres car le portage politique de l'Etat diminue. L'enveloppe nationale étant consommée, nous avons dû arrêter de signer des Emplois d'Avenir de début novembre au 31 décembre, ce qui nous a amené à reporter à janvier 2017 la signature d'une vingtaine de contrats.

La répartition secteur marchand / secteur non marchand reste la même que l'année précédente, environ 1/3 - 2/3. Le bilan reste toujours globalement positif pour les employeurs et les jeunes. L'accompagnement des jeunes durant toute la durée du contrat par une conseillère dédiée, y est pour beaucoup. Les employeurs se sentent accompagnés dans la mise en place des formations pour les jeunes, et écoutés et conseillés en cas de difficultés avec le jeune. De leur côté, les jeunes n'hésitent pas à contacter la Mission Locale en cas de questionnements. Ceci ne signifie pas loin de là, qu'aucun contrat n'ait été rompu, que cela soit à l'initiative du jeune ou de l'employeur.

147 jeunes ayant signé un Emploi d'Avenir entre 2013 et 2015, sont sortis du dispositif en 2016. 45% ont signé un CDI ou un CDD long avec le même employeur ou un autre, et 8% sont entrés en formation qualifiante.

Les autres contrats aidés

Les CUI sont des contrats aidés moins intéressants pour les bénéficiaires et les employeurs que les Emplois d'Avenir, ce qui explique que nous privilégions ces derniers. En outre les publics cibles sont définis par un arrêté du Préfet de Région. L'arrêté de juillet 2016, a quasiment exclu les jeunes du bénéfice des CUI-CIE, ce qui explique une partie de la très forte baisse de ces contrats.

• **96** •

**EAV CDD SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
NON MARCHAND**

122 en 2015

• **9** •

**EAV CDI SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
NON MARCHAND**

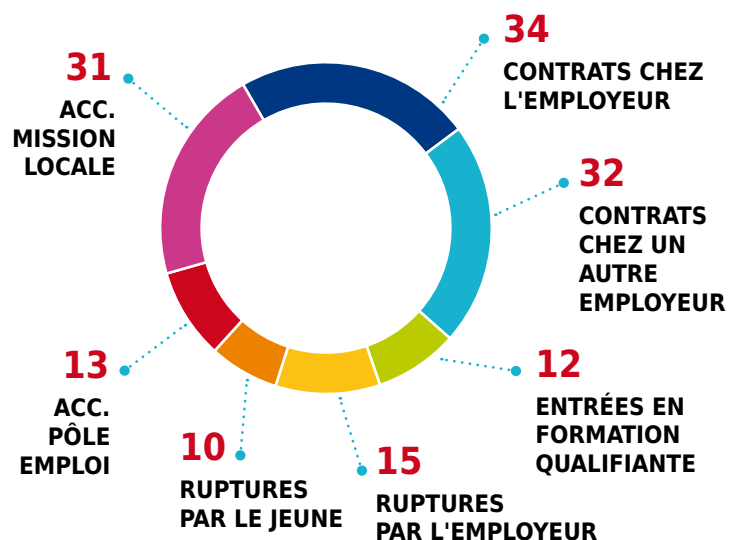
12 en 2015

• **42** •

**EAV CDI SIGNÉS
DANS LE SECTEUR
MARCHAND**

54 en 2015

Sorties du dispositif Emplois d'Avenir



ACC. : accompagnement

• **22** •

CUI-CAE SIGNÉS

• **12** •

CUI-CIE SIGNÉS



LE SERVICE EMPLOI

LE PARRAINAGE

LE PARRAINAGE A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER DANS LEURS DÉMARCHES DE RECHERCHE D'EMPLOI, LES JEUNES QUI EN SONT LE PLUS LOIN EN LEUR PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ, UNE AIDE AUX DÉMARCHES QUI PEUT ALLER JUSQU'À LES FAIRE À LEUR PLACE DANS UN PREMIER TEMPS AFIN QU'ILS APPRENNENT À LES FAIRE ENSUITE, DES PRÉPARATIONS AUX ENTRETIENS, UN ACCOMPAGNEMENT PHYSIQUE AUX ENTRETIENS,..., UNE MOBILISATION INTENSIVE DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS. MAIS LE PARRAINAGE, C'EST AUSSI UNE ÉCOUTE, UN PARTAGE, UN LIEN FORT QUI SE TISSE,..., DE BELLES RENCONTRES, MAIS AUSSI PARFOIS DES ÉCHECS, VOIRE DE L'ÉPUISEMENT DES PARRAINS,..., UN DON DE TEMPS ET DE DISPONIBILITÉ BÉNÉVOLE.

En appui des conseillers en insertion et des conseillers emplois, les parrains et marraines reçoivent les jeunes sur les antennes selon un rythme déterminé entre eux. Ces temps de travail sont souvent plus longs que ce que peuvent proposer les conseillers qui sont soumis à la pression de l'accueil. Ces accompagnements peuvent durer de quelques semaines à plusieurs années et la relation se prolonge souvent, bien après que le parrainage ait été clôt administrativement pour accès à l'emploi.

La gestion de ce dispositif est confiée au service emploi. Ce service connaissant en 2016 une situation de sous-effectif, nous avons un peu délaissé le parrainage cette année, alors que la DIRECCTE IDF avait accepté que nous passions de 30 à 40 entrées dans l'année. Notre réseau qui s'était un peu étoffé en 2015, ne compte plus fin 2016 que 6 parrains et marraines.

Comme les années précédentes, les parrains ont participé aux Rendez-Vous de l'Alternance essentiellement en recevant les jeunes pour des simulations d'entretien. Ce sont aussi eux qui jouent le rôle des employeurs lors des ateliers simulation d'entretien qui ont lieu chaque semaine au siège de la Mission Locale.

• **26** •

**NOUVEAUX JEUNES
PARRAINÉS**

• **19** •

**PARRAINAGES
ONT PRIS FIN**

dont 9 pour accès à l'emploi



L'ACTIVITÉ

vue de I-MILO



L'ACTIVITÉ

LES 25 825 ACTES PROFESSIONNELS

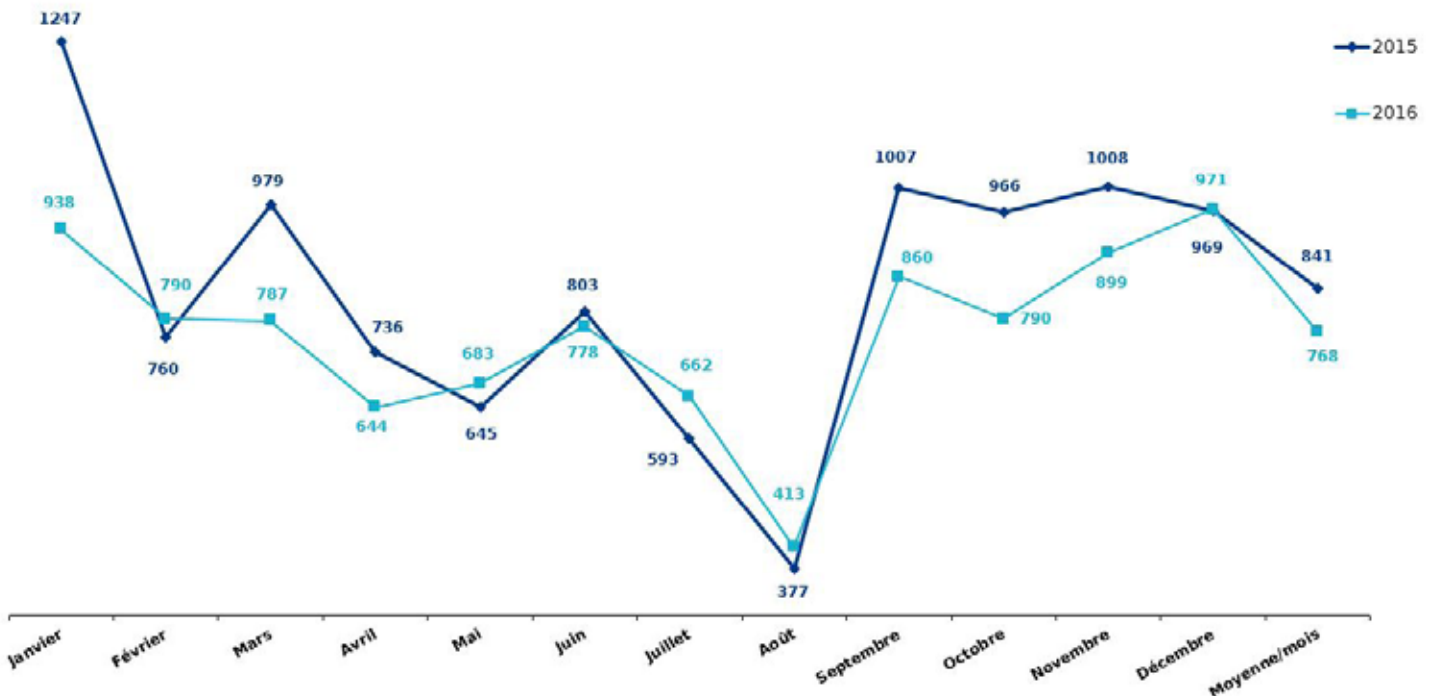
CES PROCHAINES PAGES VONT CLAIREMENT ILLUSTRER L'IMPACT DE LA DIMINUTION SENSIBLE DU NOMBRE DE SALARIÉS « OPÉRATIONNELS ».

2016 fut notre première année pleine d'utilisation d'Imilo. Certains dysfonctionnements de « jeunesse », tels l'inaccessibilité ou la lenteur ont globalement été résolus. Cependant, le manque d'ergonomie et de fluidité de la saisie, allongent par rapport à Parcours3, le temps consacré à la saisie. Les préconisations d'utilisation conseillent une saisie en temps réel en présence des jeunes. Car cela permet de reprendre de façon synthétique l'entretien avec le jeune, d'être transparent sur les informations saisies, et aussi car cela facilite l'actualisation des informations et permet d'interpeler le jeune sur des informations assez anciennes, telle la non détention du permis. Cependant, nous avons fait le choix pédagogique de ne pas imposer la saisie en temps réel, car l'utilisation et la mise à jour

de cette base de données, et l'attention qu'elle requiert, peuvent modifier le déroulement de l'échange et perturber la relation. Les pratiques selon les conseillers sont donc diverses. Nous savons que de ce fait, certaines actualités sont « oubliées », mais aussi que la mise à jour de certaines données, peut être insatisfaisante. En outre, certains actes très fréquents avec certains jeunes tels que des entretiens sans rendez-vous ou des appels téléphoniques qui peuvent être quotidiens, voire plus, ne sont pas systématiquement saisis, car ils n'apportent pas d'information nouvelle sur la situation du jeune.

Les indicateurs présentés ci-dessous reflètent donc, à la fois la charge de travail, l'activité et ce que les conseillers ont saisi de leur travail.

● Nombre de jeunes en contact, par mois



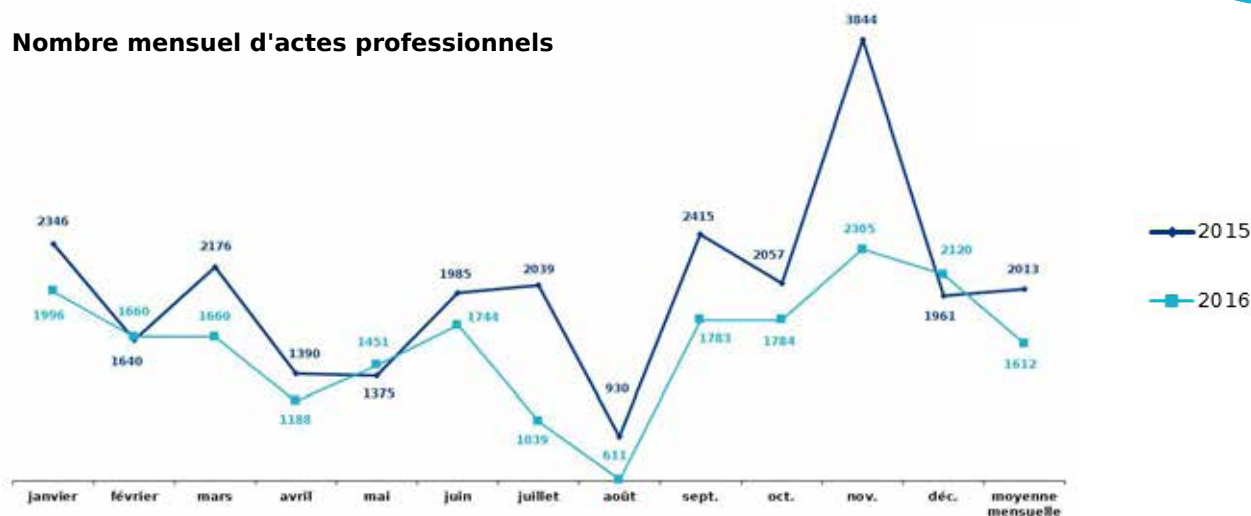
Le nombre moyen de jeunes en contact chaque mois (768) après avoir baissé de 7% en 2015 a baissé cette année de 9%, et retrouve les niveaux de 2006 ou 2007, soit avant la

crise de 2008. On observe que cette baisse concerne tous les mois de forte activité, alors que pour les mois creux, ce nombre est en hausse.



LES 25 825 ACTES PROFESSIONNELS

● Nombre mensuel d'actes professionnels



Ces courbes montrent pour les actes professionnels une baisse encore plus forte que pour la fréquentation mensuelle, quasiment 20%. En réalité cette baisse n'est que d'environ la moitié, car d'une part en 2015, il y avait l'effet de l'envoi de 1 500 mails groupés, et d'autre part certains collègues qualifiaient en administratif le travail de relance, ce qui explique le trou de juillet.

Les entretiens individuels qui constituent le cœur de notre activité représentent environ 40% de l'ensemble des actes.

Au total en 2016, nous avons saisi 19 341 actes professionnels, sans compter les 6 484 actes de type administratif, ni les correctifs, ces derniers ne correspondant qu'à des corrections d'erreurs de saisie.

Retranscrire très fidèlement dans I-Milo l'ensemble de son activité, c'est aussi faire des choix dans la gestion du temps, et la tendance de certains financeurs à ne porter attention qu'aux entretiens individuels, aux ateliers et aux informations collectives a amené les conseillers à considérer comme inutile, la saisie des actes n'appartenant pas à cette trilogie.

● Evolution du nombre d'actes professionnels



Ces 19 341 actes professionnels saisis en 2016 (hors administratifs) se répartissent en trois grandes catégories de situations de travail avec les jeunes

Les entretiens individuels qui sont au cœur de notre travail avec les jeunes, et constituent les actes professionnels les plus riches en contenu, sont en baisse de 11.5%. Les « entretiens individuels longs » en représentent environ 98%, car les entretiens courts ou « visites », n'étant pas pris en compte par certains financeurs, les conseillers ont tendance à « gagner du temps » en ne les saisissant pas, ce qui introduit un biais dans la retranscription dans Imilo de la relation du jeune à la Mission Locale. D'autant que cela concerne souvent des jeunes qui viennent très fréquemment et sans rendez-vous.

Les activités collectives qui regroupent l'ensemble des ateliers de recherche d'emploi, les Rendez-Vous de l'Insertion, les Rendez-Vous de l'Alternance, les temps de travail en collectif dans le cadre des POP, et la session collective de la Garantie Jeunes, augmentent de 14%. Cela est dû essentiellement aux ateliers Garantie Jeunes.

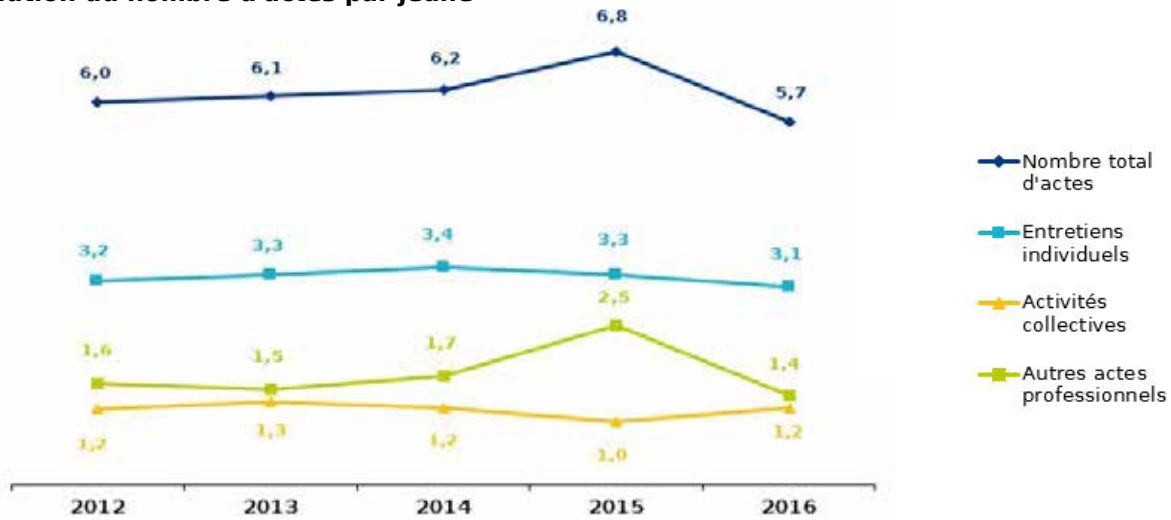
Les autres actes professionnels, catégorie qui regroupe pour l'essentiel le suivi par téléphone, mais aussi les échanges par mail ou sms, et certains courriers de relance, baissent de 45% mais après une hausse artificielle de 51% en 2015. Nous savons que comme pour les « visites », un nombre très important, voire trop important de téléphones et maintenant d'échanges par mail ne sont pas saisis.



L'ACTIVITÉ

LES 25 825 ACTES PROFESSIONNELLS

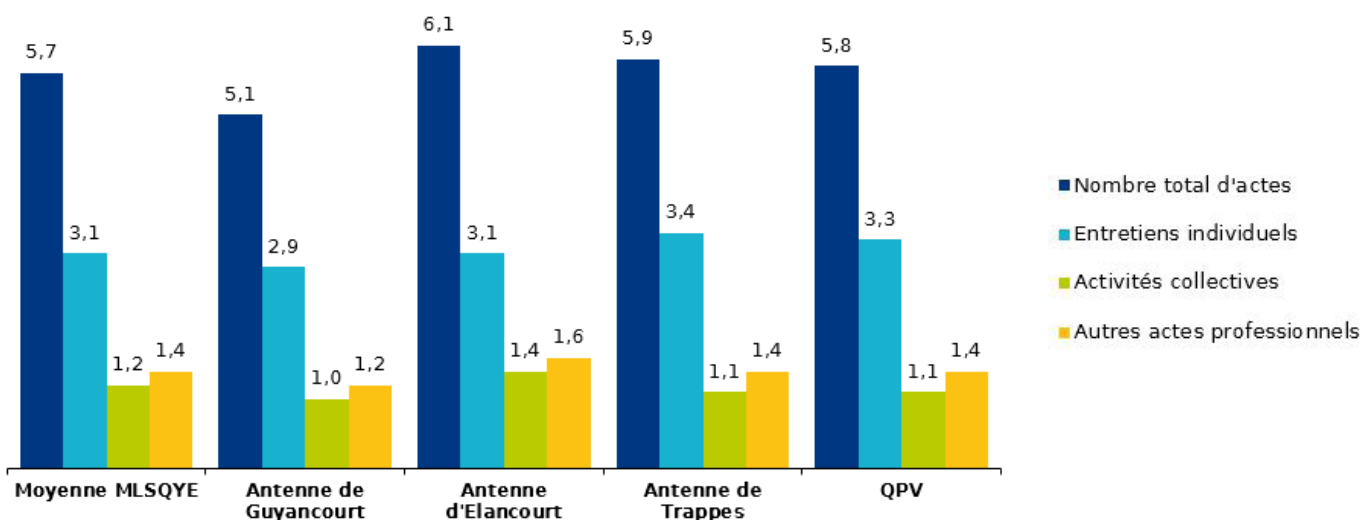
● Evolution du nombre d'actes par jeune



Avec 5,7 actes professionnels par jeune, nous retrouvons les niveaux de la fin des années 2000. Nous l'avons vu ci-dessus, 2015 fut à ce sujet une année anormale, et en 2016, il y a eu des approximations de saisie, sans revenir sur la non-saisie. Nous continuerons à travailler ces points en 2017, afin de retrouver dans Imilo la concrétisation de notre objectif pédagogique, d'avoir en moyenne, avec chaque jeune, **au moins 6 contacts dont 3 entretiens individuels. Cet objectif moyen n'est qu'une réduction statistique de notre véritable objectif, qui est d'assurer à chaque jeune un diagnostic de situation pertinent, et les entretiens, l'accompagnement et les propositions dont il a besoin.**

Mais ces nombres moyens cachent de très grandes disparités. Ainsi, 44% des jeunes ont eu un ou deux contacts, 27% entre 3 et 5, 13% entre 6 et 9, et 16% entre 10 et 77 contacts. Ainsi nous avons réalisé plus de 55% des actes avec moins de 30% des jeunes, et quelque part mobilisé 55% de notre temps pour moins d'un tiers des jeunes. Ce sont soit des jeunes qui ne sont pas encore prêts à rentrer dans un dispositif, mais demandent un accompagnement soutenu, soit ceux qui sont bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement renforcé (Garantie Jeune, CIVIS, Cotraitance, PRA...).

● Nombre moyen d'actes professionnels par jeune et par antenne



Comme les années précédentes, c'est sur l'antenne de Trappes que les jeunes bénéficient du plus grand nombre d'actes, et surtout du plus grand nombre d'entretiens individuels. C'est le résultat d'un choix d'adaptation de nos moyens humains aux besoins de ce public. Le public de Trappes rencontrant globalement plus de difficultés

d'insertion, c'est aussi l'antenne où le nombre de jeunes par conseiller est le plus faible. Ces volumes par jeune sont en baisse sur l'antenne de Guyancourt qui suite à l'absence d'un salarié s'est retrouvée en sous effectif. Les jeunes résidants en QPV, dont le profil est proche de celui des Trappistes, ont des volumes moyens semblables.

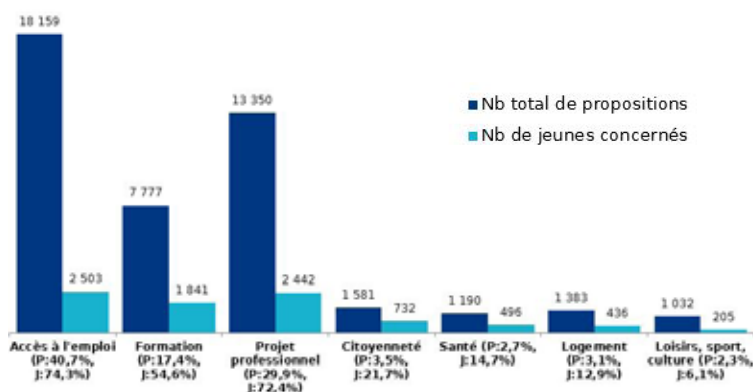


NOUS VENONS DE PRÉSENTER LES ÉVÉNEMENTS, C'EST-À-DIRE LES CONTACTS AVEC LES JEUNES, NOUS ALLONS MAINTENANT VOIR LE CONTENU DE CE QUI A ÉTÉ TRAVAILLÉ DURANT CES TEMPS D'ÉCHANGES, ET DONC APPORTER UN ÉCLAIRAGE QUALITATIF SUR NOTRE ACTIVITÉ ET SUR SA DIVERSITÉ.

Logiquement, cet indicateur est aussi en baisse d'environ 5%. Nous l'avons déjà évoqué précédemment, saisir la diversité de ce qui peut être travaillé lors d'un contact, est fastidieux et consommateur de temps, ce qui peut amener à ne saisir que l'essentiel.

Si on regarde pour chacun des sept thèmes le pourcentage de jeunes concernés, on constate qu'il est resté stable ou a augmenté pour 6 d'entre eux.

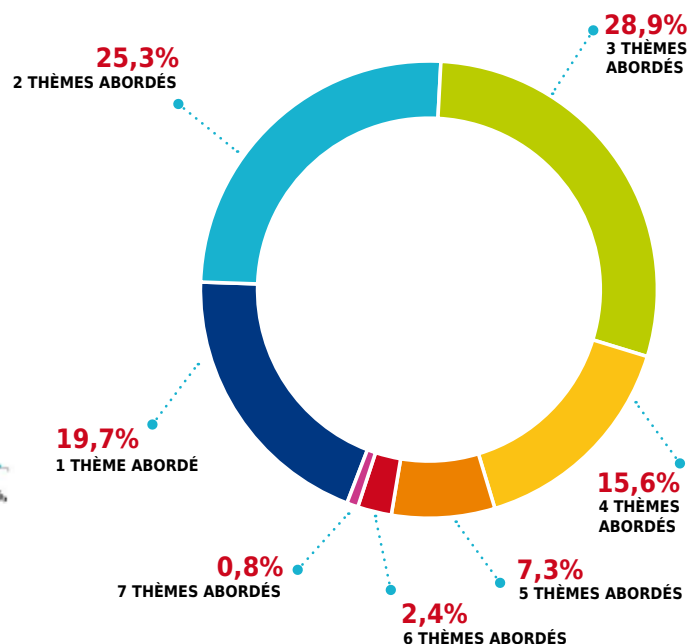
Les 44 472 actes de service, par thème



Avec 45% des jeunes, nous n'avons travaillé que 1 ou 2 thèmes, appartenant très souvent à la sphère professionnelle. Avec 29% nous avons travaillé trois thèmes, et donc avec 26 nous avons travaillé entre 4 et 7 thèmes. Nous retrouvons là aussi, la règle des 3 tiers. L'accès à l'emploi, la formation et le projet ont été travaillés avec 74.3%, 54.6% et 72.4% des jeunes. Les problématiques sociales (citoyenneté, santé, logement, et accès aux loisirs, à la culture et au sport), représentent des volumes moindres, mais non négligeables puisque ces thèmes ont concerné respectivement, 21.7%, 14.7%, 12.9% et 6.1% des jeunes. Et parmi tous ces jeunes, environ 30% d'entre eux ont bénéficié d'une aide financière, qui n'apparaît pas en tant que telle, mais est rattachée à la thématique travaillée.

Ces volumes de propositions et de nombres de jeunes concernés, montrent à la fois que la majorité de leurs demandes et de notre activité, concerne l'insertion professionnelle, mais aussi que les thématiques sociales concernent des volumes conséquents de jeunes.

Ces 7 thèmes sont des regroupements nationaux d'actes de services créés régionalement ou localement. Actuellement, à la Mission Locale, l'offre dont nous disposons se compose de 48 items régionaux imposés et environ 250 items que nous avons créés localement, après un travail collectif d'élaboration, et que nous faisons évoluer en fonction des besoins et des offres de services nouvelles. Cette année, nous en avons ainsi créé une trentaine avec la mise en place de la Garantie Jeunes, et du Compte Personnel de Formation.



Forcément, **la fréquence d'utilisation de ces 298 propositions** est très variable, mais on constate qu'elles permettent de rendre compte de la diversité du travail mené avec les jeunes. Mais ce n'est pas simple de trouver un équilibre entre des propositions parfois un peu larges, qui manquent de précision sur la finesse de ce qui a été travaillé, d'autres propositions au libellé très précis, voir trop restrictif, qui va permettre de recenser un acte professionnel qui ne concernera que quelques jeunes, voire aucun.

Comme déjà observé les années précédentes, les 3 propositions les plus utilisées (qui sont très généralistes) représentent près de 20% de l'ensemble et les 12 premières, 42.3% (voir tableau page suivante). A l'opposé, nous n'avons pas utilisé 25 propositions, 13 n'ont été utilisées qu'une fois, 12 l'ont été 2 fois, et 8 autres, 3 fois. Et les 76 propositions les moins utilisées ne représentent au total que 1% de l'ensemble des propositions, ce qui pose la question de la pertinence de toutes les conserver.

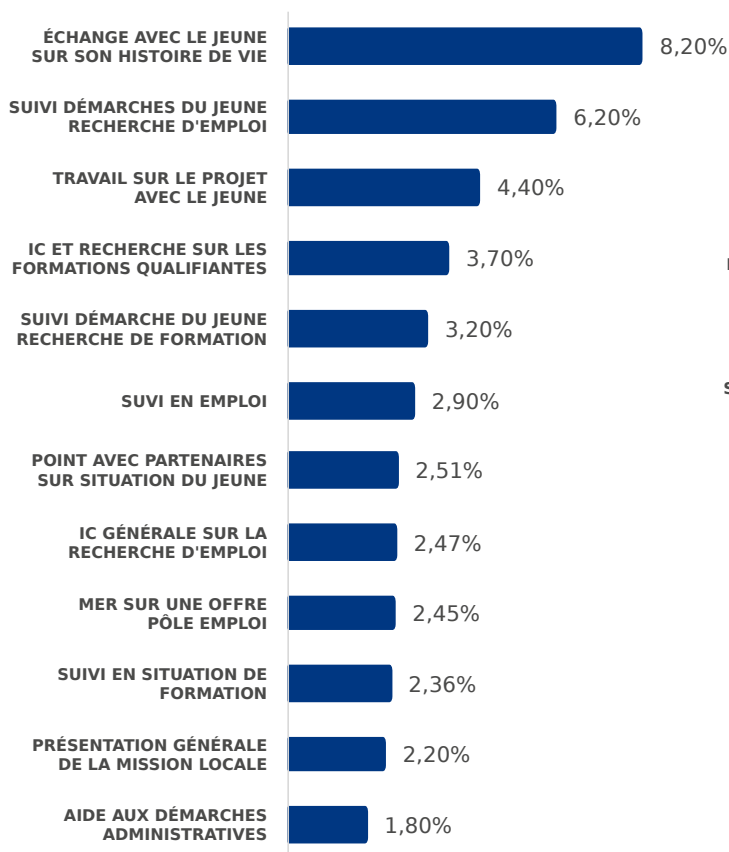
Le nombre de propositions différentes faites aux jeunes varie de une pour près de 10% des jeunes, à plus de 100 pour 14 jeunes, 1 jeunes ayant eu 164 propositions. A noter que 4.2% des jeunes ont eu au moins 50 propositions, 7.4% des jeunes ont eu au moins 40 propositions, 13% au moins 30 propositions, 22.6% au moins 20 propositions, 45% au moins 10 propositions, et **70.6% des jeunes ont eu au moins 5 propositions.**



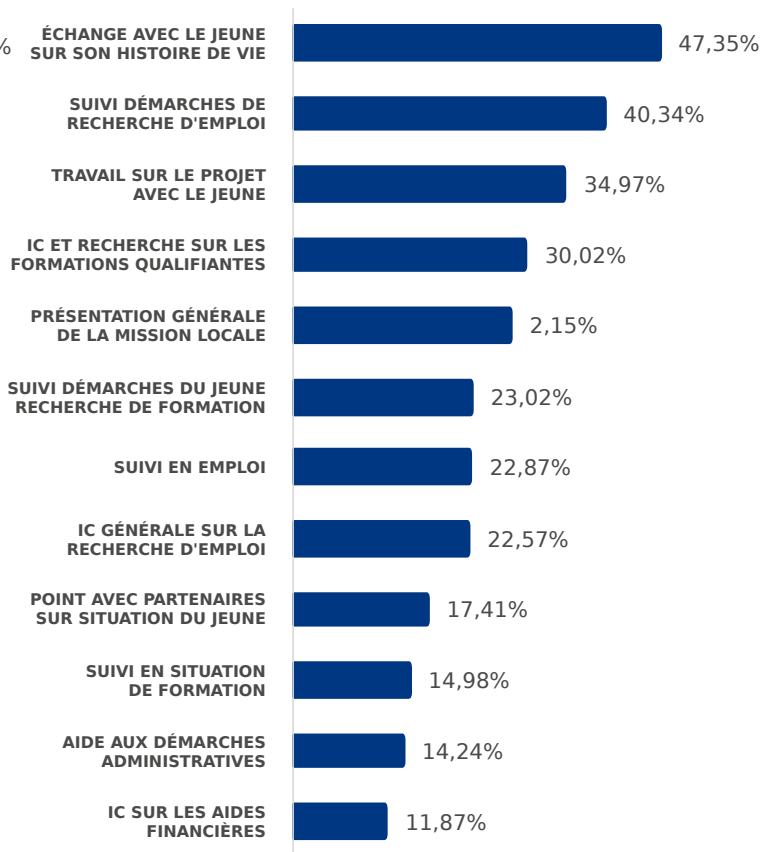
L'ACTIVITÉ

LES 44 472 ACTES DE SERVICE

● Poids des 12 propositions les plus utilisées



● Pourcentage des jeunes concernés par les 12 propositions les plus utilisées



Les fondamentaux bougeant peu, d'une année sur l'autre, nous observons peu de variation. 11 des 12 propositions les plus utilisées l'année dernière appartiennent toutes aux thèmes de « l'accès à l'emploi », de « la formation » ou du « projet professionnel ». La dernière, « C-Aide aux démarches administratives », continue à progresser, car cela correspond à l'appui qu'apportent les conseillers, afin de réaliser les démarches dématérialisées qui se généralisent, ce qui devient chronophage pour la Mission locale.

Pour chacun des thèmes de la sphère sociale, la proposition la plus utilisée, reste la même que les deux années précédentes. Ce sont pour la citoyenneté, « l'aide aux démarches administratives » 12ème, pour les loisirs « IC Parcours de découverte culturelle » 14ème, pour la santé « IC info générale sur la santé » 22ème et pour le logement « IC suiv des démarches de recherche de logement » 36ème.

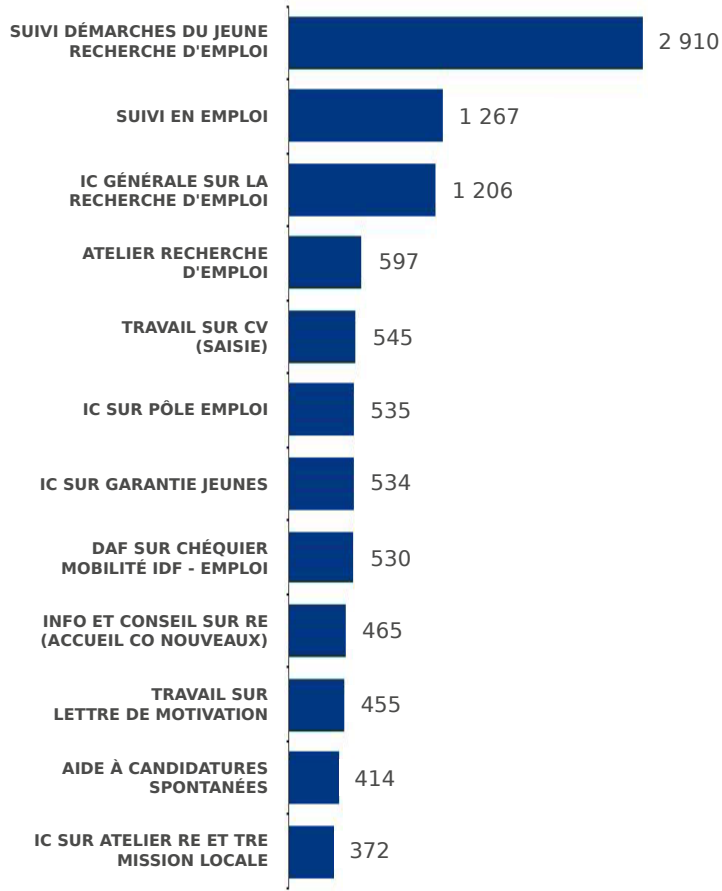
Les 10 premiers items sont les mêmes qu'en 2015, et le classement est quasi identique.

Ces propositions concernent des pourcentages de jeunes importants, l'une d'entre elle concernant près d'un jeune sur deux. Et il est appréciable que ce soit l'item « P-Echange avec le jeune sur son histoire de vie », qui correspond aux échanges approfondis avec les jeunes, sur leur parcours, leur histoire personnelle et familiale, leurs difficultés personnelles.

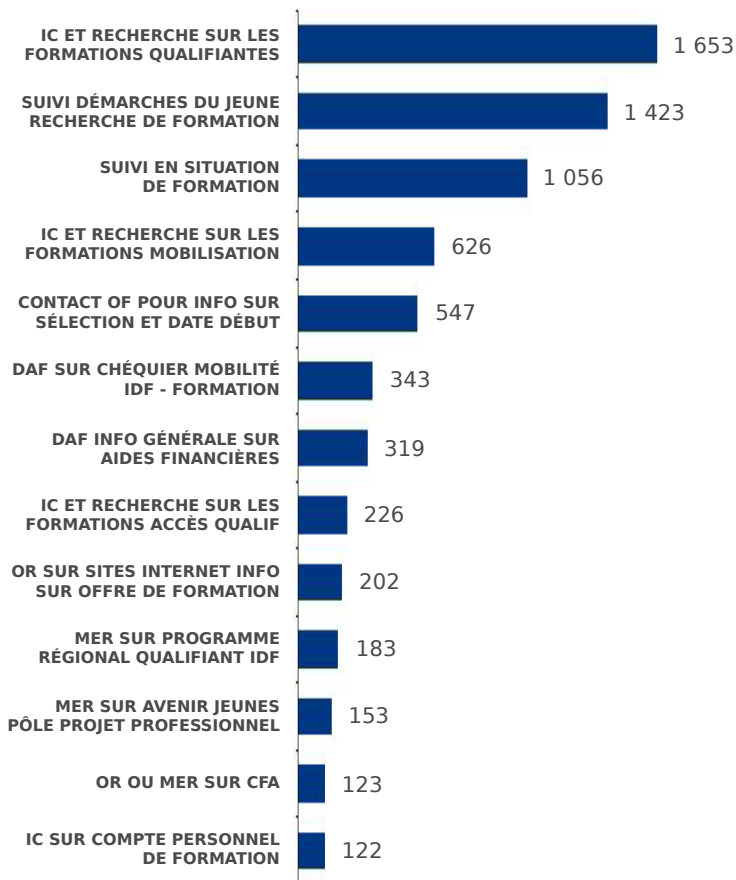
A noter aussi que 30% ont exprimé le souhait d'accéder à une formation qualifiante, soit 1235 jeunes. Or nous avons vu dans les pages concernant la formation, que l'offre en formation qualifiante ne nous a permis de transmettre que 202 candidatures et que seulement 112 jeunes étaient entrés en formation qualifiante !!! Cet exemple illustre bien qu'il peut y avoir de forts décalages entre les demandes des jeunes et les solutions que nous pouvons mobiliser.



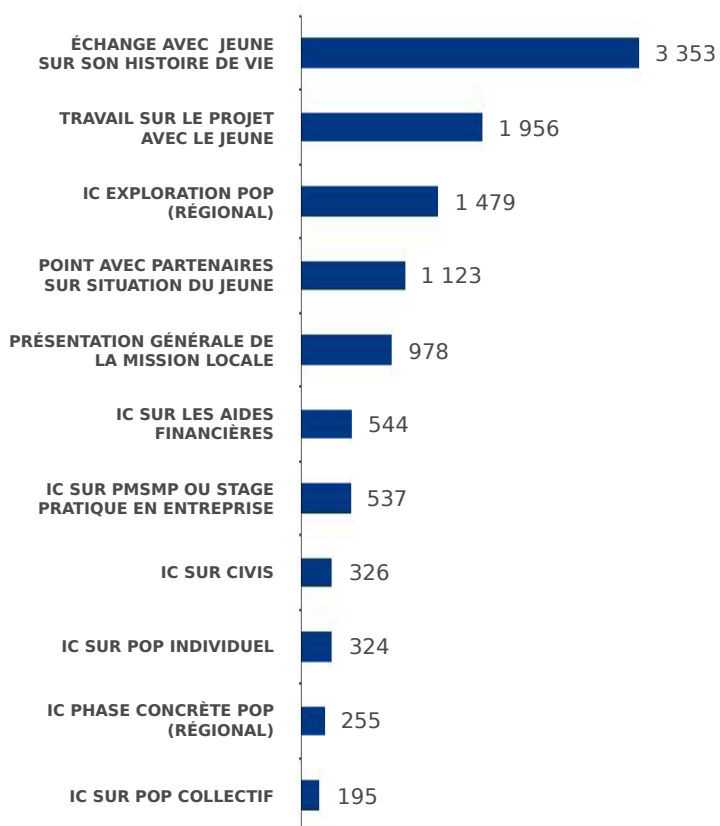
Propositions emploi



Propositions formation



Propositions projet professionnel



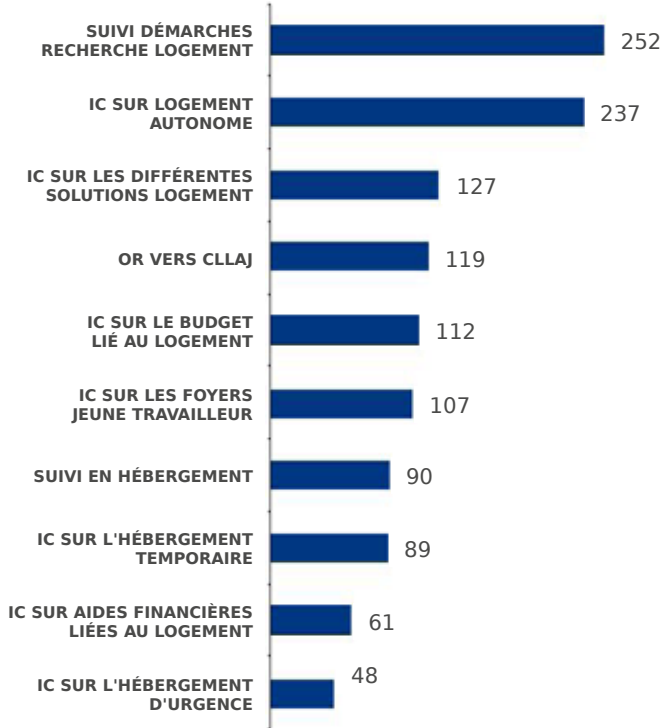
IC : Informations et Conseils
MER : Mise En Relation
DAF : Demandes d'Aide Financière
OR : Orientation
RE : Recherche Emploi
TRE : Techniques de Recherche Emploi
AI : Allocation Interstitielle



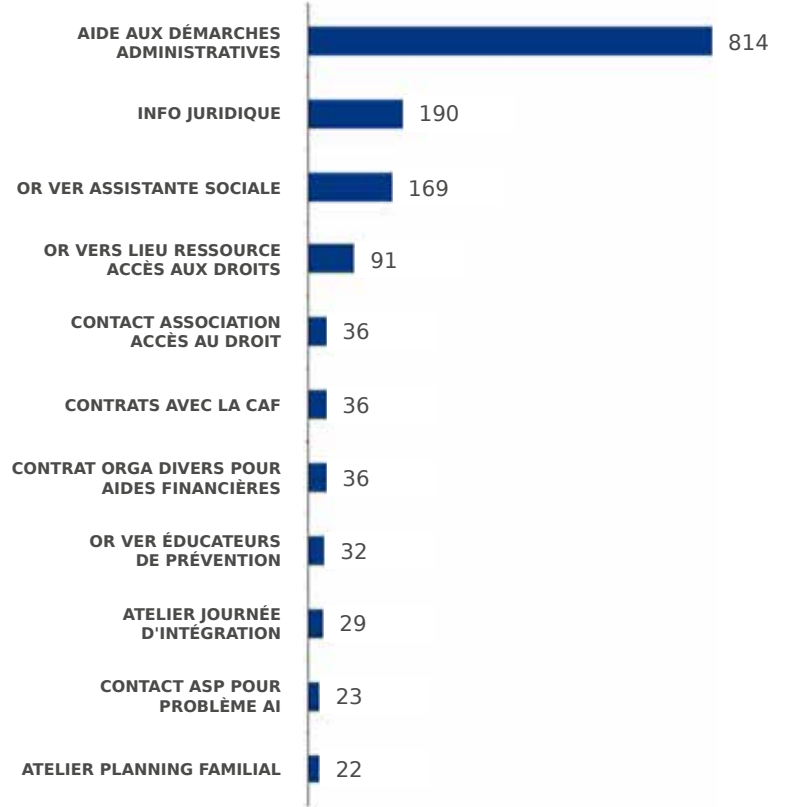
L'ACTIVITÉ

LES 44 472 ACTES DE SERVICE

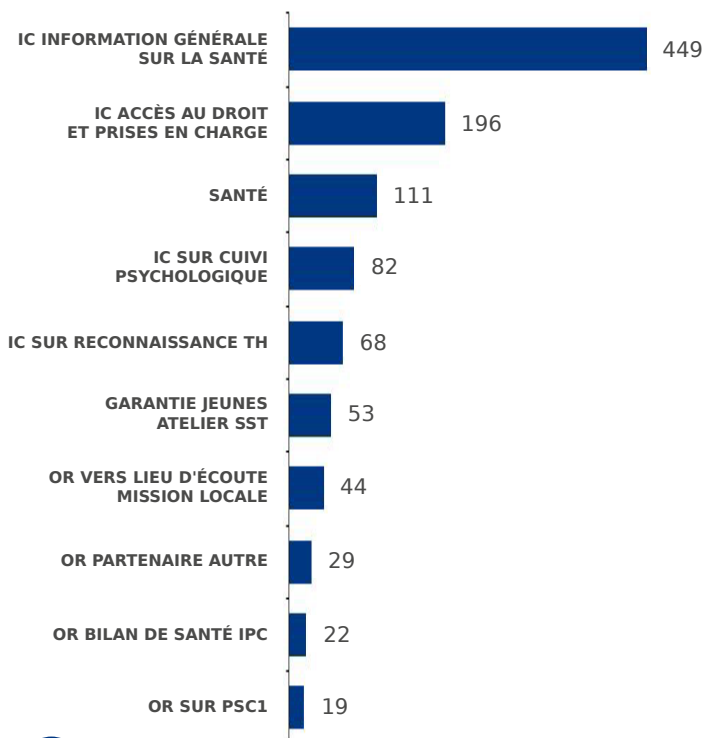
Propositions logement



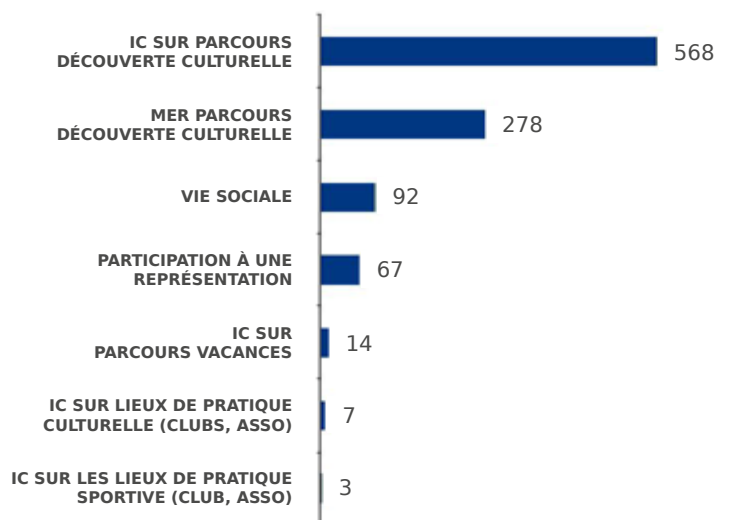
Propositions citoyenneté



Propositions santé



Propositions loisirs & culture





L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ

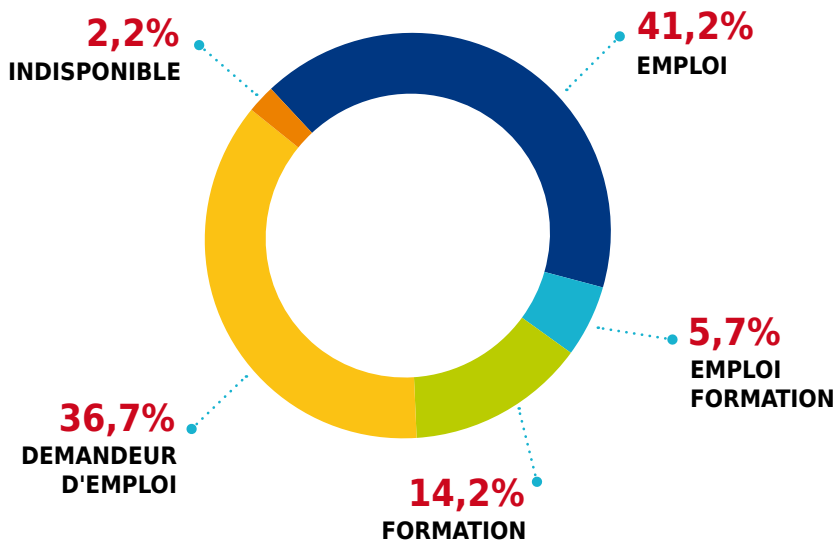
Situation des jeunes



IMPACT DE L'ACTIVITÉ

SITUATION DES JEUNES

● Dernière situation connue des 3 371 jeunes



A la fin de l'année :

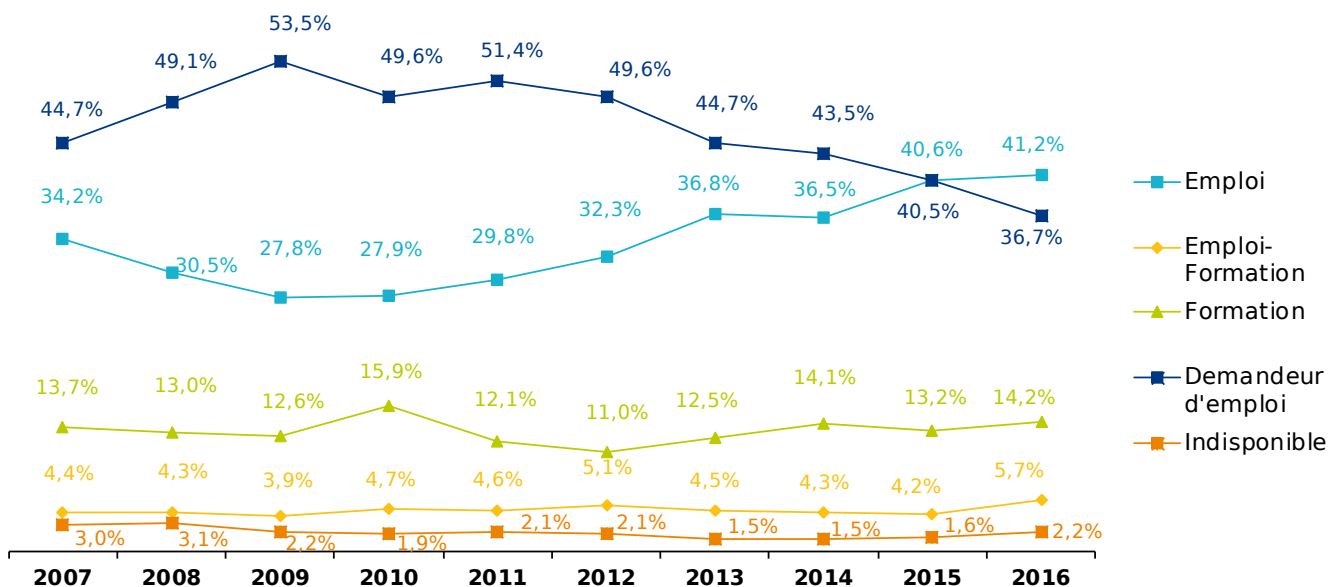
1390 (-62) jeunes sont en emploi,

477 (+5) en formation 192(+43) en contrat en alternance,

1237 (-211) jeunes étaient demandeurs d'emploi engagés activement ou non dans leurs démarches,

et **75** (+18) jeunes sont indisponibles, du fait de maladie, maternité, incarcération...

● Situation des jeunes au 31 décembre 2016, évolution sur 10 ans



En 2015, les courbes des pourcentages de jeunes en emploi et demandeurs d'emploi s'étaient croisées pour la première depuis plus de 15 ans, avec un écart de 0.1%. Cette tendance s'est accrue cette année, essentiellement parce que le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi a baissé de près de 4 points. Ainsi depuis 2009, le pourcentage de jeunes en emploi a progressé de plus de 13 points pour atteindre 41.2%, tandis que celui des jeunes demandeurs d'emploi a baissé de près de 17 points, tombant à 36.7%.

217 des 1390 jeunes en emploi, le sont dans le cadre d'un contrat aidé, ils étaient 289 en 2015.

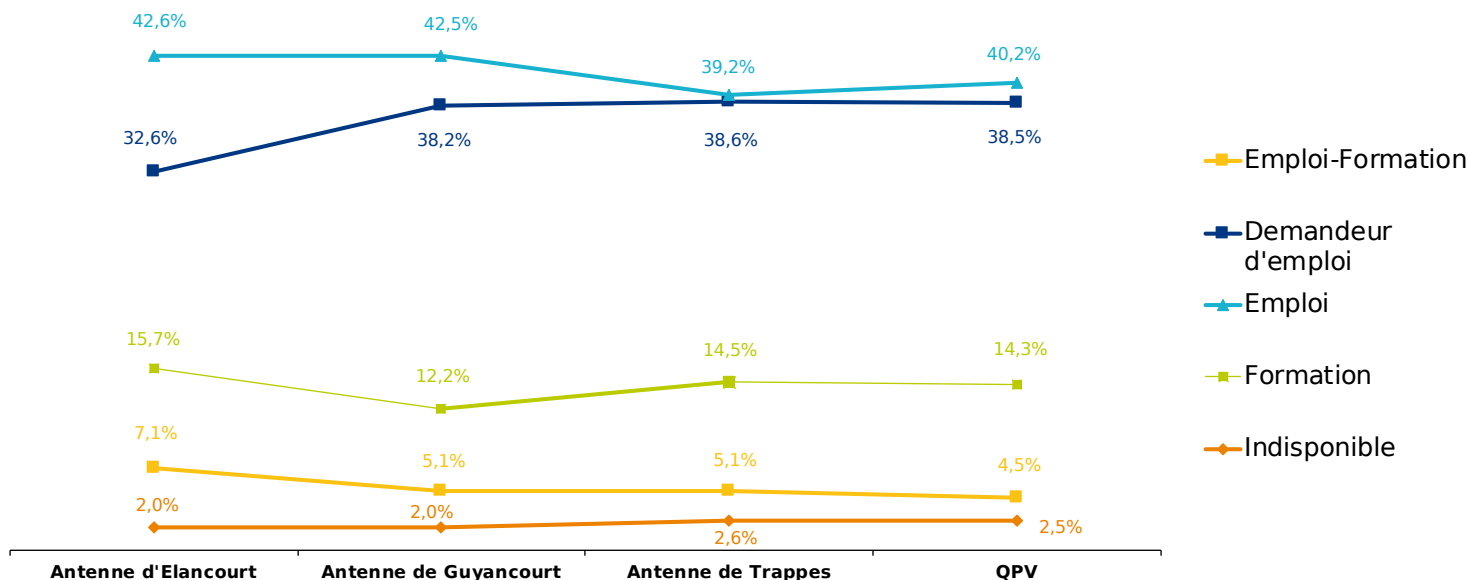
Nous pensions qu'avec le plan 500 000 formations, le nombre d'entrées en formation augmenterait significativement, or il est resté quasi stable.

Par contre, le pourcentage de jeunes en contrat emploi formation, qui stagnait depuis des années à un peu plus de 4%, remonte à 5.7%.

Nous avons toujours aussi une petite frange de notre public (2.2%) qui est considérée comme « indisponible ». Ce sont les jeunes qui sont en arrêt maladie ou maternité, sans papiers ou incarcérés.



Situation des jeunes au 31 décembre 2016, par antenne et QPV

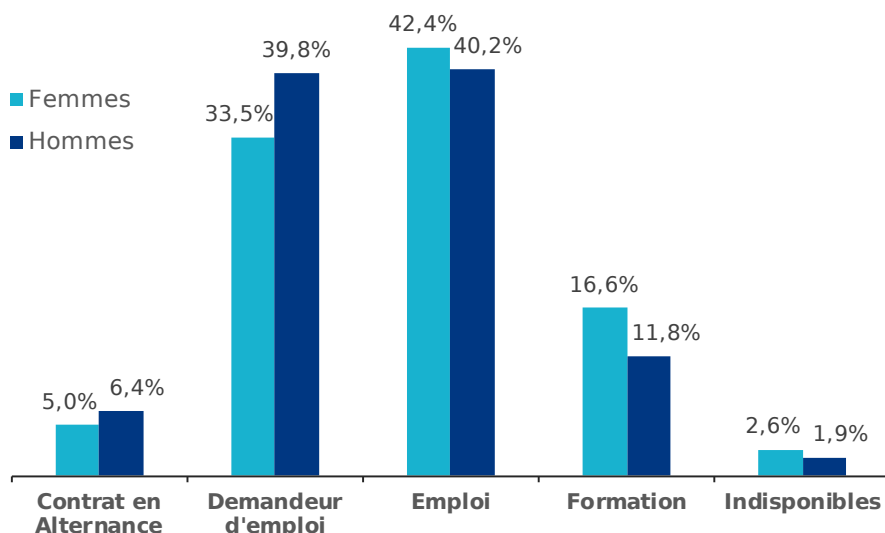


Pour la première fois cette année, les pourcentages de jeunes en emploi sont supérieurs à ceux des jeunes demandeurs d'emploi sur l'ensemble des antennes.

Mais les tendances restent les mêmes que les années précédentes. Les « résultats » pour les jeunes reçus sur l'antenne d'Elancourt, sont nettement meilleurs que pour

ceux accueillis sur les autres antennes. C'est sur cette antenne qu'on trouve les taux de jeunes en emploi, en formation ou en alternance, les plus élevés. Ces courbes montrent aussi que les jeunes résidants en QPV rencontrent plus de difficultés que les autres pour accéder à un contrat en alternance, mais aussi pour le conserver.

Situation des jeunes au 31 décembre 2016, par sexe



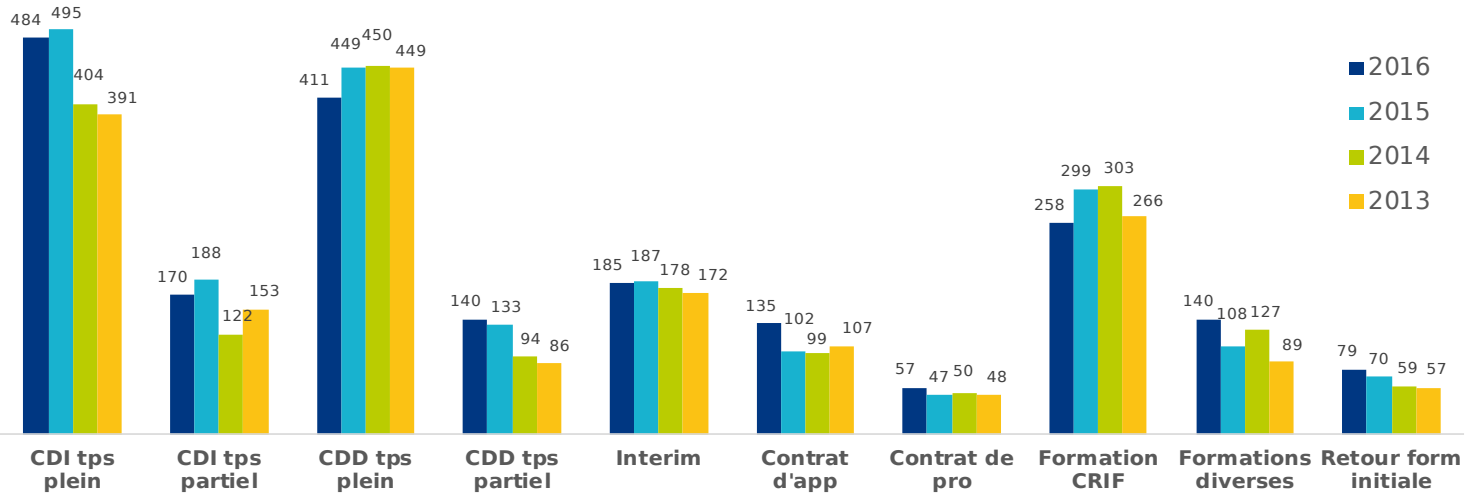
Traditionnellement, l'insertion professionnelle des femmes est meilleure que celle des hommes, surtout au regard de l'emploi. Pour faire court, on a l'habitude de considérer qu'elles sont plus sérieuses ou pragmatiques ou peut-être résignées que les hommes. Cette année les écarts se resserrent sur ce point, et l'écart le plus significatif concerne la formation, près de 5 points de différence. Et seulement un tiers des jeunes femmes est demandeur d'emploi !



IMPACT DE L'ACTIVITÉ

SITUATION DES JEUNES

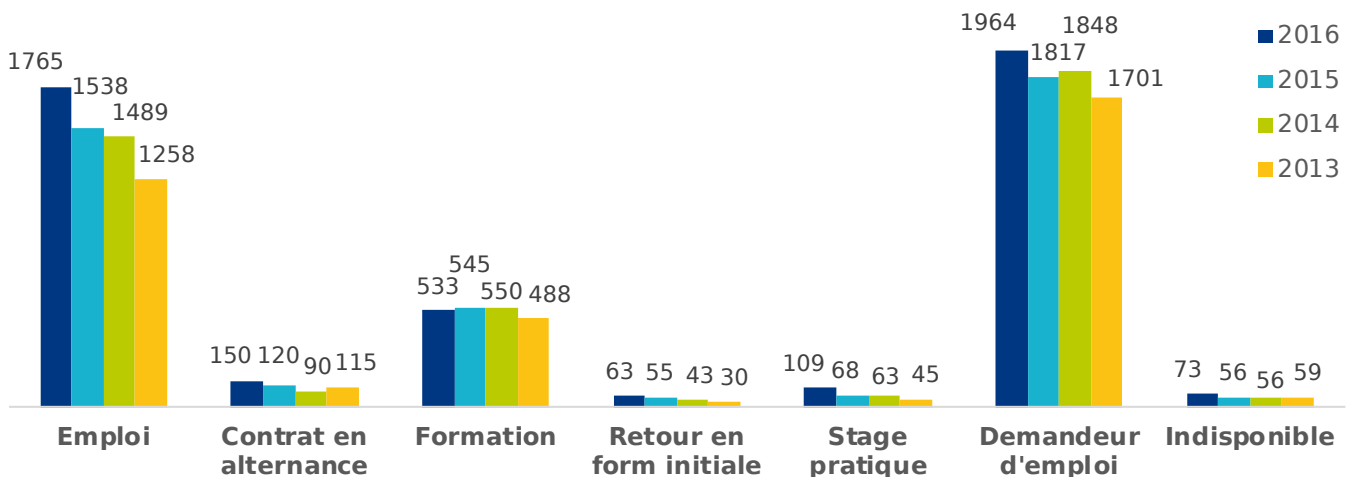
Les principales dernières situations connues, ces 4 dernières années



Le nombre de jeunes en emploi à la fin de l'année, ayant baissé, on retrouve forcément cette baisse pour la plupart des types de contrats, seuls les CDD à temps partiels étant légèrement en hausse. Par contre, nous observons une hausse d'environ 30% des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Le nombre de jeunes en formation financée par le CRIF baisse d'environ

15%, ce qui est compensé par la hausse des formations diverses (Etat, Pôle Emploi, Agefiph, EPIDE, AFPA, autofinancement...), sans doute un petit effet du plan 500 000 formations. Enfin, le nombre de jeunes rescolarisés continue à augmenter, mais cela concerne des volumes modestes.

Entrées en situation, ces 4 dernières années



En 2016, nous avons saisi dans Imilo, 4771 changements de situation contre 4207 en 2015, soit une hausse de 13%. Ces entrées en situation ont concerné 2706 jeunes, soit 80% des jeunes en contact, cela représente environ 1.8 situation par jeune, contre 1.7 en 2015. Cela signifie aussi que la situation de 665 jeunes n'a pas changé en 2016 ou que nous ne l'avons pas su.

Nous savons que ce nombre de changements ne reflète pas la réalité, mais nous nous basons sur les informations données par les jeunes (qui n'ont pas d'obligation de nous informer de leurs changements de situations) et sur les

éléments que nous maîtrisons, les entrées en formation suite à une orientation par un conseiller ou les recrutements suite à une mise en relation. En outre, nous ne saisissons pas systématiquement les situations courtes, telles que l'intérim de quelques jours ou semaines, des CDD ou CDI auxquels il est mis fin avant la fin de la période d'essai.

Les hausses sont significatives pour les entrées en emploi (+15%) ou en contrat en alternance (+25%), les périodes d'immersion en entreprise (+60%), mais aussi pour les périodes de chômage (+8%).



ANNEXES

Données sur les jeunes
par commune



STATISTIQUES JEUNES

JEUNES REÇUS À LA MLSQYE

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL MLSQYE					
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013
Total jeunes reçus	3371	-5,8%	3578	2,8%	3480	0,8%
Dont nouveaux jeunes	1079	-10,8%	1209	-7,2%	1303	-5,0%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	110	3,3%	92	2,6%	162	4,7%
18-21	1265	37,5%	1418	39,6%	1534	44,1%
22-26	1996	59,2%	2068	57,8%	1784	51,3%
Sexe des jeunes reçus						
H	1721	51,1%	1813	50,7%	1785	51,3%
F	1650	48,9%	1765	49,3%	1695	48,7%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	419	12,4%	445	12,4%	398	11,4%
V Bis	469	13,9%	558	15,6%	601	17,3%
V	1043	30,9%	1155	32,3%	1131	32,5%
IV et +	1440	42,7%	1420	39,7%	1350	38,8%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	1390	41,2%	1452	40,6%	1271	36,5%
emploi-formation	192	5,7%	149	4,2%	149	4,3%
formation	477	14,2%	472	13,2%	492	14,1%
demandeur d'emploi	1237	36,7%	1448	40,5%	1515	43,5%
indisponible	75	2,2%	57	1,6%	53	1,5%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	10319	3,1	11653	3,3	11484	3,3
Activités collectives	4134	1,2	3618	1,0	4049	1,2
Autres	4888	1,5	8887	2,5	5876	1,7
Administratif	6484	1,9	6171	1,7	Nouvelle donnée	
Total et nbre/jeune	25825	7,7	30329	8,5	21745	6,2
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	18159	74,3%	17235	70,4%	18492	74,4%
Formation	7777	54,6%	9109	54,4%	11187	59,3%
Projet professionnel	13350	72,4%	14512	73,6%	17944	76,1%
Logement	1383	12,9%	1621	12,9%	1914	15,7%
Citoyenneté	1581	21,7%	1616	20,6%	1671	21,4%
Santé	1190	14,7%	1015	5,7%	1242	12,3%
Loisirs, sport, culture	1032	6,1%	1290	12,4%	998	5,8%
Total et Nombre/jeune	44472	13,0	46398	13,0	53448	15,4

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE GUYANCOURT



	Commune de Guyancourt (13%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Guyancourt / MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	422	-7,3%	455	-3,8%	473	4,6%	12,5%
Dont nouveaux jeunes	128	-23,4%	167	-7,7%	181	-6,2%	11,9%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	16	3,8%	11	2,4%	17	3,6%	14,5%
18-21	154	36,5%	189	41,5%	196	41,4%	12,2%
22-26	252	59,7%	255	56,0%	260	55,0%	12,6%
Sexe des jeunes reçus							
H	210	49,8%	240	52,7%	253	53,5%	12,2%
F	212	50,2%	215	47,3%	220	46,5%	12,8%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	35	8,3%	34	7,5%	38	8,0%	8,4%
V Bis	70	16,6%	81	17,8%	90	19,0%	14,9%
V	139	32,9%	149	32,7%	150	31,7%	13,3%
IV et +	178	42,2%	191	42,0%	195	41,2%	12,4%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	169	40,0%	167	36,7%	167	35,3%	12,2%
emploi-formation	23	5,5%	19	4,2%	15	3,2%	12,0%
formation	52	12,3%	53	11,6%	66	14,0%	10,9%
demandeur d'emploi	166	39,3%	209	45,9%	217	45,9%	13,4%
indisponible	12	2,8%	7	1,5%	8	1,7%	16,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	1128	2,7	1208	2,7	1443	3,0	10,9%
Activités collectives	540	1,3	387	0,9	414	0,9	13,1%
Autres	528	1,3	826	1,8	598	1,3	10,8%
Administratif	755	1,8	894	2,0	Nouvelle donnée		11,6%
Total et nbre/jeune	2951	7,0	3315	7,3	2455	5,2	11,4%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	2 311	74,6%	1 942	69,5%	2308	79,1%	12,7%
Formation	870	51,2%	1 205	54,1%	1654	62,2%	11,2%
Projet professionnel	1 166	62,6%	1 370	65,9%	2091	75,5%	8,7%
Logement	154	12,3%	219	14,9%	241	13,1%	11,1%
Citoyenneté	163	19,9%	214	23,5%	240	26,0%	10,3%
Santé	113	10,4%	68	6,4%	110	9,9%	9,5%
Loisirs, sport, culture	48	2,6%	58	2,9%	59	3,6%	4,7%
Total et Nombre/jeune	4 825	11,4	5 076	11,2	6703	14,2	10,8%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

	Commune de Montigny le Bx (18%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Montigny / MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	325	-5,0%	342	9,6%	312	-1,6%	9,6%
Dont nouveaux jeunes	123	-18,5%	151	7,9%	140	-2,1%	11,4%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	10	3,1%	7	2,0%	16	5,1%	9,1%
18-21	133	40,9%	135	39,5%	131	42,0%	10,5%
22-26	182	56,0%	200	58,5%	165	52,9%	9,1%
Sexe des jeunes reçus							
H	168	51,7%	175	51,2%	164	52,6%	9,8%
F	157	48,3%	167	48,8%	148	47,4%	9,5%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	27	8,3%	21	6,1%	19	6,1%	6,4%
V Bis	43	13,2%	57	16,7%	48	15,4%	9,2%
V	103	31,7%	120	35,1%	102	32,7%	9,9%
IV et +	152	46,8%	144	42,1%	143	45,8%	10,6%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	152	46,8%	140	40,9%	115	36,9%	10,9%
emploi-formation	17	5,2%	15	4,4%	13	4,2%	8,9%
formation	40	12,3%	41	12,0%	31	9,9%	8,4%
demandeur d'emploi	113	34,8%	144	42,1%	152	48,7%	9,1%
indisponible	3	0,9%	2	0,6%	1	0,3%	4,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	783	2,4	958	2,8	1024	3,2	7,6%
Activités collectives	320	1,0	379	1,1	408	1,3	7,7%
Autres	383	1,2	683	2,0	443	1,4	7,8%
Administratif	548	1,7	686	2,0	Nouvelle donnée		8,5%
Total et nbre/jeune	2034	6,3	2706	7,9	1875	6,0	7,9%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	1 440	71,7%	1 568	74,0%	1559	80,1%	7,9%
Formation	625	49,2%	779	52,9%	891	59,9%	8,0%
Projet professionnel	897	65,8%	1 218	71,1%	1879	73,4%	6,7%
Logement	146	11,4%	139	9,9%	229	16,3%	10,6%
Citoyenneté	100	19,7%	132	21,6%	122	21,5%	6,3%
Santé	35	6,5%	64	7,0%	89	10,6%	2,9%
Loisirs, sport, culture	56	1,8%	102	3,8%	39	5,1%	5,4%
Total et Nombre/jeune	3 299	10,2	4 002	11,7	4808	15,4	7,4%

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE MAGNY-LES-HAMEAUX



	Commune de Magny les Hx (5%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Magny / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	104	-18,1%	127	14,4%	111	-5,1%	3,1%
Dont nouveaux jeunes	30	-21,1%	38	-32,1%	56	-5,1%	2,8%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	5	4,8%	4	3,1%	6	5,4%	4,5%
18-21	41	39,4%	65	51,2%	60	54,1%	3,2%
22-26	58	55,8%	58	45,7%	45	40,5%	2,9%
Sexe des jeunes reçus							
H	62	59,6%	66	52,0%	54	48,6%	3,6%
F	42	40,4%	61	48,0%	57	51,4%	2,5%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	11	10,6%	11	8,7%	8	7,2%	2,6%
V Bis	12	11,5%	15	11,8%	15	13,5%	2,6%
V	38	36,5%	49	38,6%	37	33,3%	3,6%
IV et +	43	41,3%	52	40,9%	51	45,9%	3,0%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	44	42,3%	53	41,7%	44	39,6%	3,2%
emploi-formation	4	3,8%	4	3,1%	5	4,5%	2,1%
formation	11	10,6%	11	8,7%	12	10,8%	2,3%
demandeur d'emploi	44	42,3%	58	45,7%	50	45,0%	3,6%
indisponible	1	1,0%	1	0,8%	0	0,0%	1,3%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	229	2,2	323	2,5	281	2,5	2,2%
Activités collectives	81	0,8	90	0,7	75	0,7	2,0%
Autres	134	1,3	303	2,4	188	1,7	2,7%
Administratif	140	1,3	285	2,2	Nouvelle donnée		2,2%
Total et nbre/jeune	584	5,6	1001	7,9	544	4,9	2,3%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	323	64,4%	322	62,2%	523	73,0%	1,8%
Formation	140	34,6%	156	37,0%	302	57,7%	1,8%
Projet professionnel	213	55,8%	333	52,0%	460	79,3%	1,6%
Logement	35	5,8%	43	8,7%	19	9,9%	2,5%
Citoyenneté	28	13,5%	23	11,0%	20	11,7%	1,8%
Santé	19	6,7%	3	2,4%	15	4,5%	1,6%
Loisirs, sport, culture	5	1,0%	0	0,0%	5	4,5%	0,5%
Total et Nombre/jeune	763	7,3	880	6,9	1344	12,1	1,7%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE VOISINS-LE-BRETONNEUX

	Commune de Voisins le Bx (6%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Voisins / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	71	22,4%	58	1,8%	57	-28,8%	2,1%
Dont nouveaux jeunes	26	13,0%	23	9,5%	21	-46,2%	2,4%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	3	4,2%	1	1,7%	0	0,0%	2,7%
18-21	24	33,8%	25	43,1%	30	52,6%	1,9%
22-26	44	62,0%	32	55,2%	27	47,4%	2,2%
Sexe des jeunes reçus							
H	33	46,5%	31	53,4%	29	50,9%	1,9%
F	38	53,5%	27	46,6%	28	49,1%	2,3%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	3	4,2%	0	0,0%	0	0,0%	0,7%
V Bis	11	15,5%	7	12,1%	6	10,5%	2,3%
V	23	32,4%	29	50,0%	24	42,1%	2,2%
IV et +	34	47,9%	22	37,9%	27	47,4%	2,4%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	32	45,1%	21	36,2%	25	43,9%	2,3%
emploi-formation	6	8,5%	3	5,2%	3	5,3%	3,1%
formation	6	8,5%	6	10,3%	7	12,3%	1,3%
demandeur d'emploi	26	36,6%	28	48,3%	22	38,6%	2,1%
indisponible	1	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	1,3%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	164	2,3	173	3,0	170	2,9	1,6%
Activités collectives	62	0,9	62	1,1	60	1,1	1,5%
Autres	59	0,8	93	1,6	72	1,3	1,2%
Administratif	98	1,4	104	1,8	Nouvelle donnée		1,5%
Total et nbre/jeune	383	5,4	432	7,4	302	5,3	1,5%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	264	62,0%	328	89,7%	205	78,9%	1,5%
Formation	105	52,1%	110	65,5%	172	56,1%	1,4%
Projet professionnel	231	71,8%	286	86,2%	265	68,4%	1,7%
Logement	35	12,7%	27	15,5%	34	15,8%	2,5%
Citoyenneté	36	26,8%	41	37,9%	39	31,6%	2,3%
Santé	7	7,0%	15	12,1%	13	7,0%	0,6%
Loisirs, sport, culture	0	0,0%	16	3,4%	23	5,3%	0,0%
Total et Nombre/jeune	678	9,5	823	14,2	751	13,2	1,5%

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE BOIS-D'ARCY



	Commune de Bois d'Arcy (6%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Bois d'Arcy / MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	104	11,8%	93	-6,1%	99	6,5%	3,1%
Dont nouveaux jeunes	54	25,6%	43	-14,0%	50	-10,7%	5,0%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	3	2,9%	2	2,2%	8	8,1%	2,7%
18-21	45	43,3%	42	45,2%	47	47,5%	3,6%
22-26	56	53,8%	49	52,7%	44	44,4%	2,8%
Sexe des jeunes reçus							
H	46	44,2%	46	49,5%	52	52,5%	2,7%
F	58	55,8%	47	50,5%	47	47,5%	3,5%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	5	4,8%	4	4,3%	6	6,1%	1,2%
V Bis	12	11,5%	8	8,6%	16	16,2%	2,6%
V	28	26,9%	35	37,6%	34	34,3%	2,7%
IV et +	59	56,7%	46	49,5%	43	43,4%	4,1%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	43	41,3%	46	49,5%	33	33,3%	3,1%
emploi-formation	5	4,8%	2	2,2%	4	4,0%	2,6%
formation	13	12,5%	9	9,7%	18	18,2%	2,7%
demandeur d'emploi	41	39,4%	36	38,7%	43	43,4%	3,3%
indisponible	2	1,9%	0	0,0%	1	1,0%	2,7%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	332	3,2	272	2,9	277	2,8	3,2%
Activités collectives	147	1,4	74	0,8	59	0,6	3,6%
Autres	105	1,0	139	1,5	91	0,9	2,1%
Administratif	245	2,4	159	1,7	Nouvelle donnée		3,8%
Total et nbre/jeune	829	8,0	644	6,9	427	4,3	3,2%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	621	71,2%	337	62,4%	335	64,6%	3,4%
Formation	295	46,2%	285	47,3%	445	59,6%	3,8%
Projet professionnel	377	58,7%	314	57,0%	351	55,6%	2,8%
Logement	29	9,6%	18	7,5%	31	9,1%	2,1%
Citoyenneté	21	10,6%	13	7,5%	29	14,1%	1,3%
Santé	17	8,7%	16	7,5%	13	4,0%	1,4%
Loisirs, sport, culture	45	3,8%	3	3,2%	5	1,0%	4,4%
Total et Nombre/jeune	1 405	13,5	986	10,6	1209	12,2	3,2%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE D'ÉLANCOURT

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	Commune d'Élancourt (14%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Élancourt / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	433	-10,9%	486	4,7%	464	4,7%	12,8%
Dont nouveaux jeunes	148	-15,4%	175	6,7%	164	-7,9%	13,7%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	9	2,1%	4	0,8%	24	5,2%	8,2%
18-21	154	35,6%	184	37,9%	208	44,8%	12,2%
22-26	270	62,4%	298	61,3%	232	50,0%	13,5%
Sexe des jeunes reçus							
H	207	47,8%	231	47,5%	226	48,7%	12,0%
F	226	52,2%	255	52,5%	238	51,3%	13,7%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	60	13,9%	70	14,4%	53	11,4%	14,3%
V Bis	50	11,5%	63	13,0%	71	15,3%	10,7%
V	122	28,2%	139	28,6%	144	31,0%	11,7%
IV et +	201	46,4%	214	44,0%	196	42,2%	14,0%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	195	45,0%	212	43,6%	168	36,2%	14,0%
emploi-formation	25	5,8%	26	5,3%	32	6,9%	13,0%
formation	75	17,3%	69	14,2%	91	19,6%	15,7%
demandeur d'emploi	132	30,5%	174	35,8%	165	35,6%	10,7%
indisponible	6	1,4%	5	1,0%	8	1,7%	8,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	1737	4,0	1750	3,6	1406	3,0	16,8%
Activités collectives	801	1,8	620	1,3	595	1,3	19,4%
Autres	1003	2,3	1285	2,6	976	2,1	20,5%
Administratif	1020	2,4	755	1,6	Nouvelle donnée		15,7%
Total et nbre/jeune	4561	10,5	4410	9,1	2977	6,4	17,7%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	3 045	79,2%	2 627	69,1%	2258	70,0%	16,8%
Formation	1 379	60,5%	1 248	55,3%	1164	58,2%	17,7%
Projet professionnel	2 521	78,5%	2 366	75,3%	2304	76,5%	18,9%
Logement	173	13,2%	247	15,6%	194	10,8%	12,5%
Citoyenneté	241	24,0%	213	22,6%	190	19,6%	15,2%
Santé	209	17,1%	139	10,9%	165	11,2%	17,6%
Loisirs, sport, culture	321	10,2%	254	8,4%	117	8,4%	31,1%
Total et Nombre/jeune	7 889	18,2	7 094	14,6	6392	13,8	17,7%

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE MAUREPAS



	Commune de Maurepas (10%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Maurepas / MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	230	-5,0%	242	-11,7%	274	7,9%	6,8%
Dont nouveaux jeunes	77	-1,3%	78	-24,3%	103	-4,6%	7,1%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	8	3,5%	3	1,2%	17	6,2%	7,3%
18-21	79	34,3%	99	40,9%	124	45,3%	6,2%
22-26	143	62,2%	140	57,9%	133	48,5%	7,2%
Sexe des jeunes reçus							
H	109	47,4%	125	51,7%	140	51,1%	6,3%
F	121	52,6%	117	48,3%	134	48,9%	7,3%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	21	9,1%	28	11,6%	33	12,0%	5,0%
V Bis	27	11,7%	29	12,0%	54	19,7%	5,8%
V	66	28,7%	83	34,3%	93	33,9%	6,3%
IV et +	116	50,4%	102	42,1%	94	34,3%	8,1%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	105	45,7%	113	46,7%	99	36,1%	7,6%
emploi-formation	18	7,8%	9	3,7%	16	5,8%	9,4%
formation	34	14,8%	40	16,5%	47	17,2%	7,1%
demandeur d'emploi	67	29,1%	75	31,0%	107	39,1%	5,4%
indisponible	6	2,6%	5	2,1%	5	1,8%	8,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	789	3,4	853	3,5	900	3,3	7,6%
Activités collectives	325	1,4	270	1,1	347	1,3	7,9%
Autres	428	1,9	553	2,3	580	2,1	8,8%
Administratif	477	2,1	378	1,6	Nouvelle donnée		7,4%
Total et nbre/jeune	2019	8,8	2054	8,5	1827	6,7	7,8%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	1 353	75,7%	1 254	68,2%	1429	70,1%	7,5%
Formation	560	52,6%	522	51,7%	753	54,0%	7,2%
Projet professionnel	1 174	76,5%	1 147	79,8%	1448	77,0%	8,8%
Logement	103	10,9%	72	12,0%	130	13,1%	7,4%
Citoyenneté	104	20,4%	110	21,5%	101	19,3%	6,6%
Santé	96	15,2%	68	11,5%	92	12,4%	8,1%
Loisirs, sport, culture	101	9,6%	121	8,3%	126	9,9%	9,8%
Total et Nombre/jeune	3 491	15,2	3 294	13,6	4079	14,9	7,8%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE LA VERRIÈRE

	Commune de La Verrière (3%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						La Verrière / MLSQYE
2015	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	169	-5,1%	178	14,1%	156	-5,5%	5,0%
Dont nouveaux jeunes	47	-23,0%	61	1,7%	60	-13,0%	4,4%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	5	3,0%	5	2,8%	7	4,5%	4,5%
18-21	69	40,8%	76	42,7%	77	49,4%	5,5%
22-26	95	56,2%	97	54,5%	72	46,2%	4,8%
Sexe des jeunes reçus							
H	92	54,4%	92	51,7%	92	59,0%	5,3%
F	77	45,6%	86	48,3%	64	41,0%	4,7%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	14	8,3%	19	10,7%	15	9,6%	3,3%
V Bis	34	20,1%	30	16,9%	24	15,4%	7,2%
V	50	29,6%	56	31,5%	57	36,5%	4,8%
IV et +	71	42,0%	73	41,0%	60	38,5%	4,9%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	67	39,6%	60	33,7%	66	42,3%	4,8%
emploi-formation	8	4,7%	12	6,7%	8	5,1%	4,2%
formation	25	14,8%	31	17,4%	19	12,2%	5,2%
demandeur d'emploi	63	37,3%	72	40,4%	60	38,5%	5,1%
indisponible	6	3,6%	3	1,7%	3	1,9%	8,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	575	3,4	628	3,5	557	3,5	5,6%
Activités collectives	188	1,1	196	1,1	192	1,2	4,5%
Autres	312	1,8	446	2,5	317	2,0	6,4%
Administratif	255	1,5	257	1,4	Nouvelle donnée		3,9%
Total et nbre/jeune	1330	7,9	1527	8,6	1066	6,8	5,2%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	870	71,0%	841	69,1%	830	70,5%	4,8%
Formation	474	56,8%	421	49,4%	433	54,5%	6,1%
Projet professionnel	755	78,1%	812	75,8%	771	79,5%	5,7%
Logement	60	9,5%	88	8,4%	32	7,1%	4,3%
Citoyenneté	75	20,1%	66	15,7%	78	22,4%	4,7%
Santé	30	8,6%	45	10,7%	30	8,3%	2,5%
Loisirs, sport, culture	25	5,3%	18	6,7%	43	14,1%	2,4%
Total et Nombre/jeune	2 289	13,5	2 291	12,9	2217	14,2	5,1%

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE COIGNIÈRES



	Commune de Coignières (2%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Coignières / MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	104	-11,1%	117	34,5%	87	27,9%	3,1%
Dont nouveaux jeunes	41	-34,9%	63	65,8%	38	40,7%	3,8%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	16	15,4%	19	16,2%	9	10,3%	14,5%
18-21	54	51,9%	51	43,6%	37	42,5%	4,3%
22-26	34	32,7%	47	40,2%	41	47,1%	1,7%
Sexe des jeunes reçus							
H	69	66,3%	67	57,3%	49	56,3%	4,0%
F	35	33,7%	50	42,7%	38	43,7%	2,1%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	48	46,2%	38	32,5%	9	10,3%	11,5%
V Bis	8	7,7%	12	10,3%	13	14,9%	1,7%
V	22	21,2%	31	26,5%	32	36,8%	2,1%
IV et +	26	25,0%	36	30,8%	33	37,9%	1,8%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	26	25,0%	36	30,8%	32	36,8%	1,9%
emploi-formation	17	16,3%	8	6,8%	6	6,9%	8,9%
formation	12	11,5%	18	15,4%	12	13,8%	2,5%
demandeur d'emploi	47	45,2%	54	46,2%	37	42,5%	3,8%
indisponible	2	1,9%	1	0,9%	0	0,0%	2,7%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	332	3,2	390	3,3	239	2,7	3,2%
Activités collectives	188	1,8	129	1,1	78	0,9	4,5%
Autres	186	1,8	257	2,2	131	1,5	3,8%
Administratif	182	1,8	217	1,9	Nouvelle donnée		2,8%
Total et nbre/jeune	888	8,5	993	8,5	448	5,1	3,4%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	642	69,2%	560	56,4%	244	64,4%	3,5%
Formation	234	51,0%	240	52,1%	221	63,2%	3,0%
Projet professionnel	507	79,8%	504	76,9%	443	82,8%	3,8%
Logement	24	10,6%	25	11,1%	17	4,6%	1,7%
Citoyenneté	66	26,0%	70	27,4%	27	18,4%	4,2%
Santé	37	12,5%	26	12,8%	19	8,0%	3,1%
Loisirs, sport, culture	52	5,8%	49	7,7%	11	5,7%	5,0%
Total et Nombre/jeune	1 562	15,0	1 474	12,6	982	11,3	3,5%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DU MESNIL-SAINT-DENIS

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	Commune du Mesnil St Denis (3%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						LMSD / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	32	-8,6%	35	20,7%	29	20,8%	0,9%
Dont nouveaux jeunes	13	30,0%	10	-47,4%	19	46,2%	1,2%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	2	6,3%	1	2,9%	2	6,9%	1,8%
18-21	10	31,3%	9	25,7%	13	44,8%	0,8%
22-26	20	62,5%	25	71,4%	14	48,3%	1,0%
Sexe des jeunes reçus							
H	15	46,9%	17	48,6%	13	44,8%	0,9%
F	17	53,1%	18	51,4%	16	55,2%	1,0%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	3	9,4%	2	5,7%	2	6,9%	0,7%
V Bis	5	15,6%	6	17,1%	6	20,7%	1,1%
V	5	15,6%	10	28,6%	7	24,1%	0,5%
IV et +	19	59,4%	17	48,6%	14	48,3%	1,3%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	12	37,5%	13	37,1%	9	31,0%	0,9%
emploi-formation	1	3,1%	1	2,9%	1	3,4%	0,5%
formation	5	15,6%	7	20,0%	11	37,9%	1,0%
demandeur d'emploi	13	40,6%	12	34,3%	6	20,7%	1,1%
indisponible	1	3,1%	2	5,7%	2	6,9%	1,3%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	86	2,7	111	3,2	97	3,3	0,8%
Activités collectives	29	0,9	43	1,2	61	2,1	0,7%
Autres	50	1,6	82	2,3	78	2,7	1,0%
Administratif	56	1,8	37	1,1	Nouvelle donnée		0,9%
Total et nbr/jeune	221	6,9	273	7,8	236	8,1	0,9%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	101	84,4%	81	62,9%	126	65,5%	0,6%
Formation	47	53,1%	64	54,3%	85	65,5%	0,6%
Projet professionnel	174	75,0%	196	77,1%	225	93,1%	1,3%
Logement	8	9,4%	23	2,9%	5	6,9%	0,6%
Citoyenneté	4	6,3%	11	5,7%	4	13,8%	0,3%
Santé	27	25,0%	15	11,4%	8	17,2%	2,3%
Loisirs, sport, culture	18	18,8%	33	11,5%	23	13,8%	1,7%
Total et Nombre/jeune	379	11,8	423	12,1	476	16,4	0,9%

STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN



	Commune de Jouars-Pontchartrain (3%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Jouars-P/ MLSQYE
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	20	-13,0%	23	9,5%	21	90,9%	0,6%
Dont nouveaux jeunes	8	-33,3%	12	-14,3%	14	100,0%	0,7%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	0	0,0%	1	4,3%	1	4,8%	0,0%
18-21	13	65,0%	9	39,1%	6	28,6%	1,0%
22-26	7	35,0%	13	56,5%	14	66,7%	0,4%
Sexe des jeunes reçus							
H	10	50,0%	11	47,8%	9	42,9%	0,6%
F	10	50,0%	12	52,2%	12	57,1%	0,6%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	1	5,0%	2	8,7%	0	0,0%	0,2%
V Bis	0	0,0%	2	8,7%	2	9,5%	0,0%
V	8	40,0%	8	34,8%	7	33,3%	0,8%
IV et +	11	55,0%	11	47,8%	12	57,1%	0,8%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	12	60,0%	9	39,1%	8	38,1%	0,9%
emploi-formation		0,0%	2	8,7%	3	14,3%	0,0%
formation	4	20,0%	5	21,7%	3	14,3%	0,8%
demandeur d'emploi	4	20,0%	7	30,4%	5	23,8%	0,3%
indisponible	0	0,0%	0	0,0%	2	9,5%	0,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	25	1,3	43	1,9	33	1,6	0,2%
Activités collectives	9	0,5	14	0,6	0	0,0	0,2%
Autres	24	1,2	46	2,0	18	0,9	0,5%
Administratif	29	1,5	25	1,1	Nouvelle donnée		0,4%
Total et nbre/jeune	87	4,4	128	5,6	51	2,4	0,3%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	70	75,0%	62	69,6%	44	52,4%	0,4%
Formation	12	50,0%	34	39,1%	26	52,4%	0,2%
Projet professionnel	40	55,0%	81	60,9%	66	81,0%	0,3%
Logement	8	10,0%	9	8,7%	0	0,0%	0,6%
Citoyenneté	5	15,0%	6	21,7%	1	4,8%	0,3%
Santé	2	5,0%	9	21,7%	3	14,3%	0,2%
Loisirs, sport, culture	4	5,0%	3	13,0%	2	9,5%	0,4%
Total et Nombre/jeune	141	7,1	204	8,9	142	6,8	0,3%



STATISTIQUES JEUNES

COMMUNE DE SAINT-RÉMY-L'HONORÉ

	Commune de St Rémy l'Honoré (1%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						SRH / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	5	-28,6%	7	0,0%	7	16,7%	0,1%
Dont nouveaux jeunes	1	-66,7%	3	-25,0%	4	-33,3%	0,1%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	0,0%
18-21	2	40,0%	5	71,4%	4	57,1%	0,2%
22-26	3	60,0%	2	28,6%	2	28,6%	0,2%
Sexe des jeunes reçus							
H	1	20,0%	5	71,4%	4	57,1%	0,1%
F	4	80,0%	2	28,6%	3	42,9%	0,2%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	0,2%
V Bis	0	0,0%	2	28,6%	1	14,3%	0,0%
V	2	40,0%	2	28,6%	2	28,6%	0,2%
IV et +	2	40,0%	3	42,9%	4	57,1%	0,1%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	2	40,0%	4	57,1%	5	71,4%	0,1%
emploi-formation	1	20,0%	1	14,3%	0	0,0%	0,5%
formation	0	0,0%	1	14,3%	1	14,3%	0,0%
demandeur d'emploi	2	40,0%	1	14,3%	1	14,3%	0,2%
indisponible	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	6	1,2	13	1,9	22	3,1	0,1%
Activités collectives	0	0,0	3	0,4	6	0,9	0,0%
Autres	9	1,8	12	1,7	9	1,3	0,2%
Administratif	7	1,4	8	1,1	Nouvelle donnée		0,1%
Total et nbre/jeune	22	4,4	36	5,1	37	5,3	0,1%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	10	60,0%	20	100,0%	18	71,4%	0,1%
Formation	5	60,0%	12	85,7%	12	42,9%	0,1%
Projet professionnel	5	40,0%	12	85,7%	37	85,7%	0,0%
Logement	0	0,0%	1	14,3%	0	0,0%	0,0%
Citoyenneté	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0,0%
Santé	1	20,0%	0	0,0%	3	14,3%	0,1%
Loisirs, sport, culture	0	0,0%	1	14,3%	0	0,0%	0,0%
Total et Nombre/jeune	21	4,2	46	6,6	70	10,0	0,0%



	Commune de Trappes en Y. (15%) (en % : poids de la commune par rapport au territoire de la MLSQYE)						Trappes / MLSQYE
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	
Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2							
Total jeunes reçus	1274	-5,1%	1343	1,4%	1324	-3,1%	37,8%
Dont nouveaux jeunes	365	-1,4%	370	-17,2%	447	-3,7%	33,8%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	30	2,4%	30	2,2%	48	3,6%	27,3%
18-21	463	36,3%	502	37,4%	578	43,7%	36,6%
22-26	781	61,3%	811	60,4%	698	52,7%	39,1%
Sexe des jeunes reçus							
H	670	52,6%	677	50,4%	676	51,1%	38,9%
F	604	47,4%	666	49,6%	648	48,9%	36,6%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	171	13,4%	199	14,8%	205	15,5%	40,8%
V Bis	189	14,8%	235	17,5%	240	18,1%	40,3%
V	411	32,3%	422	31,4%	422	31,9%	39,4%
IV et +	503	39,5%	487	36,3%	457	34,5%	34,9%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	496	38,9%	545	40,6%	464	35,0%	35,7%
emploi-formation	63	4,9%	42	3,1%	42	3,2%	32,8%
formation	188	14,8%	173	12,9%	168	12,7%	39,4%
demandeur d'emploi	494	38,8%	554	41,3%	629	47,5%	39,9%
indisponible	33	2,6%	29	2,2%	21	1,6%	44,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3857	3,0	4709	3,5	5064	3,7	37,4%
Activités collectives	1322	1,0	1258	0,9	1673	1,3	32,0%
Autres	1536	1,2	3964	3,0	2221	1,7	31,4%
Administratif	2539	2,0	2227	1,7	Nouvelle donnée		39,2%
Total et nbre/jeune	9254	7,3	12158	9,1	8958	6,8	35,8%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 570	75,2%	6 816	71,9%	8221	76,7%	36,2%
Formation	2 886	58,6%	3 820	57,2%	4813	65,3%	37,1%
Projet professionnel	4 945	76,7%	5 461	76,1%	7224	81,7%	37,0%
Logement	528	14,6%	617	12,5%	879	15,3%	38,2%
Citoyenneté	677	23,5%	632	18,9%	742	22,7%	42,8%
Santé	545	19,3%	522	17,8%	649	20,8%	45,8%
Loisirs, sport, culture	346	7,1%	557	5,7%	499	6,4%	33,5%
Total et Nombre/jeune	16 497	12,9	18 425	13,7	23027	17,4	37,1%



STATISTIQUES

JEUNES REÇUS - COMMUNES HORS ZONE

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	HORS ZONE					
	2016	2016/2015	2015	2015/2014	2014	2014/2013
Total jeunes reçus	78	8,3%	72	9,1%	66	13,8%
Dont nouveaux jeunes	18	20,0%	15	150,0%	6	-33,3%
Age des jeunes reçus au 31 décembre						
16-17	3	3,8%	4	5,6%	6	9,1%
18-21	24	30,8%	27	37,5%	23	34,8%
22-26	51	65,4%	41	56,9%	37	56,1%
Sexe des jeunes reçus						
H	29	37,2%	30	41,7%	24	36,4%
F	49	62,8%	42	58,3%	42	63,6%
Niveau de formation des jeunes reçus						
VI	19	24,4%	17	23,6%	10	15,2%
V Bis	8	10,3%	11	15,3%	15	22,7%
V	26	33,3%	22	30,6%	20	30,3%
IV et +	25	32,1%	22	30,6%	21	31,8%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre						
emploi	35	44,9%	33	45,8%	36	54,5%
emploi-formation	4	5,1%	5	6,9%	1	1,5%
formation	12	15,4%	8	11,1%	6	9,1%
demandeur d'emploi	25	32,1%	24	33,3%	21	31,8%
indisponible	2	2,6%	2	2,8%	2	3,0%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu						
Entretiens individuels	276	3,5	222	3,1	307	4,4
Activités collectives	122	1,6	93	1,3	81	1,2
Autres	131	1,7	198	2,8	154	2,3
Administratif	133	1,7	139	1,9	Nouvelle donnée	
Total et nbre/jeune	662	8,5	652	9,1	542	8,2
Actes de service et % de jeunes concernés						
Emploi	539	74,4%	477	86,1%	389	69,7%
Formation	145	44,9%	213	63,9%	216	59,1%
Projet professionnel	345	62,8%	412	95,8%	380	74,2%
Logement	80	28,2%	93	36,1%	103	37,9%
Citoyenneté	61	30,8%	85	40,3%	78	37,9%
Santé	52	21,8%	25	15,3%	33	19,7%
Loisirs, sport, culture	11	6,4%	75	9,7%	46	6,1%
Total et Nombre/jeune	1 233	15,8	1 380	19,2	1248	18,9



ANNEXES

Données sur les jeunes
par antenne



STATISTIQUES JEUNES

ANTENNE DE GUYANCOURT

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL ANTENNE GUYANCOURT						% tot ML
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	1025	-4,9%	1078	3,4%	1043	0,5%	30%
Dont nouveaux jeunes	430	0,0%	430	-3,8%	447	-9,5%	36%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	34	3,3%	27	2,5%	48	4,6%	31%
18-21	395	38,5%	464	43,0%	466	44,7%	31%
22-26	596	58,1%	587	54,5%	529	50,7%	30%
Sexe des jeunes reçus							
H	519	50,6%	555	51,5%	549	52,6%	30%
F	506	49,4%	523	48,5%	494	47,4%	31%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	72	7,0%	67	6,2%	64	6,1%	17%
V Bis	143	14,0%	165	15,3%	178	17,1%	30%
V	337	32,9%	378	35,1%	341	32,7%	32%
IV et +	473	46,1%	468	43,4%	460	44,1%	33%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	436	42,5%	419	38,9%	374	35,9%	31%
emploi-formation	52	5,1%	42	3,9%	41	3,9%	27%
formation	125	12,2%	123	11,4%	134	12,8%	26%
demandeur d'emploi	392	38,2%	483	44,8%	482	46,2%	32%
indisponible	20	2,0%	11	1,0%	12	1,2%	27%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	2 603	2,5	2 944	2,7	3 226	3,1	25%
Activités collectives	1 173	1,1	1 009	0,9	1 015	1,0	28%
Autres	1 185	1,2	2 076	1,9	1 415	1,4	24%
Administratif	1 769	1,7	2 150	2,0	Nouvelle donnée		27%
Total et nbre/jeune	6 730	6,6	8 179	7,6	5 656	5,4	26%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	4 937	71,2%	4 487	70,5%	5026	77,9%	27%
Formation	2 032	48,6%	2 584	52,4%	3517	60,9%	26%
Projet professionnel	2 832	62,7%	3 543	66,3%	5039	73,0%	21%
Logement	402	11,1%	446	12,1%	602	13,6%	29%
Citoyenneté	352	18,7%	429	20,9%	482	23,1%	22%
Santé	191	8,2%	139	6,2%	272	8,7%	16%
Loisirs, sport, culture	129	2,1%	122	2,5%	138	3,9%	13%
Total et Nombre/jeune	10875	10,6	11750	10,9	15076	14,5	24%

STATISTIQUES JEUNES

ANTENNE D'ÉLANCOURT



	TOTAL ANTENNE ELANCOURT						% tot ML
2013	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	1000	-7,7%	1083	1,9%	1063	6,7%	30%
Dont nouveaux jeunes	397	0,0%	397	-3,2%	410	-1,4%	33%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	47	4,7%	33	3,0%	62	5,8%	43%
18-21	388	38,8%	436	40,3%	479	45,1%	31%
22-26	565	56,5%	614	56,7%	522	49,1%	28%
Sexe des jeunes reçus							
H	515	51,5%	553	51,1%	544	51,2%	30%
F	485	48,5%	530	48,9%	519	48,8%	29%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	153	15,3%	151	13,9%	118	11,1%	37%
V Bis	127	12,7%	145	13,4%	171	16,1%	27%
V	278	27,8%	334	30,8%	354	33,3%	27%
IV et +	442	44,2%	453	41,8%	420	39,5%	31%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	426	42,6%	452	41,7%	397	37,3%	31%
emploi-formation	71	7,1%	58	5,4%	68	6,4%	37%
formation	157	15,7%	170	15,7%	186	17,5%	33%
demandeur d'emploi	326	32,6%	385	35,5%	391	36,8%	26%
indisponible	20	2,0%	18	1,7%	21	2,0%	27%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	3475	3,5	3670	3,4	3289	3,1	34%
Activités collectives	1532	1,5	1255	1,2	1312	1,2	37%
Autres	2037	2,0	2614	2,4	2156	2,0	42%
Administratif	1985	2,0	1674	1,5	Nouvelle donnée		31%
Total et nbre/jeune	9029	9,0	9213	8,5	6757	6,4	35%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	6 034	75,1%	5 456	67,3%	5000	68,6%	33%
Formation	2 686	55,9%	2 538	53,0%	2726	56,9%	35%
Projet professionnel	5 145	77,0%	5 149	76,8%	5342	78,1%	39%
Logement	356	11,0%	447	12,7%	380	10,4%	26%
Citoyenneté	465	21,6%	474	21,2%	399	19,2%	29%
Santé	384	13,9%	331	11,4%	308	11,2%	32%
Loisirs, sport, culture	474	8,5%	462	8,1%	310	9,3%	46%
Total et Nombre/jeune	15544	15,5	14857	13,7	14465	13,6	35%



STATISTIQUES JEUNES

ANTENNE DE TRAPPES

Nbre jeunes, évol/n-1 et n-2	TOTAL ANTENNE TRAPPES						% tot ML
	2016	2016 / 2015	2015	2015 / 2014	2014	2014 / 2013	2016
Total jeunes reçus	1346	-5,0%	1417	3,1%	1374	-3,2%	40%
Dont nouveaux jeunes	382	0,0%	382	-14,3%	446	-3,3%	32%
Age des jeunes reçus au 31 décembre							
16-17	29	2,2%	32	2,3%	52	3,8%	26%
18-21	482	35,8%	518	36,6%	589	42,9%	38%
22-26	835	62,0%	867	61,2%	733	53,3%	42%
Sexe des jeunes reçus							
H	689	51,2%	705	49,8%	692	50,4%	40%
F	657	48,8%	712	50,2%	682	49,6%	40%
Niveau de formation des jeunes reçus							
VI	194	14,4%	227	16,0%	216	15,7%	46%
V Bis	199	14,8%	248	17,5%	252	18,3%	42%
V	428	31,8%	443	31,3%	436	31,7%	41%
IV et +	525	39,0%	499	35,2%	470	34,2%	36%
Situations des jeunes reçus, au 31 décembre							
emploi	528	39,2%	581	41,0%	500	36,4%	38%
emploi-formation	69	5,1%	49	3,5%	40	2,9%	36%
formation	195	14,5%	179	12,6%	172	12,5%	41%
demandeur d'emploi	519	38,6%	580	40,9%	642	46,7%	42%
indisponible	35	2,6%	28	2,0%	20	1,5%	47%
Nbre d'actes professionnels et nbr moyen/jeune reçu							
Entretiens individuels	4241	3,2	5039	3,6	5305	3,9	41%
Activités collectives	1429	1,1	1354	1,0	1722	1,3	35%
Autres	1666	1,2	4197	3,0	2305	1,7	34%
Administratif	2730	2,0	2347	1,7	Nouvelle donnée		42%
Total et nbre/jeune	10066	7,5	12937	9,1	9332	6,8	39%
Actes de service et % de jeunes concernés							
Emploi	7 188	75,9%	7 292	72,5%	8466	76,7%	40%
Formation	3 059	58,2%	3 987	56,9%	4944	64,9%	39%
Projet professionnel	5 373	76,4%	5 820	76,6%	7563	81,7%	40%
Logement	625	15,8%	728	13,5%	932	16,0%	45%
Citoyenneté	764	24,1%	713	19,8%	790	23,0%	48%
Santé	615	20,3%	545	17,9%	662	20,8%	52%
Loisirs, sport, culture	429	7,3%	706	6,3%	550	6,6%	42%
Total et Nombre/jeune	18053	13,4	19791	14,0	23907	17,4	41%





Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines et des Environs
Z.A du Buisson de la Coudre, 1 rue des Hêtres - 78190 TRAPPES
Tél : 01 30 80 06 03 - Fax : 01 30 56 06 14
www.mlsqye.org

